



**LES CAUSSES
DU QUERCY**



Demain s'invente ici !

Parc naturel régional des Causse du Quercy

Bilan de la concertation

Charte 2027-2042

Avec l'appui de :



TRANSVERSE
CONSEIL



Parc
naturel
régional
des Causse
du Quercy



unesco
Géoparc mondial

<u>PARTIE 1</u>	<u>CONTEXTE DE LA DEMARCHE DE REVISION</u>	<u>3</u>
1A	UN TERRITOIRE ELARGI	4
▪	LE NOUVEAU PERIMETRE DE REVISION DE LA CHARTE	6
1B	UN PROJET POUR 2042	9
1C	UN PROJET CO-CONSTRUIT	10
▪	LE CALENDRIER DE LA REVISION	10
▪	LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	10
▪	LE DISPOSITIF DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION	11
▪	LA GOUVERNANCE DE LA CONCERTATION	11
<u>PARTIE 2</u>	<u>LES GRANDES ÉTAPES DE LA CO-CONSTRUCTION DE LA CHARTE</u>	<u>13</u>
2A	ÉLABORATION DES ETUDES PREALABLES (2023)	13
▪	VALORISATION DES ENQUETES DE 2023 DANS LE PROCESSUS DE REVISION	14
▪	ABOUTISSEMENT DES ETUDES PREALABLES	14
2B	ELABORATION DU PROJET DE CHARTE (2024)	15
▪	LANCEMENT DE LA DEMARCHE	15
▪	CONSTRUCTION DU FUTUR SOUHAITE	15
▪	CONSTRUCTION DE L'ARMATURE STRATEGIQUE 2E TRIMESTRE 2024	16
▪	FORMALISATION DE LA CHARTE 2E SEMESTRE 2024	17
2C	EN CONTINU	18
▪	AVEC LES HABITANTS	18
▪	AVEC LES PARTENAIRES	20
▪	LOCALISATION DES TEMPS DE RENCONTRE DEDIES AUX HABITANTS	22
<u>PARTIE 3</u>	<u>FOCUS : UNE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS ET LES VISITEURS</u>	<u>25</u>
<u>PARTIE 4</u>	<u>INFORMATION ET COMMUNICATION</u>	<u>33</u>
4A	IDENTITE VISUELLE	33
4B	SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX	33
4C	PUBLICATIONS	36
4D	REVUE DE PRESSE	41
<u>PARTIE 5</u>	<u>ANNEXES</u>	<u>42</u>
5A	ANNEXE 1 : ENTRETIENS TECHNIQUES ET POLITIQUES DE 2023	42
5B	ANNEXE 2 : ENQUETE MENEES AUPRES DES ELUS MEMBRES DES INSTANCES ET DES MAIRES	44
5C	ANNEXE 3 : RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LA PERCEPTION DU PARC PAR LES HABITANTS	61
5D	ANNEXE 4 : PROGRAMME DE LA TRANSHUMANANCE VERS 2042	67
5E	ANNEXE 5 : TIRE A PART DE LA DEPECHE DU MIDI	68
5F	ANNEXE 6 : REVUE DE PRESSE	76



CAP SUR 2042

PARTIE 1 CONTEXTE DE LA DEMARCHE DE REVISION



1A | Un territoire élargi

Au moment d'engager la révision de sa Charte en mars 2022, le Parc a fait le choix de proposer l'intégration de nouvelles communes dans le périmètre d'étude.

Une note stratégique argumentée a ainsi permis **l'intégration de 21 communes supplémentaires au périmètre d'étude** aux différentes franges du territoire : au nord vers la vallée de la Dordogne, au Sud sur le Causse de Caylus, à l'est le long du Lot et à l'ouest dans le Lot. La volonté d'adhérer, la cohérence géographique, l'existence de continuités écologiques (Natura 2000, Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique – ZNIEFF de type 1 et 2) et la valeur patrimoniale ont permis de justifier la pertinence de cet élargissement.

Pour établir cette proposition de périmètre d'étude préparatoire à la révision de sa Charte, le Parc a conduit une **concertation préalable avec ses différents partenaires** :

- Les services de la Région Occitanie, de la DREAL Occitanie, des DDT du Lot et du Tarn-et-Garonne ont été consultés. Tous ont validé la **proposition d'extension dans le courant de l'automne 2022**.
- Les 21 nouvelles communes « nouvelles » ont été **sollicitées par courrier en novembre 2022** afin de connaître leur position, à savoir si elles s'opposaient à leur intégration au périmètre d'étude et à leur association à la démarche de révision. **Aucune commune n'a souhaité se retirer**.
- Côté Lot, **deux réunions d'information complémentaires ont été tenues les 14 et 16 février 2023**, respectivement à **Montbrun** pour le secteur Est et à **Gintrac** pour le secteur Ouest, associant les élus des conseils municipaux, des représentants des deux Communautés de communes concernées (Grand Figeac et Cauvaldor), ainsi que les conseillers départementaux des deux secteurs.
- Côté Tarn-et-Garonne, les élus locaux, le président de la Communauté de communes Quercy-Rouergue Gorges de l'Aveyron, l'un des deux conseillers départementaux du canton et le conseiller régional du Tarn-et-Garonne délégué au Parc, ont été rencontrés **le 31 janvier 2022 à Caylus**. Une seconde réunion avec les **6 conseils municipaux a eu lieu à Caylus encore, le 3 octobre 2022**. Le conseil communautaire de Quercy-Rouergue-Gorges de l'Aveyron a été rencontré le **8 novembre à St-Antonin-Nobleval**, le Pays-PETR de Midi-Quercy, **le 6 janvier** à Nègrepelisse et le CPIE Quercy-Garonne **le 14 février 2023 à Caylus**. Enfin, plusieurs échanges ont eu lieu entre le président du Département du Tarn-et-Garonne et la Présidente du Parc.
- Le comité syndical du Parc a approuvé la proposition de périmètre d'étude le 2 novembre 2022, puis le périmètre d'étude définitif, le 17 mars 2023.

Le territoire compte ainsi **116 communes** dont 95 étaient déjà parties intégrantes du Parc¹ et 21 communes nouvelles qui couvrent 39 537 hectares et regroupent 7 723 habitants en 2020.

	Parc Périmètre 2012-2027	Extension	Parc Périmètre 2027-2042
Communes	95	21	116
Habitants (2022)	33 051	7 723	40 774
Surface (ha)	183 037	39 537	222 574

A noter :

- Le nouveau périmètre marque pour la première fois depuis la création du Parc **un élargissement au-delà des limites du Lot**. L'intégration de 6 communes du **Tarn-et-Garonne** au sud du territoire conduit à associer le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et la Communauté de

¹ Si 102 communes avaient signé la Charte en 2012, elles ne sont plus aujourd'hui que 95 communes membres avec l'apparition de quatre communes nouvelles : Les Pechs-du-Vers en 2016 (regroupant les exes-communes de Saint-Cernin et Saint-Martin-de-Vers), Cœur-de-Causse en 2016 (regroupant les exes-communes de Beaumat, Fontanes du Causse, Labastide-Murat, Saint-Sauveur-la-Vallée et Vaillac), Saint-Géry-Vers (regroupant les exes-communes de Saint-Géry et Vers) en 2017 et Bellefont-La Rauze en 2017 (regroupant les exes-communes de Cours, Valroufié et Laroque-des-Arcs). A noter que pour cette dernière, l'ex-commune de Laroque-des-Arcs ne faisait pas partie des communes signataires de la Charte du Parc en 2012 et n'a pas été intégrée au périmètre du Parc à la création de la commune mais intègre aujourd'hui le périmètre d'étude.

Communes Quercy Rouergue & Gorges de l'Aveyron aux travaux engagés dans le cadre de la révision de la Charte.

- Parmi les 21 communes nouvelles, huit disposent, sur la période 2023-2027, du statut de « **commune associée** » et sont ainsi représentées au sein des instances du Parc en disposant d'une voix consultative. Ces communes volontaires avaient pu bénéficier du statut de « commune associée » au regard de leur engagement en cohérence avec les orientations de la Charte et de leur intérêt patrimonial.



<i>Département</i>	EPCI	Commune	Code Insee
Lot	CA du Grand Cahors	Arcambal	46007
		Bellefont-La Rauze (partielle)	46156
		Bouziès	46037
		Cabrerets	46040
		Cieurac	46070
		Saint G�ry-Vers	46268
		Saint-Cirq-Lapopie	46256
		Tour-de-Faure	46320
	CC Causses et Vall�e de la Dordogne	Alvignac	46003
		Autoire	46011
		Bio	46030
		Cal�s	46047
		Carennac	46058
		Carlucet	46059
		Couzou	46078
		Floirac	46106
		Gintrad	46122
		Gramat	46128
		Lacave	46144
		Lavergne	46165
		Le Bastit	46018
		Loubressac	46177
		Mayrinhad-Lentour	46189
		Meyronne	46192
		Miers	46193
		Montvalent	46208
	Padirac	46213	
	Rignac	46238	
	Rocamadour	46240	
	Th�gra	46317	
	CC du Causse de Labastide-Murat	Blars	46031
		Caniac-du-Causse	46054
		C�ur de Causse	46138
		Cras	46079
		Frayssinet	46113
		Ginouillac	46121
Lauz�s		46162	
Lentillac-du-Causse		46167	
Les Pechs du Vers		46252	
Lunegarde		46181	
Montfaucon		46204	
Nadillac		46210	
Orniac		46212	
Sabadel-Lauz�s		46245	
S�naillac-Lauz�s		46303	
S�niergues	46304		
Soulom�s	46310		
CC du Pays de Lalbenque-Limogne	Aujols	46010	
	Bach	46013	
	Beauregard	46020	

	Belfort-du-Quercy	46023
	Belmont-Sainte-Foi	46026
	Berganty	46027
	Cénevières	46068
	Concots	46073
	Crégols	46081
	Cremps	46082
	Escamps	46091
	Esclauzels	46092
	Flaujac-Pujols	46105
	Laburgade	46140
	Lalbenque	46148
	Limogne-en-Quercy	46173
	Lugagnac	46179
	Montdoumerc	46202
	Saillac	46247
	Saint-Martin-Labouval	46276
	Varaire	46328
	Vaylats	46329
	Vidaillac	46333
CC Grand-Figeac	Albiac	46002
	Assier	46009
	Béduer	46021
	Boussac	46035
	Bregues	46039
	Cadrieu	46041
	Cajarc	46045
	Calvignac	46049
	Cambes	46051
	Carayac	46056
	Corn	46075
	Durbans	46090
	Espagnac-Sainte-Eulalie	46093
	Espédaillac	46094
	Flaujac-Gare	46104
	Gréalou	46129
	Grèzes	46131
	Issendolus	46132
	Issepts	46133
	Larnagol	46155
	Larroque-Toirac	46157
	Livernon	46176
	Marcilhac-sur-Célé	46183
	Montbrun	46198
	Puyjourdes	46230
	Quissac	46233
	Reilhac	46235
	Reyrevignes	46237
	Saint-Chels	46254
	Saint-Jean-de-Laur	46270
	Saint-Pierre-Toirac	46289
	Saint-Simon	46292
	Saint-Sulpice	46294
	Sauliac-sur-Célé	46299
	Sonac	46306

Tarn-et-Garonne		Thémines	46318
		Théminettes	46319
	CC Ouest Aveyron Communauté	Laramière	46154
		Promilhanes	46227
	CC Quercy - Bouriane	Soucirac	46308
	CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	Caylus	82038
		Lacapelle-Livron	82082
		Loze	82100
		Mouillac	82133
		Puylagarde	82147
	Saint-Projet	82172	

1B | Un projet pour 2042

Les Chartes des Parcs naturels régionaux sont confrontées à **un enjeu très fort de temporalité**.

En effet, une Charte est valide 15 ans à partir de la date de son classement (ou de son renouvellement) mais quand on y ajoute le temps de l'élaboration cela conduit à travailler sur une temporalité de presque 20 ans, ce qui n'est pas sans soulever des difficultés :

- un diagnostic fondé sur des données territoriales qui vont évoluer et qui nécessite d'intégrer à la réflexion stratégique **une forte dimension prospective** tout à la fois capable de repérer et de comprendre les évolutions et mutations en cours ou à venir, mais aussi de déterminer collectivement le futur souhaité à un horizon de 15-20 ans ;
- un **environnement législatif et réglementaire** (national et européen) et des **cadres stratégiques** de politiques publiques supra (issus des choix des Régions et des Départements) **qui évoluent** impactant le paysage institutionnel mais aussi les cadres d'actions ;
- un **environnement économique et social** lui aussi **en mouvement** et impacté par des situations géopolitiques mondiales et/ou par des crises non prévisibles (exemple de la crise sanitaire) ;
- un profond **changement climatique** dont les effets en termes d'intensité et de temporalité évoluent également (dans le sens de l'accélération au regard des rapports du GIEC) ;
- la nécessité d'animer sur une longue période avec **le risque « d'oubli »** du cadre stratégique et opérationnel (une appropriation qui se fragilise dans le temps) et avec **des acteurs qui changent** (élections locales conduisant à de nouveaux élus, techniciens qui se renouvèlent) nécessitant un travail d'appropriation.

Les travaux d'évaluation de la Charte 2012 – 2027 ont mis en évidence la difficulté à faire exister la Charte comme projet commun dans le temps. Plus de 60% de répondants aux enquêtes réalisées dans le cadre de l'évaluation ont déclaré connaître partiellement la Charte. Si cette appropriation incomplète est imputable à plusieurs facteurs (complexité de l'armature stratégique, longueur du document, lecture ciblée de chaque acteur, rotation des élus et des techniciens, etc.), elle témoigne aussi d'un document qui perd de son sens au fil des années du fait d'une inévitable obsolescence liée à la durée de son application qui se traduit nécessairement par une perte progressive de pertinence de son contenu et par une inadaptation du cadre de son déploiement.

Ces travaux sont aussi riches d'enseignements pour mieux réussir à faire vivre la future Charte 2027-2042. Pour permettre à la Charte de s'inscrire dans cette temporalité allongée, le Parc naturel régional des Causses du Quercy a fait le choix de :

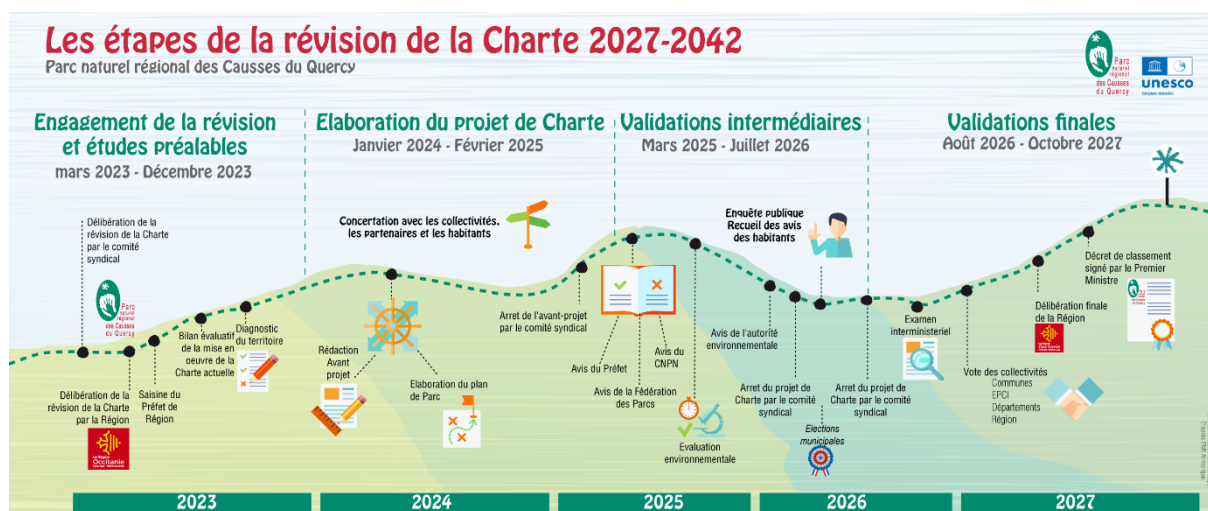
- une **méthodologie d'élaboration** qui a permis de prendre en compte **la dimension prospective** (mobilisation de données et études prospectives, analyse de signaux faibles et forts, ateliers participatifs prospectifs, etc.) ...
- ... et qui permet de formaliser un projet stratégique et opérationnel qui se projette dans l'avenir, car élaboré à partir d'un effort réel de **co-construction d'un futur souhaité**, et qui prévoit dans sa déclinaison opérationnelle de nombreuses actions de veille, de démarches participatives facilitant l'appropriation et les mises en cohérence de la Charte ;

- une Charte **plus claire, plus lisible, plus appropriable** ;
- une Charte **plus souple** qui facilite son adaptation et son évolution dans le temps aux mutations territoriales et législatives pour en garantir sa pertinence et sa cohérence à travers un dispositif de suivi-évaluation en continu dont les enseignements devront faire l'objet d'un partage régulier afin de réajuster la Charte et son contenu, notamment lors de la séquence de l'évaluation à mi-parcours qui devra faire l'objet d'une attention particulière ;
- **une gouvernance repensée garantissant une animation continue de la Charte**, associant toutes les parties prenantes.

1C | Un projet co-construit

▪ Le calendrier de la révision

Le Parc naturel des Causses du Quercy a engagé en 2023 le processus de révision de sa Charte pour la période 2027-2042. Le choix a été fait d'associer dans une logique de co-construction l'ensemble des acteurs du territoire (élus, institutionnels, société civile, habitants) à l'ensemble du processus de révision avec une année 2023 consacrée à la réalisation d'un diagnostic territorial à l'échelle du périmètre élargi et l'évaluation de la mise œuvre et de l'impact de la précédente Charte et une année 2024 dédiée à la définition du projet stratégique et la formalisation de la nouvelle Charte.



▪ Les objectifs de la concertation

Le dispositif de concertation, défini de manière collective par le Comité de pilotage dédié à la révision, devait répondre aux objectifs de faire de la révision de la Charte :

- un **temps exceptionnel** avec des espaces de dialogue permettant de réunir les acteurs du Parc dans des moments et lieux dédiés, déjà existants ou non, à **l'écriture collective d'un projet partagé** ;
- une démarche guidée par un principe de co-construction à travers **une pluralité d'outils, de temps et méthodes de concertation garantissant à tous les publics la possibilité de contribuer à l'écriture de la nouvelle Charte** (représentants élus et techniciens des membres du Syndicat mixte et des partenaires du Parc, membres du Conseil scientifique et de prospective, monde économique et associatif, habitants dont les plus jeunes).
- une opportunité pour **questionner le fonctionnement du Parc** en interrogeant les modalités et lieux de dialogue existants et en testant de **nouveaux modes de faire** qui pourraient structurer la gouvernance de mise en œuvre de la future Charte (et que l'on retrouve dans les modalités de gouvernance de la Charte 2027-2042 présentées dans le Chapitre 5) ;
- une occasion de **redonner un sens collectif** au fait d'être classé Parc en clarifiant les attendus et les plus-values, mais aussi les engagements que cela représente pour chacun ;

▪ un temps pour **se projeter à l'horizon 2042** avec une attention particulière portée en continu à un regard dynamique et prospectif sur le territoire afin d'intégrer dans le projet de Charte, valable pour les 15 années à venir, les grandes tendances à l'œuvre aujourd'hui et celles à anticiper demain (changement climatique, mutations socio-démographiques, évolutions sociétales, etc.).

▪ Le dispositif de concertation et de communication

Une diversité de lieux et temps de concertation. Le dispositif de concertation a ainsi été pensé pour recueillir les avis et propositions de tous les publics présents sur le territoire en articulant la mobilisation des instances du Parc dans des formats dédiés à la révision de la Charte et le déploiement d'une diversité d'espaces de dialogue mis en place spécifiquement pour la procédure et adaptés à la diversité des acteurs.



▪ La gouvernance de la concertation

La mobilisation exceptionnelle des instances du Parc : La co-construction Charte a été l'occasion de mobiliser les instances du Parc dans des formats dédiés à la révision. Le Bureau syndical, le Comité syndical et les Commissions (dans un format élargi) se sont donc réunis aux étapes clés de la démarche pour partager et échanger sur l'avancée des réflexions en cours et pour enrichir le projet en continu.

La création d'un comité de pilotage dédié à la révision de la Charte a constitué un élément structurant de la gouvernance du projet. Composé* d'élus du bureau syndical, de représentants des structures partenaires, dont les chambres consulaires (au niveau politique et technique), et de membres du Conseil scientifique et de prospective, ce comité s'est réuni régulièrement tout au long de la démarche pour assurer le suivi stratégique de la révision, valider les grandes orientations, arbitrer les étapes clés et garantir la cohérence globale du processus. Il a joué un rôle de relais entre les instances du Parc et les partenaires du territoire, facilitant ainsi la circulation de l'information et l'appropriation collective du projet.

Réunions du comité de pilotage de révision de la Charte

- 2023 : 3 réunions (4 avril 2023, 14 septembre, 22 novembre)
- 2024 : 3 réunions (17 janvier, 25 avril, 9 juillet)
- 2025 : 2 réunions (30 janvier, 10 octobre)

Mise en place de la gouvernance de demain. Cette implication spécifique des instances du Parc visait également à redynamiser la gouvernance du Parc pour la mise en œuvre de la prochaine Charte en relançant la participation et l'implication des élus délégués mais aussi des représentants techniques des membres et partenaires du Parc. D'autres temps de concertation ont été mis en place (conférence des

élus, ateliers thématiques, club des DGS d'EPCI, etc.) dans le cadre de la révision avec l'objectif de les pérenniser sur toute la période de mise en œuvre de la Charte.

Une implication forte et continue des équipes du Parc qui a rendu possible le bon déploiement des stratégies de concertation et de communication et ainsi permis la forte mobilisation des acteurs du territoire tout au long de la démarche. Mobilisée comme ressource dans les étapes préalables (diagnostic et évaluation), l'équipe du Parc, composée de 27 agents, a par la suite été directement impliquée dans l'animation de plusieurs grands temps du dispositif de concertation (réunions publiques, commissions, ateliers thématiques, temps aller-vers). Début 2024, l'ensemble **de l'équipe du Parc a été accompagnée dans le cadre de deux demi-journées de formation permettant à chacun de se familiariser aux principes, outils et méthodes de la concertation** en vue de son implication dans le déploiement du dispositif.

***Composition du comité de pilotage de révision de la Charte : (pour chaque structure des représentants élus et des techniciens)**

- PNR Causses du Quercy
- Préfecture de Région
- SS Pref Gourdon
- DREAL Occitanie
- DDT du Lot
- DDT du Tarn-et-Garonne
- Commissariat de Massif
- Région Occitanie
- Département du Lot
- Département de Tarn et Garonne
- Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
- Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR)
- Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat
- Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne
- Communauté de Communes du Grand Figeac
- Communauté de Communes du Ouest Aveyron
- Communauté de Communes Quercy-Bouriane
- Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron
- PETR Grand Quercy
- PETR Figeac-Quercy-Vallée de la Dordogne
- PETR Centre-Ouest Aveyron
- PETR Pays Midi-Quercy
- CSP du Parc naturel régional
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot
- Chambre d'Agriculture du Lot



PARTIE 2 LES GRANDES ÉTAPES DE LA CO-CONSTRUCTION DE LA CHARTRE

2A | ÉLABORATION DES ETUDES PREALABLES (2023)

La réalisation des études préalables (diagnostic et évaluation) au cours de l'année 2023 a permis de poser le premier socle de la future Charte en questionnant les enjeux et les défis auxquels le Parc devait répondre à l'horizon 2042. Elles ont été réalisées de manière concertée avec :

12 entretiens internes

24 agents du Parc

avril-mai 2023

- Sollicitation des agents du Parc pour dresser un bilan de la Charte et identifier des pistes d'amélioration en vue de la future Charte.

25 entretiens politiques et externes

25 élus partenaires

avril-mai 2023

- Échanges sur la perception du Parc et l'appréciation de son action, le suivi des engagements en faveur des objectifs fixés dans la Charte, l'appréciation des relations et du positionnement (politique et technique) du Parc, les attentes pour la future Charte.
- Liste des entretiens en Annexe 1 : Entretiens techniques et politiques de 2023

4 enquêtes auprès des élus et partenaires

209 répondants

mai 2023

- Réalisation de quatre enquêtes ciblées auprès des élus siégeant au Comité Syndical (92 répondants), des représentants des membres et partenaires du Parc (62), des membres du Conseil Scientifique et de Prospective (12 répondants), des porteurs de projet ayant bénéficié d'une action avec le Parc (43) relatives à l'appréciation globale du Parc, de son action et les souhaits d'évolution pour demain.
- Enquête présentée en Annexe 2 : Enquête menée auprès des élus membres des instances et des maires

1 enquête auprès des habitants

184 répondants

mai 2023

- Dans le cadre du suivi-évaluation de la précédente Charte, le Parc a souhaité recueillir l'avis des habitants autour du Parc et de son action par le biais d'une enquête spécifique. L'objectif de celle-ci était de rendre compte de la perception qu'ont les habitants du Parc, c'est-à-dire de l'intérêt qu'ils lui portent, de ce qu'ils en connaissent et de ce qu'ils peuvent en attendre.
- Les répondants à l'enquête confortent l'identification du Parc par la population principalement en lien avec les enjeux de la biodiversité (pour 81% des répondants) et des paysages (73%) dans des proportions renforcées par rapport à la précédente enquête réalisée en 2014.
- Par ailleurs, on constate que la connaissance qualifiée de l'action du Parc a progressé par rapport à 2014, avec 30% de ces personnes interrogées ayant la capacité de citer spontanément une action concrète menée par le Parc.
- Le résultat de l'enquête est présenté en Annexe 3 : Résultats de l'enquête sur la perception du Parc par les habitants

4 ateliers thématiques et 1 séminaire « enjeux »

134 participants

6 et 7 juillet 2023 (64 participants)

6 octobre (70 participants)

- Des temps de concertation ont été proposés aux élus et partenaires institutionnels et techniques dans le cadre de la mise à jour du diagnostic territorial.
- 4 premiers ateliers thématiques ont permis de partager les messages clés à traduire dans le diagnostic, croiser les regards et coconstruire la matrice Force / Faiblesses / Opportunités / Menaces.
- Un séminaire transversal a permis ensuite de partager les éléments du diagnostic et de hiérarchiser les enjeux proposés et engager la réflexion sur des pistes de recommandation pour répondre aux enjeux.

▪ Valorisation des enquêtes de 2023 dans le processus de révision

Les résultats des enquêtes menées ont été pleinement intégrés dans plusieurs étapes clés de la révision de la Charte.

- **Dans le rapport d'évaluation de la Charte 2012-2027**, les enquêtes ont permis de croiser les indicateurs de suivi avec les perceptions des acteurs du territoire, enrichissant ainsi l'analyse qualitative des effets de la Charte.
- **Dans le diagnostic territorial**, les enquêtes ont contribué à identifier les enjeux prioritaires perçus par les différents publics, notamment en matière de biodiversité, de paysage, de développement local et de gouvernance.
- **Lors des ateliers thématiques et du séminaire « enjeux »**, les enseignements issus des enquêtes ont été mobilisés pour alimenter les échanges, conforter certaines orientations et hiérarchiser les enjeux à traiter dans la future Charte.

▪ Aboutissement des études préalables

Les travaux menés en 2023 ont permis de produire trois documents structurants et utiles pour la suite de la révision de la Charte :

- Un **rapport d'évaluation** de la Charte précédente, qui dresse un bilan des actions engagées depuis 2012, en identifiant les réussites, les limites et les leviers d'amélioration (**avec une synthèse**).
- Une **analyse des effets de la mise en œuvre de la Charte**, visant à mesurer l'impact des orientations stratégiques sur le territoire, tant du point de vue environnemental, économique que social.
- Un **diagnostic territorial** actualisé, élaboré de manière concertée, qui propose une lecture partagée des enjeux du territoire à l'horizon 2042. Ce diagnostic croise les données objectives, les perceptions des acteurs et les dynamiques à l'œuvre, et constitue le socle de réflexion pour la construction du projet de territoire.

Ces documents sont accessibles depuis le site internet du Parc-Géoparc <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/revision/>



2B | ELABORATION DU PROJET DE CHARTE (2024)

L'année 2024 a été consacrée à la co-construction de la Charte et a été marquée par différents temps forts.

▪ Lancement de la démarche

Lancement de la démarche

1 conférence des maires et élus du territoire

129 participants

01 février 2024

▪ Lancement de la procédure avec les élus du territoire avec l'ambition de renouer un lien privilégié entre le Parc et les maires (à ce jour, moins de 18 % des élus délégués des communes sont des maires) et d'associer les représentants des 21 communes nouvelles. La rencontre, dans un format amené à se pérenniser dans la vie de la future Charte, a permis de rappeler les fondamentaux d'un Parc, partager un bilan de l'action des dernières années, d'échanger sur les enjeux du territoire et présenter la méthode de co-construction de la Charte.



▪ Construction du futur souhaité

4 commissions « Révision »

125 participants

29 février & 01 mars 2024

▪ Rencontre sur deux journées des quatre commissions du Parc dans un format élargi (agents des collectivités membres, représentants des partenaires, etc.) et dans leur nouvelle organisation décidée en 2023 : Développement territorial (23 participants), Gestion de l'espace (38), Médiation (20), Environnement (44).



▪ Partage des enseignements des travaux des études préalables et échanges, dans le cadre d'ateliers thématiques, sur les enjeux et le futur souhaité pour demain autour de deux hypothèses (le territoire a perdu son label de Parc en 2042 ou le territoire est reconnu comme le meilleur Parc de France) et d'un travail de backcasting (comment en sommes-nous arrivés là ?).

6 réunions publiques connectées

279 participants

18 mars 2024
et 10 février 2025

- Mobilisation des habitants du territoire et organisation du dialogue avec les élus autour de la révision de Charte.
- Déploiement d'un maillage de réunions publiques simultanées et connectées sur 6 communes (Alvignac (23 participants), Labastide-Murat (15), Bédrier (28), Arcambal (33), Vaylats (50), Caylus (30) visant à renforcer le sentiment d'unité territoriale, avec une présentation interactive commune, une séquence d'atelier en parallèle sur les six sites puis une mise en commun par visio-conférence.



1 comité syndical « Révision »

42 participants

05 avril 2024

- Sollicitation des 114 élus délégués au Parc pour partager l'expression du futur souhaité collecté dans les précédents temps de concertation et faire émerger les premières lignes du projet stratégique de la future Charte.



Construction de l'armature stratégique | 2e trimestre 2024

12 ateliers thématiques *Première série*

186 participants

mars-juillet

- Mise en place de groupes de travail thématiques pour poursuivre les travaux engagés lors des précédents temps de concertation en associant des représentants volontaires des structures membres et partenaires du Parc et porteuses d'expertises.
- La mise en place de ces groupes de travail répond à un besoin pour l'écriture de la Charte mais sera amenée à se poursuivre dans sa mise en œuvre pour évaluer l'atteinte des mesures, identifier de nouveaux projets et opportunités de coopération et veiller à la cohérence des projets de chacun.

Liste des ateliers thématiques

- Marque Valeur Parc (11 participants)
- Agriculture (30 participants)
- Tourisme (18 participants)
- Géopatrimoine (13 participants)
- Milieux naturels (20 participants)
- Forêt (25 participants)
- Eau (23 participants)
- Services & Mobilités (15 participants)
- Energies (21 participants)
- Patrimoine culturel (12 participants)
- Développement économique, artisanat (18 participants)



1 journée inter-commissions « révision »

70 participants

29 mai 2024

- Sollicitation des membres des quatre commissions dans un format élargi pour une présentation du projet stratégique de la Charte et ses grands principes ; un temps de travail collectif autour de la première proposition d'armature stratégique retenue pour la Charte (stabilisation des ambitions, orientations et mesures) ; un temps de mise en commun et de première identification des mesures phares de la Charte.



1 bureau syndical « révision »

12 participants

03 juillet 2024

- Stabilisation du projet stratégique discuté lors des précédents temps de concertation et de sa déclinaison opérationnelle.

Formalisation de la Charte | 2e semestre 2024

11 ateliers thématiques deuxième série

149 participants

Octobre-novembre

- Les groupes thématiques se sont remobilisés pour poursuivre le travail d'écriture des fiches mesures. Ces rencontres ont permis la stabilisation des cadres d'actions et opérations des fiches mesures et de travailler sur des propositions d'engagements des signataires, d'indicateurs de suivi et le lien avec le Plan de Parc.

Liste des ateliers thématiques

- Vivre ensemble, culture (12 participants)
- Services et mobilités (11 participants)
- Agriculture (18 participants)
- Aménagement, habitat et paysage (22 participants)
- Biodiversité (17 participants)
- Tourisme (17 participants)
- Eau (12 participants)
- Energies (18 participants)
- Forêt (5 participants)
- Développement économique (8 participants)
- Géopatrimoine (9 participants)



En 2025

1 séminaire inter-commissions « révision »

80 participants

8 janvier 2025

- Cette journée regroupant l'ensemble des acteurs ayant participé à l'écriture de la Charte a eu pour ambition de présenter l'avancement de l'avant-projet et de travailler à la finalisation du dispositif de suivi et évaluation de la Charte, et de discuter des principes de gouvernance à mettre en place.

1 conférence des maires et des élus du Parc

60 participants

30 janvier 2025

- Restitution de la concertation et présentation de l'avant-projet de Charte - Soulomès

6 réunions publiques connectées

100 participants

10 février 2025

- Restitution de la concertation et présentation de l'avant-projet de Charte - Alvignac, Caylus, Corn, Labastide-Murat, Lalbenque, Saint-Géry

5 Réunions bilatérales sur les engagements des signataires

3 structures

novembre 2024 et janvier 2025

- Réunions de travail avec la Région Occitanie, le Département du Lot et les services de l'Etat entre novembre 2024 et janvier 2025 afin de définir et d'affiner les engagements de chacun.

- Le projet de Charte a été **voté par le comité syndical du Parc le 7 mars 2025.**

2C | EN CONTINU

Avec les habitants

1 Enquête en ligne grand public

1036 participants

mars-octobre 2024

Afin de donner à chaque habitant du territoire la possibilité de contribuer à la révision de Charte, une enquête en ligne a été mise en place pour sonder leur perception des enjeux du territoire, leur connaissance et leurs attentes vis-à-vis du Parc. Une réorientation vers des questions spécifiques des répondants non-résidents du territoire (communes limitrophes ou visiteurs) a également permis de collecter le regard de ces autres usagers du territoire.

La participation importante a été favorisée par un appui des communes et intercommunalités, permis grâce aux outils de communication réalisés, pour relayer et faire connaître le dispositif d'enquête.

Le résultat de cette enquête est présenté dans FOCUS : UNE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS ET LES VISITEURS, ci-dessous.

Cette enquête se différencie de celle menée en 2023 par son objectif. Elle tend à faire connaître les **aspirations des habitants pour les années à venir**. L'enquête menée en 2023 portait sur la **perception et l'image qu'ont les habitants sur le Parc** et ses actions passées et actuelles.



CAP SUR 2042 DEMAIN S'INVENTE ICI !

À VOUS LA PAROLE !

Classé pour la première fois en 1999 par l'Etat, le Parc naturel régional des Causses du Quercy fête cette année ses 25 ans d'existence.

2024 est donc une année particulière, d'autant plus que nous engageons le renouvellement de notre Charte qui fixera un **nouveau cap à l'horizon 2042** sur la base d'un projet commun qui guidera l'action du Parc, de ses membres et de ses partenaires sur cette période.

Si ce temps va mobiliser élus.e.s, équipe, partenaires, acteurs économiques, associatifs et culturels, il va aussi être un **moment important pour vous**, pour recueillir votre expression.

Nous vous invitons à répondre à cette enquête qui vous prendra une dizaine de minutes. Différents temps de concertation seront organisés d'ici l'été afin d'imaginer ensemble l'avenir du territoire.

Catherine MAILAS
Présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc mondial UNESCO

70 Évènements grand public

2500 participants

mars-octobre 2024

La phase de concertation a été jalonnée de différents temps grand public organisés en complément des réunions publiques du 18 mars 2024.



TRANSHUMANCE VERS 2042

500 participants

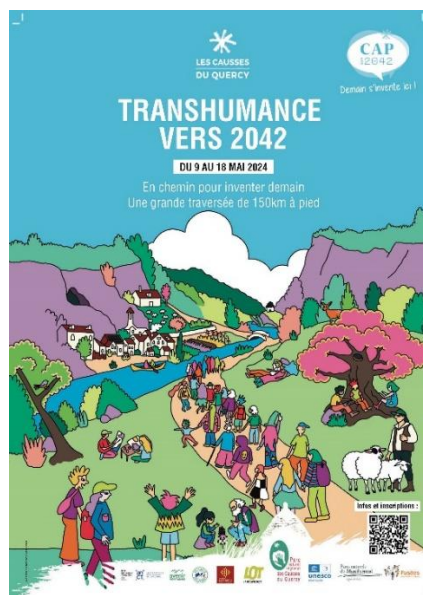
- Du 9 au 18 mai 2024, les habitants ont pu participer à une grande traversée du Parc : une randonnée pédestre de 10 jours et 150 km, de Gintrac à Caylus.
- A chaque étape, une exploration des grands enjeux de la prochaine Charte. Sur le chemin, les participants ont rencontré des personnes porteuses d'initiatives inspirantes et en soirée des grands témoins ont été invités à partager leur vision des enjeux du territoire.
- Tout au long de cette traversée, le collectif artistique Fusées a accompagné les randonneurs avec sa Caravane 42 qui a collecté pensées, témoignages, croquis ... créant petit à petit une œuvre collective qui garde la mémoire de cette expérience hors du commun. Le programme de cet événement est présenté en Annexe 4 : Programme de la transhumance vers 2042



25 ANS DU PARC

800 participants

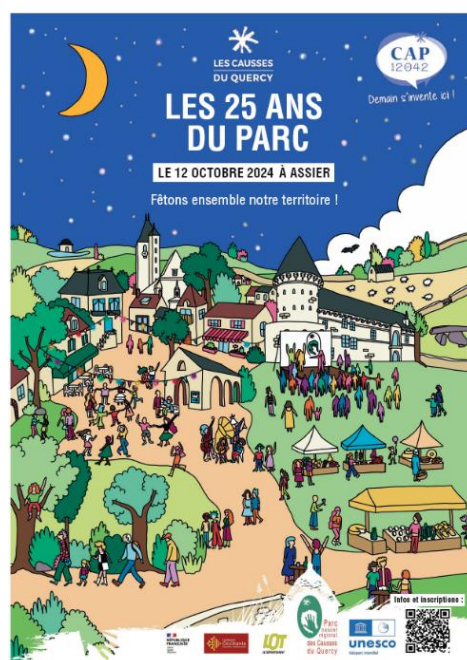
- Le Parc a fêté ses 25 ans à Assier le 12 octobre 2024.
- Plus de 200 personnes se sont rassemblées en début de journée pour découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de notre territoire à travers six balades.
- Le reste de la journée a été l'occasion pour les 60 exposants, acteurs du territoire de se présenter aux habitants (associations, acteurs économiques, partenaires institutionnels et techniques...).
- Cet anniversaire a permis aussi de rappeler l'importance des partenariats solides et du soutien institutionnel qui permettent au Parc de poursuivre ses objectifs avec succès.



Stand mobile

1 200 participants

- Le Parc a souhaité aller à la rencontre des habitants du territoire en installant un stand mobile d'information et recueil d'idées lors d'événement grand public : marchés gourmands, festivals, animations partenaires, supermarché, salons... Des informations sur le territoire, des boîtes à idées, formulaires d'enquête ont été les supports d'échanges intéressants entre les habitants et l'équipe du Parc.



24 Cahiers d'acteurs et contributions citoyennes

24 participants

mars-octobre 2024

▪ Mis en place début 2024, les cahiers d'acteurs ont permis à ceux qui le souhaitent de formaliser, en dehors des temps de participation prévus, une contribution écrite au projet de Charte. L'ensemble des contributions a été consulté et mis en débat lors des différents temps de concertation.

▪ Deux types de contribution ont été rendues possibles avec pour les acteurs institutionnels un format libre de contribution et pour la société civile un cahier de contribution citoyenne, avec différentes rubriques, proposé sur le site internet du Parc (en format de saisie ou en format à télécharger).

▪ Concernant les sujets traités dans ces espaces d'expression remontent plusieurs mentions de préoccupations locales spécifiques (opposition à certains projets ou événements jugés inadaptés) et un encouragement à une dynamique participative avec des propositions d'axes de progrès.



▪ Avec les partenaires

60 Rencontres avec les membres et partenaires du Parc

60 rencontres

en continu

▪ Tout au long de la révision de la Charte, les élus et la direction du Parc ont assumé un rôle **d'ambassadeur** du Parc et ont assuré un dialogue permanent, bilatéral avec les membres et les partenaires du Syndicat Mixte : **intervention dans des conseils communautaires et communaux, entretiens avec des équipes de direction et des représentants de structures**, etc.

Date	Nom		
		24 octobre 2023	pdte CCCLM
29 mars 2023	DGS CD46	25 octobre 2023	services Région
29 mars 2023	DGS Grand Figeac	31 octobre 2023	Bureau CCCLM
31 mars 2023	DGS CCCLM	14 novembre 2023	préfète du Lot
4 avril 2023	DGS CCPLL	16 novembre 2023	CODIR DDT
20 avril 2023	DREAL	16 novembre 2023	conseil communautaire PLL
10 mai 2023	DGS CAUVALDOR	6 décembre 2023	conférence des maires Grand Cahors
22 mai 2023	DDT46	7 décembre 2023	maire d'Assier
1 juin 2023	CODIR Grand Figeac	15 janvier 2024	commission permanente CD46
2 juin 2023	DGS CD46	30 janvier 2024	maire de Cajarc
8 juin 2023	DGS Grand Cahors	12 février 2024	DDT
15 juin 2023	DG CA46	21 février 2024	maire Caylus
28 juin 2023	services Région	2 avril 2024	Pdt CD82
10 juillet 2023	conseil communautaire CAUVALDOR	24 avril 2024	DG Agence de l'eau
18 juillet 2023	sous-préfète Gourdon	14 mai 2024	Maison de la Région Cahors
21 juillet 2023	DG CMA46	24 mai 2024	Pdt Grand Cahors
26 juillet 2023	PAH Grand Figeac	4 juin 2024	Bureau CA46
17 août 2023	DGS Ouest Aveyron Communauté	6 juin 2024	Camps de Caylus
22 août 2023	PAH Vallée de la Dordogne	25 juin 2024	conseil municipal de Bellefont la Rauze
24 août 2023	maire Lalbenque	4 juillet 2024	conseil communautaire CCCLM
31 août 2023	DG CCI46	6 septembre 2024	Bureau communautaire Grand Cahors
5 septembre 2023	Bio 46	17 septembre 2024	Exécutif Grand Figeac
14 septembre 2023	CA46	20 septembre 2024	directeur CC QRGA
15 septembre 2023	DGS CD46	15 octobre 2024	sous-préfète Gourdon
9 octobre 2023	maire et maires délégués Cœur-de-Causse	4 novembre 2024	conseil communautaire CAUVALDOR
10 octobre 2023	maire Gramat	26 novembre 2024	services Région
10 octobre 2023	conférence des maires Grand Figeac	9 décembre 2024	rencontre DGS EPCI/Parc
18 octobre 2023	président CD46	19 décembre 2024	conseil communautaire CCPLL
		28 janvier 2025	conseil communautaire CC QRGA

- Le Parc a également favorisé l'émergence d'espaces de dialogue collectifs pour soutenir la cohérence des actions menées à l'échelle du territoire :
 - **4 rencontres des DGS d'intercommunalités** : les 28 novembre 2023, 25 avril, 27 juin et 26 novembre 2024.
 - **1 rencontre des secrétaires de mairie** : le 14 novembre 2024.

BILAN DE LA CONCERTATION

5 000 participants aux différents évènements
confondus avec double compte

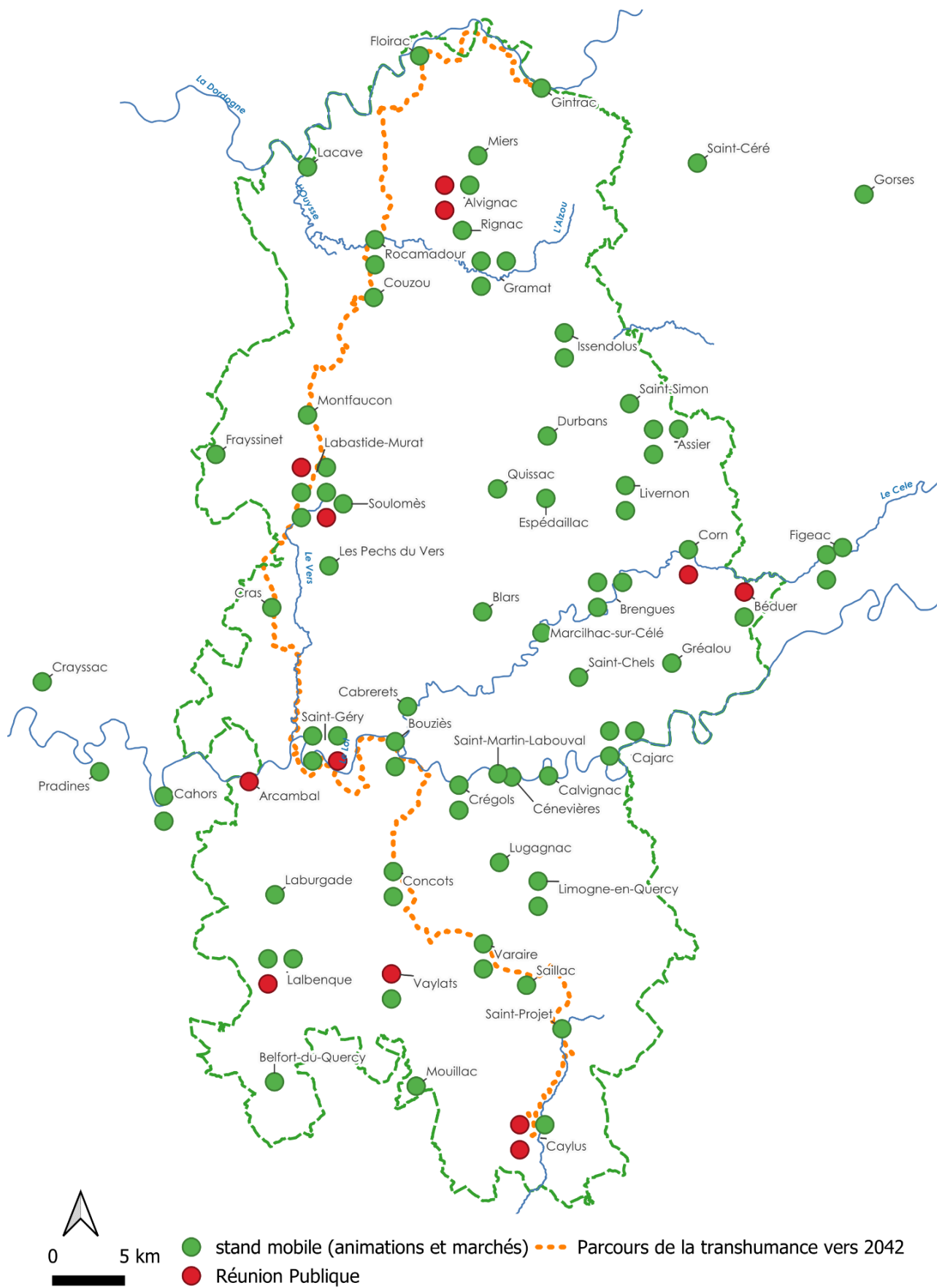
175 rencontres dédiées
à la révision de la Charte

Au-delà d'un bilan quantitatif qui témoigne de la très bonne participation, le dispositif de concertation a également reçu un très bon accueil des partenaires et des citoyens. Les nombreux lieux, outils et temps déployés ont permis de mieux faire connaître le Parc, son territoire, ses actions mais aussi les défis qu'il devra relever demain et le rôle que chacun pourra y jouer.

Certaines rencontres au format original et innovant pour le territoire et le Parc (conférence des élus, mobilisation des instances du Parc dans des formats « Révision », réunions publiques connectées, Transhumance vers 2042, etc.) ont été des moments exceptionnels, porteurs des valeurs du Parc, particulièrement bien accueillis, et ont permis de construire et d'enrichir en continu le projet de Charte et mettre le cap vers 2042.



Localisation des temps de rencontre dédiés aux habitants



Date	Commune	Evénement
17 mars 2024	Cénevières	Ciné-débat Mobilité
19 mars 2024	Pradines	Bourse aux document OT cahors-vallée du lot
23 mars 2024	Figeac	Semaine régionale des langues à la Maison de la Région de Figeac
28 mars 2024	Figeac	Bourse aux documents OT Figeac
30 mars 2024	Crécols	Balade sensorielle sur le sentier karstique
7 avril 2024	Bouziès	Challenge Sports Nature Solidaire
13 avril 2024	Saillac	Week-end de la biodiversité
16 avril 2024	Rocamadour	Pastoralisme et biodiversité
17 avril 2024	Frayssinet	Transhumance Rocamadour Luzech
22 avril 2024	Calvignac	Histoire de coupe
27 avril 2024	Cœur de Causse	Tisse-moi un mouton
9 mai 2024	Floirac	Transhumance2042 : Les paysages de demain
10 mai 2024	Rocamadour	Transhumance2042 : Architectures d'hier et d'aujourd'hui
11 mai 2024	Lugagnac	Fête du pâturage
11 mai 2024	Montfaucon	Transhumance2042 : L'eau, une ressource indispensable à la vie
12 mai 2024	Cras	Transhumance2042 : Du causse au cosmos, la tête dans les étoiles
13 mai 2024	Saint Géry-Vers	Transhumance2042 : La nature qui murmure à votre oreille
13 mai 2024	Cœur de Causse	Marché
14 mai 2024	Bouziès	Transhumance2042 : Mutations et défis de l'agriculture
15 mai 2024	Concots	Transhumance2042 : Le temps des liens
16 mai 2024	Varaire	Transhumance2042 : La biodiversité à l'heure de l'Anthropocène
17 mai 2024	Saint-Projet	Transhumance2042 : Diversités des ruralités
18 mai 2024	Cahors	Stand mobile
18 mai 2024	Caylus	Transhumance2042 : Fêtons ensemble l'arrivée à Caylus
18 mai 2024	Alvignac	Fête des abeilles (Apifolies)
18 mai 2024	Lacave	Les secrets des grottes de Lacave
18 mai 2024	Cahors	Marché
23 mai 2024	Saint-Céré	Le Géoparc s'invite à Saint-Céré
25 mai 2024	Corn	Rando nocturne en vallée du Célé
25 mai 2024	Belfort-du-Quercy	A la découverte du Quercy Blanc
29 mai 2024	Livernon	L'oasis du causse
1 juin 2024	Hors Parc	Juin jardins
1 juin 2024	Montauban	Les collections de phosphorites du Museum
2 juin 2024	Espédaillac	Fête de la brebis
7 juin 2024	Soulomès	Les toponymes, trésor du patrimoine rural
8 juin 2024	Brengues	Fête de l'eau à Brengues
8 juin 2024	Saint-Simon	Une maison pour les oiseaux
8 juin 2024	Cœur de Causse	Tornar a la font
9 juin 2024	Assier	L'étonnant paysage de la Devèze d'Assier
9 juin 2024	Les Pechs du Vers	Tornar a la font
14 juin 2024	Rignac	Le son des paysages
15 juin 2024	Gintrac	Le château de Taillefer : archéologie et paysage
17 juin 2024	Assier	Marché
19 juin 2024	Blars	A la recherche des eaux souterraines

22 juin 2024	Issendolus	Veici ven !
23 juin 2024	Issendolus	Veici ven !
24 juin 2024	Cœur de Causse	Marché
25 juin 2024	Crayssac	Le grand rêve de Tina - présentation publique du conte
28 juin 2024	Gramat	Marché de Gramat
28 juin 2024	Gramat	Stand au centre E.Leclerc
28 juin 2024	Quissac	A l'écoute de la forêt
6 juillet 2024	Miers	Le renouveau de la lavande
12 juillet 2024	Vaylats	Les animaux du passé dans le Quercy
12 juillet 2024	Couzou	La P'tite Rhinolophe
13 juillet 2024	Cajarc	Marché
13 juillet 2024	Cajarc	Marché
18 juillet 2024	Saint-Géry	Marché
18 juillet 2024	Saint Géry-Vers	Marché
19 juillet 2024	Laburgade	Festival Ren'art
19 juillet 2024	Cajarc	Africajarc
19 juillet 2024	Mouillac	Les animaux du passé dans le Quercy
22 juillet 2024	Saint-Martin-Labouval	Les animaux du passé dans le Quercy
31 juillet 2024	Saint-Chels	Salon du livre / marché des producteurs
2 août 2024	Lalbenque	Estiv'oc
6 août 2024	Marcilhac-sur-Célé	Marché de producteurs
17 août 2024	Varaire	Vrai repaire
31 août 2024	Durbans	Terre en fête
6 septembre 2024	Cabrerets	Marché
7 septembre 2024	Béduer	L'itinérance accessible pour tous
12 septembre 2024	Limogne-en-Quercy	Mondes disparus des Causses du Quercy
20 septembre 2024	Hors Parc	Fête des familles
20 septembre 2024	Gréalou	La nécropole mégalithique du Pech Laglaire
24 septembre 2024	Livernon	Mondes disparus des Causses du Quercy
28 septembre 2024	Gorses	Foire forestière du Lot 2024
6 octobre 2024	Crégols	Balade sensorielle sur le sentier karstique
12 octobre 2024	Assier	Les 25 ans du Parc



PARTIE 3 **FOCUS** : UNE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS ET LES VISITEURS

A travers son ambitieux dispositif de concertation déployé dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc a souhaité donner la parole aux habitants du territoire à travers différents temps et outils de participation devant permettre de mobiliser les habitants et visiteurs du territoire dans leur diversité socio-démographique et territoriale.

Le processus de révision a ainsi permis :

- l'organisation de **six réunions publiques** simultanées en mars 2024 qui ont permis de mailler le territoire et de réunir **179 participants**.
- la réalisation d'**une enquête en ligne à destination du grand public** qui a **mobilisé 1 036 répondants**. A noter qu'en 2023, une première enquête visant à recueillir l'avis des habitants sur le Parc et son action avait été réalisée par correspondance et sur les marchés du territoire.
- le déploiement sur l'ensemble du territoire de **70 temps à la rencontre des habitants du territoire**, avec un stand mobile, qui ont permis d'échanger avec **1 200 habitants** et visiteurs du territoire.
- l'organisation de deux événements structurants avec **la Transhumance vers 2042** en mai 2024 qui a mobilisé **500 participants** sur une semaine et **les festivités des 25 ans du Parc** en octobre 2024 avec **800 participants**.
- la rencontre de **collégiens** à Gramat (1 classe de 4ème) et Cajarc (1 classe de 6ème, 2 classes de 5ème et 2 classes de 4ème) autour de la question : **En 2042, vous aurez 30 ans. Qu'est-ce qui vous donnerait envie de vivre sur le territoire ?**

Ces différentes séquences, qui ont été l'occasion de créer des temps d'échanges entre les représentants politiques et techniques du Parc et les citoyens, ont notamment permis de :

- **appréhender la perception du Parc par le grand public,**
- **sensibiliser le grand public au Parc et à son action,**
- **exprimer les attentes du grand public dans sa diversité vis-à-vis du Parc,**
- **intégrer le regard des habitants et des visiteurs à la définition des grands défis et priorités pour le territoire et au projet pour le Parc à l'horizon 2042,**
- **conforter l'intérêt d'associer les citoyens à la mise en œuvre de la future Charte et interroger les modalités et conditions de leur association.**

L'APPORT DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Suivant la même méthode d'animation que les travaux en commissions de février 2024, les réunions publiques avaient pour objectif d'accompagner les participants à se projeter à l'horizon 2042 en imaginant les conditions qui auraient permis au territoire d'obtenir le label du Parc naturel régional le plus exemplaire de France.

A travers une parole libre organisée dans le cadre de petits groupes, les participants ont pu s'exprimer sur les différents leviers à mobiliser pour faire des Causses du Quercy un territoire exemplaire d'ici 2042.

Le nuage de mots ci-dessous reflète la grande diversité de sujets qui ont été évoqués par les habitants et qui se retrouvent dans la présente Charte.



appréciation des différentes composantes du territoire et de leurs évolutions, perception des perspectives d'évolution du territoire, regard sur les enjeux de demain, connaissance du Parc, perception du rôle du Parc, attendus vis-à-vis du Parc.

50% de répondants habitant le territoire depuis plus de 20 ans
35% de répondants retraités

- **204 répondants habitant sur une commune située en proximité du territoire** interrogés sur les items suivants : connaissance du Parc, perception de la plus-value d'un Parc, perception des évolutions possibles du territoire.
- **117 répondants visiteurs réguliers ou occasionnels** du territoire interrogés sur les items suivants : image du territoire, connaissance du Parc, image des Parcs naturels régionaux et spécifiquement du Parc des Causses du Quercy, perception des évolutions possibles du territoire.

Profils des répondants

64% de répondants disposant d'une résidence secondaire
18% de répondants en vacances

ENQUÊTE HABITANTS
 RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

CAP SUR 2042 DEMAIN S'INVENTE ICI !
 À VOUS LA PAROLE !

Classé pour la première fois en 1999 par l'État, le Parc naturel régional des Causses du Quercy fête cette année ses 28 ans d'existence.

2024 est donc une année particulière, d'autant plus que nous engageons le renouvellement de notre Charte qui fixe les axes majeurs du territoire 2042 sur la base d'un projet commun qui guidera l'action du Parc, de ses membres et de ses partenaires sur cette période.

Si ce temps va mobiliser élus, équipes, partenaires, acteurs économiques, associatifs et culturels, il va aussi être un moment important pour vous, pour recueillir votre expression.

Nous vous invitons à répondre à cette enquête qui vous prendra une dizaine de minutes.
 Différents temps de concertation seront organisés d'ici l'été afin d'imaginer ensemble l'avenir du territoire.

Caroline MARTEL
 Présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc mondial UNESCO

ENQUÊTE HABITANTS
 RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

CAP SUR 2042 DEMAIN S'INVENTE ICI !
 LE TERRITOIRE D'AUJOURD'HUI
 VOTRE PERCEPTION DU TERRITOIRE

Cette première partie du questionnaire porte sur votre perception actuelle du territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

1. Globalement, vous considérez que vous vivez plutôt...
 Une seule réponse possible

Dans votre commune En Midi-Pyrénées ou en Occitanie

Dans un bassin de vie plus vaste qui dépasse votre commune et correspond à vos déplacements quotidiens Dans le sud-ouest

Dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy Autre

Dans le Lot

2. Comment évaluez-vous votre qualité de vie sur le territoire ?
 Attribuez le nombre d'étoiles correspondant, 5 étant le maximum

3. Quelle image avez-vous du territoire ?
 Plusieurs réponses possibles

Présence Jeune
 Exceptionnel et unique Purif
 Dynamique Équilibré
 Harmonieux Accessible
 Calme Attrayant
 Belle et bon de tout Innovant
 En danger Jeune
 Vieillesse Autre

ENQUÊTE HABITANTS
 RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY

CAP SUR 2042 DEMAIN S'INVENTE ICI !
 VOUS & LE PARC NATUREL RÉGIONAL

Cette troisième partie porte sur votre connaissance et vos attentes vis-à-vis du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

1. A propos de Parc et de sa Charte, vous considérez-vous en accord avec les phrases suivantes ?
 Une seule réponse possible par ligne

	Ou j'aime	Ou j'aime pas	N'importe	Nou, pas du tout	Je ne sais pas
Je connais le territoire du Parc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je connais les missions du Parc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je connais la Charte du Parc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je comprends l'articulation du Parc avec les autres territoires proches	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je connais des actions portées par le Parc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je trouve que le Parc communique efficacement sur son rôle et son action	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je trouve que le Parc est en phase avec les préoccupations des habitants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je trouve que le Parc est en phase avec les préoccupations des habitants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je trouve que le Parc est un territoire plus présent et visible que ses voisins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

2. Placer le curseur au plus près de la phrase que vous pensez la plus juste

J'attire l'attention sur le territoire pour améliorer Je trouve que le Parc est un espace pour améliorer

3. Par quels biais avez-vous des informations sur l'action du Parc ?
 Plusieurs réponses possibles

Le newsletter du Parc La bulletin d'information de votre commune ou de votre intercommunalité
 L'agenda des Causses La boutique locale
 La presse locale Les événements et manifestations organisés par le Parc
 Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn...) Vous n'avez jamais parlé du Parc
 Le site internet du Parc Vous n'avez jamais parlé du Parc



ENQUÊTE EN LIGNE REGARD DES HABITANTS

1/ Une qualité de vie reconnue ...

Comment évaluez-vous votre qualité de vie sur le territoire ? **4,1**^{/5}

Part des répondants considérant que les enfants qui grandissent aujourd'hui sur le territoire auront envie d'y vivre en 2040 **72%**

... qui repose sur son caractère rural, préservé et remarquable ...

Quelle image avez-vous du territoire ? *Les répondants considèrent le territoire comme...*



64% rural



60% calme



62% préservé



42% exceptionnel et unique

... et des atouts.

Quels sont les principaux atouts du territoire ? *Les répondants citent en réponse ...*



81% ses paysages



60% son ciel nocturne



72% son cadre de vie



58% ses villages



69% sa tranquillité



44% ses activités de pleine nature



64% ses patrimoines naturels



41% son patrimoine culturel et sa vie culturelle

QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS ?

Les patrimoines dans leur grande diversité sont identifiés par les répondants de l'enquête comme un des principaux atouts du territoire. L'**AMBITION 1**, « Sauvegarder et valoriser ensemble la richesse et la diversité de nos biens communs » de notre projet de territoire qui embrasse l'ensemble des patrimoines reflète ainsi pleinement cette expression.

Quelle est votre satisfaction ? *Part de répondant se déclarant très satisfait ou satisfait ...*

99%

La nature et l'environnement

70%

Les activités et équipements culturels

91%

Les produits locaux

63%

L'offre de commerces

86%

La vie associative

60%

Les activités et équipements sportifs

74%

La couverture numérique et téléphonique

53%

Les services à destination de l'enfance et de la jeunesse

2/ Un territoire qui fait face à des fragilités ...

Quels sont les principales faiblesses du territoire ? *Les répondants citent en réponse ...*



60% Son offre de transport



45% Son marché de l'emploi



49% Son offre de logement



25% Son accessibilité

**45%**

Ses équipements et services

**15%**

Son dynamisme

... qui nécessitent une certaine vigilance

Quelle image avez-vous du territoire ?

*Les répondants considèrent le territoire comme...***35%**

vieillissant

Pour vous, la qualité de vie du territoire ...

28%

se dégrade

Quel est votre satisfaction des offres du territoire ?

*Part de répondant se déclarant peu satisfait ou pas satisfait ...***84%**

les services de santé

82%

l'offre de transports

80%

l'offre de logements

52%

les services publics et de solidarités

50%

les services à destination des seniors

QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS ?

Les services, et notamment ceux de santé, ainsi que les offres de transport sont parmi les offres les moins bien évaluées par les habitants. La Charte prend en compte ces deux thématiques à travers deux mesures phares (**MESURE PHARE 3-1-1** « Favoriser le maintien et l'émergence d'offres de services et de commerces accessibles et adaptées à la ruralité ») et des mobilités (**MESURE PHARE 3-1-2** « Développer des solutions de mobilité décarbonées et adaptées à la diversité des besoins »).

3/ Des défis prioritaires pour demain

A quels enjeux le territoire devra répondre en priorité demain ?

*Part de répondant considérant comme « très prioritaire »***68%**

La gestion de la ressource en eau

59%

La préservation et la restauration des ressources naturelles, de la biodiversité et des paysages

59%

Le maintien d'une agriculture au service d'une alimentation de qualité

54%

L'adaptation au changement climatique

48%

Le dynamisme économique (maintien et création d'emplois)

42%

La réduction de la consommation d'énergie pour se loger, se déplacer, etc.

41%

L'accès aux différents services

38%

Le développement des offres de mobilité alternative à l'automobile

QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS ?

L'expression des défis prioritaires par les habitants du territoire se reflète également à travers le projet stratégique et opérationnel :

- La problématique de l'eau, identifiée comme première priorité par les habitants, compte parmi les mesures phares de la Charte à travers la **>MESURE PHARE 1-2-1** « Optimiser et coordonner les usages pour partager et préserver la ressource en eau ».
- Idem pour la protection de la biodiversité (avec la **>MESURE PHARE 1-3-3** « Améliorer la reconnaissance de la biodiversité « ordinaire » en faveur de sa préservation et sa valorisation ») ou l'agriculture avec la **>MESURE PHARE 2-1-1** « Garantir les conditions d'une agriculture viable, vivable et attractive ».
- Autre exemple de la bonne prise en compte des priorités des habitants (et de leur rencontre avec celles des autres acteurs), les attentes autour de l'adaptation du changement climatique qui transparaît comme un **DEFI TRANSVERSAL** du projet stratégique.

4/ Connaissance, perception et attendus vis-à-vis du Parc

A propos du Parc et de sa Charte, vous considérez-vous en accord avec ces phrases ?

Les répondants se considèrent comme pleinement ou partiellement en accord avec les phrases ci-dessous...

Je trouve que le Parc est une chance pour le territoire **78%**

81% Je connais le périmètre du Parc

58% Je connais des actions portées par le Parc

63% Je connais les missions du Parc

58% Je trouve que le Parc est en phase avec les préoccupations des habitants

QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES HABITANTS ?

Si le Parc est globalement bien identifié et bien perçu par les habitants de son territoire, des marges de progrès subsistent pour renforcer sa visibilité. En réponse, le Parc souhaite renforcer les démarches participatives au cours de la mise en œuvre de la Charte 2027-2042 ainsi que les actions de communication et de sensibilisation.

5/ Quel Parc pour demain ?

73% Un Parc qui préserve le territoire

43% Un Parc qui fait mieux connaître ses missions et ses réalisations

59% Un Parc qui participe à améliorer les conditions de vie des habitants

42% Un Parc qui dynamise l'économie du territoire

45% Un Parc qui sensibilise sa population

42% Un Parc qui fait "autrement" *et invente un nouveau modèle de développement

44% Un Parc qui renforce son lien avec les habitants

41% Un Parc qui valorise et rend visible les atouts du territoire



ENQUÊTE EN LIGNE REGARD DES VISITEURS DU TERRITOIRE

Quelle image avez-vous du territoire ? Les répondants considèrent le territoire comme...



70% calme



66% préservé



67% rural



56% exceptionnel et unique

Que signifie pour vous de séjourner dans un territoire de Parc naturel régional ?

89% Être dans un environnement de qualité

49% Être dans un territoire où il fait bon vivre

76% Être dans un territoire préservé et authentique

44% Être dans un territoire où on peut consommer des produits de qualité

62% Être plus proche de la nature

32% Être loin de la foule

Vous considérez-vous en accord avec cette phrase

Je trouve que le Parc est un territoire mieux préservé qu'un autre territoire

70%

ENQUÊTE EN LIGNE REGARD DES RÉSIDENTS DES TERRITOIRES LIMITOPHES

Pour vous, habitez sur un Parc naturel régional ...

C'est une chance et la garantie de vivre dans un territoire remarquable

83%

Vous considérez-vous en accord avec cette phrase

Je trouve que le Parc est un territoire mieux préservé qu'un autre territoire

68%

Qu'est-ce qui différencie pour vous un territoire de Parc naturel régional par rapport au lieu où vous vivez ?

87% Être dans environnement de qualité

38% Être dans un territoire où il fait bon vivre

72% Être dans un territoire préservé et authentique

33% Être dans un territoire où on peut consommer des produits de qualité

55% Être plus proche de la nature

22% Être dans un territoire avec une vie culturelle forte

QUELLE PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES VISITEURS ET DES RÉSIDENTS DES TERRITOIRES LIMITOPHES ?

Les visiteurs ou les résidents des territoires limitrophes perçoivent le territoire du Parc comme un espace reconnu pour son environnement et son caractère préservé. La préservation de ces atouts et leur valorisation confortent l'ensemble du projet stratégique de la Charte 2027-2042 et incitent notamment à favoriser un tourisme soutenable défini au sein de l'**ORIENTATION 2-3** « Affirmer le Parc comme un territoire touristique engagé dans la sobriété et porteur de sens », à soutenir une communication externe basée sur les marqueurs du territoire et à engager des démarches de coopération au-delà de son périmètre.

D'AUTRES GRANDS TEMPS DE RENCONTRES

En complément des réunions publiques et de l'enquête en ligne, le Parc a déployé d'autres temps de concertation à destination du grand public afin de garantir une large participation :

- deux grands événements avec **La Transhumance vers 2042** en mai 2024 qui a mobilisé 500 participants sur une semaine et **La fête des 25 ans du Parc** en octobre 2024 avec 800 participants qui ont permis d'aborder dans différents cadres la révision de la Charte et l'écriture du projet de territoire à l'horizon 2042.
- des interventions dans **les collèges** de Gramat et Cajarc.
- L'organisation de **70 temps « aller vers »** avec un stand mobile, qui ont permis d'échanger avec 1 200 habitants et visiteurs du territoire, y compris ceux qui ne s'impliquent pas d'eux-mêmes dans les démarches de concertation citoyenne et qui sont de fait généralement peu entendus

Si le cadre des échanges était spécifique à chaque temps, l'ensemble de ces rencontres a permis aux participants d'exprimer leur regard sur les priorités pour le territoire du Parc à l'horizon 2042. Différents grands messages, qui ont permis d'alimenter et de consolider le projet stratégique et opérationnel se dégagent ainsi, sans ordre de priorité :

- **la préservation de la biodiversité locale et plus globalement des ressources naturelles (notamment l'eau) du territoire** en limitant les pressions qu'elles peuvent subir : urbanisation, pollutions liées aux activités humaines, développement non-maîtrisé et inadapté des énergies renouvelables, pratiques raisonnées des loisirs (chasse, loisirs motorisés, etc.) **>ORIENTATIONS 1-2, 1-3, 1-4, 2-3 & 2-4**
- **la préservation du cadre de vie du territoire et l'accompagnement vers le renouvellement de son dynamisme et de son attractivité** en maintenant et développant des offres de services (notamment de santé et de solidarités), de commerces, de mobilités, de logements et d'emplois répondant aux attentes de tous les habitants, (y compris des jeunes et des familles) et adaptées à la ruralité et au défi du vieillissement. **>ORIENTATION 2-5 & AMBITION 3**
- **la protection des marqueurs identitaires du territoire** : entretien des paysages et du patrimoine bâti, animation de la culture occitane et des traditions locales, préservation des patrimoines géologique et archéologique, etc. **>ORIENTATIONS 1-5 & 3-3**
- **la responsabilisation environnementale des activités économiques** (tourisme, artisanat, agriculture, etc.) en veillant à leurs impacts et à leur conciliation avec les ambitions de préservation du territoire. **>AMBITION 2**
- **le maintien d'une agriculture locale, nourricière, diversifiée et durable** en favorisant les pratiques respectueuses de l'environnement et contribuant à la préservation de la biodiversité (notamment des haies) et des paysages, en limitant les grandes exploitations, en soutenant la transmission des exploitations. **>ORIENTATION 2-1**
- **l'engagement du territoire dans la transition énergétique** en agissant sur la réduction de la consommation d'énergie (mobilités, logements) et sur la production d'énergies renouvelables sans porter préjudice aux atouts du territoire. **>ORIENTATION 2-4**



PARTIE 4 INFORMATION ET COMMUNICATION

Une **stratégie de communication** a été déployée afin de donner **envie au plus grand nombre de participer** mais aussi de garantir à chacun que sa **contribution est utile et légitime**. Face aux difficultés de visibilité et de reconnaissance auxquelles sont confrontées les Parcs, le déploiement d'une stratégie de communication engageante autour de la révision constitue un levier indispensable de sa réussite.

Différents leviers et outils de communication ont ainsi été mis en place :

4A | IDENTITE VISUELLE

La création d'une **identité graphique** dédiée et déclinée sur plusieurs supports ;



4B | SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

- la **valorisation du site internet du Parc**, renouvelé en début de procédure, a joué un rôle de **porte d'entrée majeure** en rassemblant les différentes ressources et informations relatives à la démarche et en relayant son actualité (enquêtes, réunions publiques) ;
- Création d'une rubrique dédiée sur le site internet :



LES CAUSSES DU QUERCY

EXPLOREZ LES CAUSSES DU QUERCY

LE PARC VOUS ACCOMPAGNE

COMPRENDRE LE PARC

Comprendre le Parc > Le projet > Révision de la Charte

Révision de la Charte



Demain s'invente ici !

Depuis 2023, le Parc révisé sa Charte. Une invitation à écrire, tous ensemble, l'avenir des Causse du Quercy !

En 2027, le Parc naturel régional des Causse du Quercy va se doter d'une nouvelle Charte, qui fixera les nouveaux objectifs à l'horizon 2042 sur la base d'un projet commun. Cette révision de la Charte du Parc est un moment essentiel pour l'avenir du territoire !

Les étapes de la Révision

LIEN UTILE

[Cartographie du périmètre d'étude](#) (pnrcq.maps.arcgis.com)

DOCUMENTS UTILES

[Rapport d'Evaluation Charte 2012-2027](#) (pdf, 38,39 mo)

[Synthèse du rapport d'Evaluation Charte 2012-2027](#) (pdf, 4,91 mo)

[Regards 50 Appropriation du Parc par les habitants](#) (pdf, 1,21 mo)

[Le Parc écrit l'avenir avec ses habitants - Cahier spécial La Dépêche 10 février 2024](#) (pdf, 10,48 mo)



Les études préalables

En savoir plus →



Participez à la concertation !

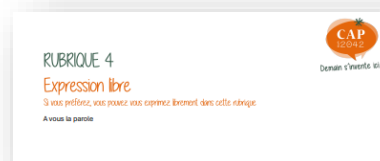
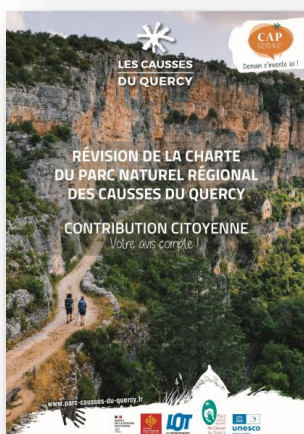
En savoir plus →



L'écriture du projet de Charte

En savoir plus →

- Mise en ligne d'un formulaire de contribution citoyenne (« Cahier d'acteurs ») sur le site internet sous une version formulaire en ligne ainsi qu'un formulaire pdf à remplir : **24 cahiers** ont été remplis par les habitants



- la mobilisation des réseaux sociaux (facebook, linkedin) et des supports habituels du Parc ;

Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc mondial Unesco
2 février 2024 · 🌐

👉 Donnez votre avis !
C'est parti pour le renouvellement de la Charte du Parc pour la période 2027-2042. E... En voir plus

LES CAUSSES DU QUERCY
Le Parc naturel régional des Causses du Quercy écrit l'avenir avec ses habitants

Répondre à l'enquête en ligne pour donner votre vision du Parc et vos attentes pour l'avenir :

Réunions publiques
Lundi 18 mars à 18h
Alviac, Arcambal, Bédouer, Caylus, Labastide-Murat et Vaylats

www.parc-causses-du-quercy.fr

Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc mondial Unesco
11 mars 2024 · 🌐

A vos agendas !
Lundi 18 mars à 18h, le Parc vous invite à participer aux réunions publiques sur le renouvellement de sa Charte dans les communes de ... En voir plus

6 réunions publiques en simultané le 18 mars à 18h

Aucune statistique à afficher

Booster à nouveau

Vous, Nils Brunet, Catherine Marlas et 27 autres personnes

16 partages

Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc ...
2385 abonnés
7 mois · Modifié · 🌐

RÉUNIONS PUBLIQUES EN SIMULTANÉ DANS 6 COMMUNES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY ... plus

20

Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc mondial Unesco
15 mars 2024 · 🌐

Notez bien les dates !
Du 9 au 18 mai prochains, le Parc vous invite à la Transhumance vers 2042 : une traversée itinérante et artistique de 150 km à pied pour inventer... En voir plus

TRANSHUMANCE VERS 2042
DU 9 AU 18 MAI 2024
En chemin pour inventer demain
Une grande traversée de 150km à pied

shumance 2042

Boostez cette publication pour une plus grande couverture pour Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc mondial Unesco.

Booster la publication

Nils Brunet, Catherine Marlas et 27 autres personnes

21 partages

J'aime Commenter Partager

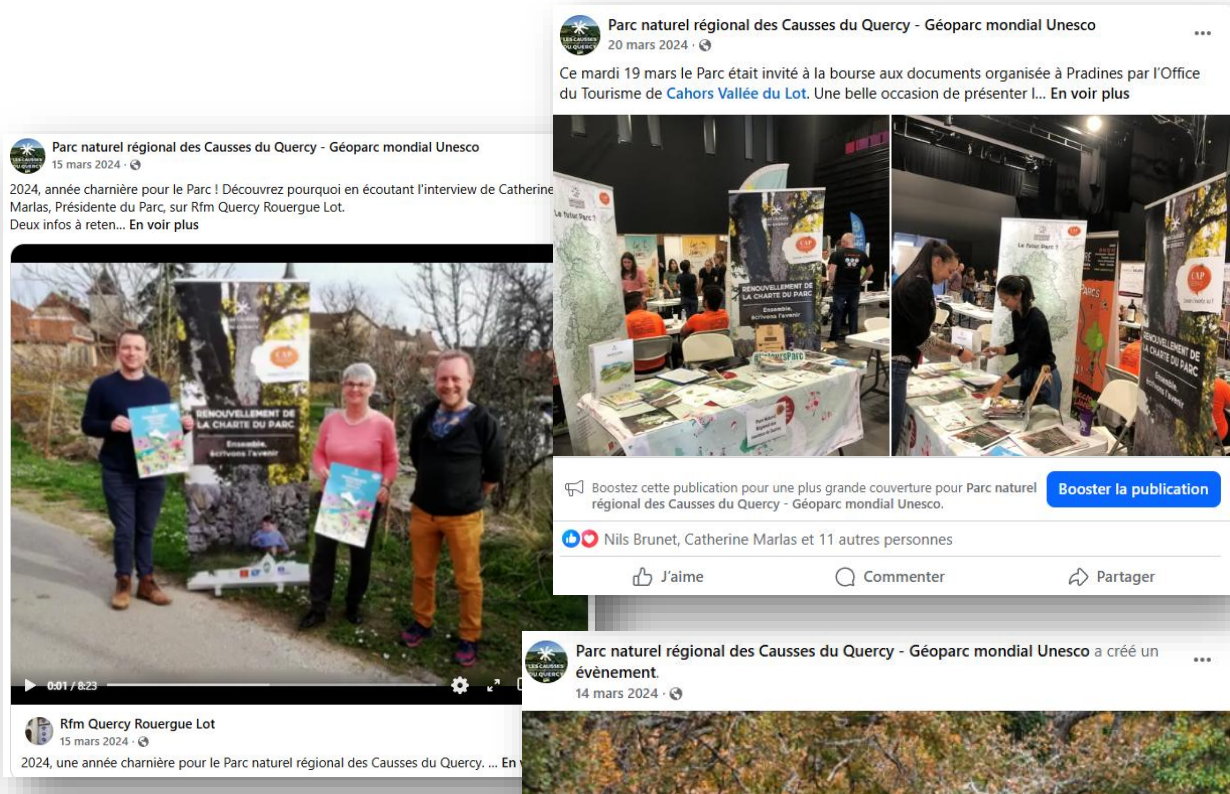
Boostez cette publication pour une plus grande couverture pour Parc naturel régional des Causses du Quercy - Géoparc mondial Unesco.

Booster la publication

Nils Brunet, Catherine Marlas et 5 autres personnes

1 partage

J'aime Commenter Partager



4C | PUBLICATIONS

- **Etude préalable** : voir Élaboration des études préalables (2023), chapitre 2A | ci-dessus
- la diffusion d'**un tiré à part de 8 pages** dans la Dépêche du Midi présentant le territoire, les missions et les actions phares du Parc et les grands rendez-vous de la concertation ; document présenté en Annexe 4 : Programme de la transhumance vers 2042



Embarquez pour la

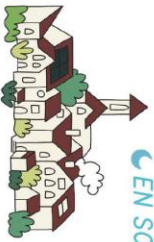
Transhumance VERS 2042

Le Parc engage le renouvellement de sa Charte qui fixera un nouveau cap à l'horizon de 2042. A cette occasion, embarquez pour un voyage dans le temps et dans l'espace. Venez sillonner le futur Parc, rencontrer des acteurs investis et imaginer ensemble le territoire.

EN JOURNÉE, sur le chemin *

Sur inscription - gratuit

Chaque jour nous arpenterons ensemble causses et vallées, au cours d'une randonnée pédestre de 10 à 20 km. Chacun pourra témoigner de ses expériences, de ses attentes, de ses propositions pour construire un avenir commun.



EN SOIRÉE 20h30 - Salles des fêtes des villages étapes

Libre accès - gratuit

Dans les villages étapes, des grands témoins nous inviteront à prendre un peu de recul en partageant des visions plurielles.



Chaque étape sera l'occasion d'explorer un des grands enjeux de la prochaine Charte du Parc

1 Jeudi 9 mai
On aime le beau ?
Paysages et urbanisme

2 Vendredi 10 mai
Pierre, cailloux, joyaux ?
Patrimoine bâti

3 Samedi 11 mai
Bien sûr à sec ?
Eau

4 Dimanche 12 mai
De quel bois le me chauffe ?
Energie et nuit

5 Lundi 13 mai
Seuls au monde ?
Biodiversité et milieux naturels

6 Mardi 14 mai
L'avenir est dans le pré ?
Agriculture et forêt

7 Mercredi 15 mai
Vive ensemble ?
Culture, éducation

8 Jeudi 16 mai
Mondes disparus ?
Patrimoine géologique

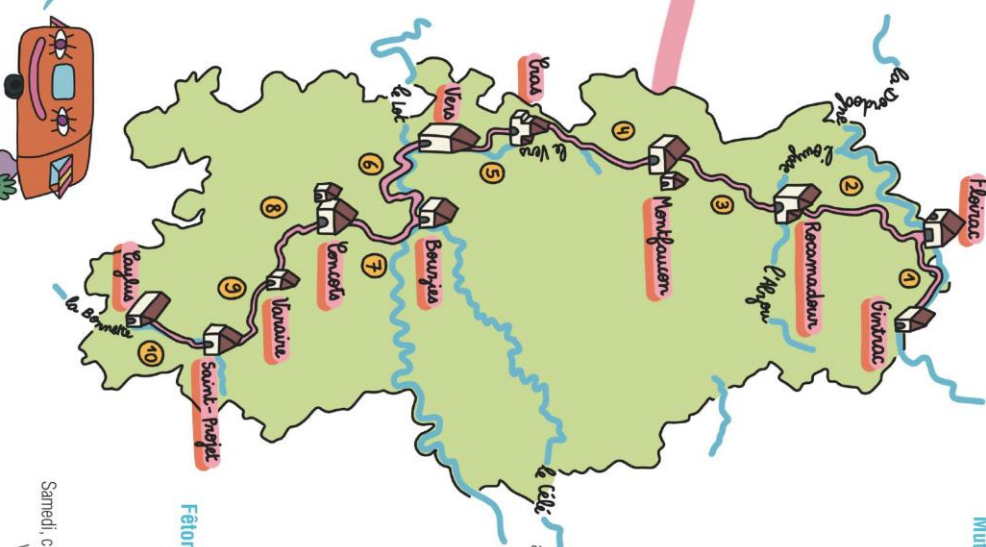
Les artistes du collectif FUSEES, une joyeuse équipe, attentive et curieuse, accompagnée de leur Caravane 42 transformée en studio radio et espace d'exposition mobile, gardera la mémoire de ces moments partagés ! Ils rythmeront la marche de temps d'observation, de silence, de jeux, de croquis de paysages...
www.fusees.fr



9 Vendredi 17 mai
A la moda del causse ?
Activité, économie et emploi

10 Samedi 18 mai
Rejoignez-nous !
Tourisme et loisirs

11 Dimanche 19 mai
Fêtons ensemble l'arrivée à Caylus
Parcours artistique, une boucle en libre accès pour revivre ou découvrir les moments forts de l'aventure.
RDV à partir de 15h30 jusqu'à 18h



12 Lundi 20 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

13 Mardi 21 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

14 Mercredi 22 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

15 Jeudi 23 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

16 Vendredi 24 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

17 Samedi 25 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

18 Dimanche 26 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

19 Lundi 27 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

20 Mardi 28 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

21 Mercredi 29 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

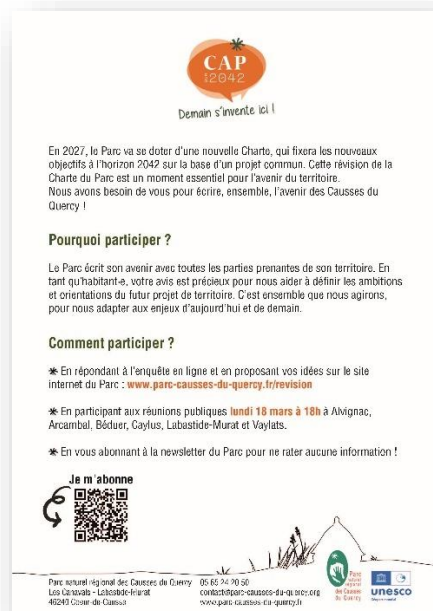
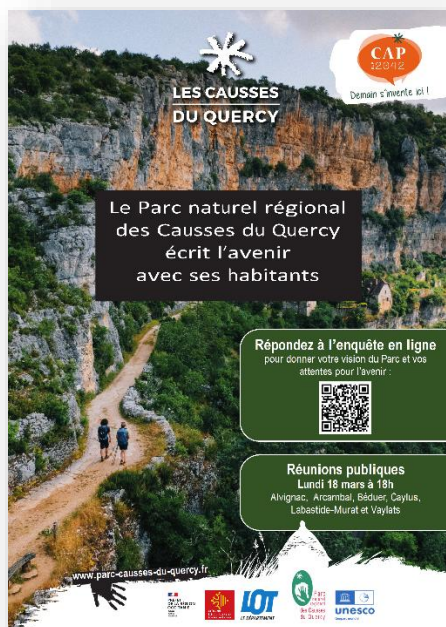
22 Jeudi 30 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

23 Vendredi 31 mai
Faisons ensemble l'arrivée à Caylus

- Annexe 5 : Tiré à part de la Dépêche du Midi

- un **kit de communication** (affiche, courrier type, etc.) a également été élaboré et diffusé aux membres et partenaires du Parc pour qu'ils en soient les relais ;

Affiches et flyers :



Contenus écrits à réutiliser :



MODE D'EMPLOI

- En jaune **Éléments à adapter pour chaque commune en fonction de votre situation**
 - Nous vous proposons deux niveaux d'information et de contenu
 - > Un premier niveau sur la procédure de révision et les dates
 - > Un second niveau si vous souhaitez réaliser un article plus important sur le Parc
- Vous pouvez insérer la carte du périmètre de révision du Parc (dossier Carte)
Vous pouvez utiliser des visuels (dossier visuels)

NIVEAU 1 / INFORMATION SUR LA REVISION

Classé pour la première fois par l'Etat en 1999, le **Parc naturel régional des Causses du Quercy** fêtera cette année ses 25 ans d'existence.

2024 est donc une année particulière. Le Parc s'engage en effet dans le **renouvellement de sa Charte** et élargit son territoire à 21 communes qui souhaitent le rejoindre.

Elle doit permettre de fixer un cap pour le territoire sur la base d'un projet commun qui guidera son action, en lien avec l'ensemble de ses membres et de ses partenaires, à l'horizon 2042.

Cette révision de la Charte est donc un moment majeur de la vie du Parc.

Elle mobilisera en ce sens **l'ensemble des forces vives du territoire** (élus, entreprises, associations, acteurs culturels, etc.) dont vous faites parties !

Votre regard sur le territoire d'aujourd'hui et vos attentes pour celui de demain comptent !

Le Parc vous invite à participer à

- ⇒ Une **enquête en ligne** accessible sur le site internet du Parc
<https://www.parc-causses-du-quercy.fr/revision>
ou avec le QR code ci-contre **[insérer le fichier qrcode_revision.png]**
- ⇒ Une **réunion publique** qui aura lieu le lundi 18 mars 2024 à 18h00 en simultané dans six communes du territoire. Une rencontre se tiendra notamment sur la commune de **à adapter pour chaque commune.**

Votre participation est donc indispensable pour imaginer le territoire sur lequel vous souhaitez vivre demain ! Nous comptons sur vous !

Divers visuels de communication :



- la réalisation d'un **film de valorisation de la concertation** réalisée en 2024 (consultable avec le QR code).



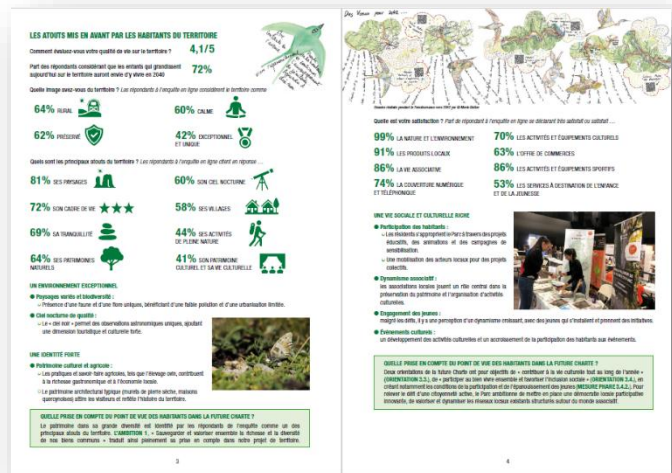
▪ Synthèse de la

concertation :

Ce document de synthèse est la restitution de cette période de concertation, clôturée le 12 octobre 2024 lors des célébrations des 25 ans du Parc.

Ce document a pour vocation de synthétiser l'ensemble des contributions recueillies et de montrer comment elles se traduiront dans le cadre du nouveau projet de territoire pour la période 2027-2042.

Ce document est accessible depuis le site internet du Parc-Géoparc <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/revision/>



4D | REVUE DE PRESSE

Les différents canaux de la presse local ont également permis d'informer la population du processus de concertation pour la révision.

L'ensemble des articles publiés par La Dépêche du Midi, la Vie Quercynoise, Dire Lot, le Petit Journal sont repris en Annexe 6 : Revue de Presse



BÉDUER

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy renouvelle sa charte

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy, dont la commune de Bédrier souhaite faire partie, mène actuellement la révision de sa Charte qui permettra de renouveler son classement.

Le lundi 18 mars 2024 à 18 heures en simultané dans six communes du territoire, une rencontre se tiendra sur la commune de Bédrier dans la salle des fêtes. Les habitants sont invités à répondre à l'enquête en ligne qui leur permettra d'exprimer leur regard sur le territoire du Parc d'aujourd'hui et leurs attentes pour celui de demain. Une participation citoyenne est également prévue avec une Enquête en ligne à retrouver sur le site internet du Parc : <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/revision>

Une transhumance des plus originales préparée par le parc

C'est une expérience inhabituelle que prépare le parc naturel régional des causses du Quercy : une transhumance humaine et artistique pour construire la future charte du PNR.

Une étonnante transhumance va voir le jour sur le territoire du Parc naturel régional du Quercy. Baptisée « Transhumance vers 2042 », cet événement inédit va permettre aux Lotois du jeudi 9 mai au samedi 18 mai, de relier Gintrac à Caylus, 150 km de marche qui seront prétexte à susciter l'échange avec les citoyens, et la concertation, grâce à la complicité du collectif artistique Fusées.

Ensemble, ils contribueront ainsi à projeter le PNR vers demain et ainsi permettre la rédaction de sa nouvelle charte 2027/2042. Cathy Marlas, présidente du parc naturel régional, répond aux questions de La Dépêche.

En quoi consiste cette « Transhumance vers 2042 » ?

Ce seront 10 étapes, une traversée du nord au sud, pour co-con-



La transhumance se déclinera en 10 étapes de 12 à 20 km. / DDM Archives.

struire la future charte du PNR. L'idée est de réfléchir à comment vivre demain ensemble sur ce territoire et quel est le futur désirable sur les causses du Quercy. Chacun des étapes fera de 12 à 20 km, sur les GR46 et GR36. Elles permettront d'aborder différents thèmes : l'eau ou des milieux souterrains et naturels, la biodiversité, l'agriculture, la forêt, ou l'économie et l'emploi, le

patrimoine bâti, etc. En fin de journée, une personne-ressource interviendra sur une thématique, tout le monde est bienvenu même si les gens n'ont pas marché sur l'étape.

Quel sera le rôle du collectif artistique Fusées lors de cette transhumance ?

Dans le cadre de la révision de la charte, ils animeront cette trans-

humance qui n'est pas une randonnée ordinaire. Le collectif, au cours de l'itinérance, va collecter des témoignages. Il y aura une caravane aménagée, symbole de cette collecte, aux départs et aux arrivées, avec un studio radio, des croquis réalisés, des expos...

Quelles seront les autres étapes de concertation ?

Il y a déjà eu une conférence des

maires et des élus, membres constituant le syndicat mixte du parc, début février. C'était une première. Au-delà on a une enquête en ligne disponible jusqu'au 12 octobre prochain, où nous fêterons les 25 ans du parc à Assier. Habitants acteurs du territoire ou pas, tous les Lotois peuvent y contribuer.

Nous avons aussi proposé une unique réunion en multiplex sur six sites différents pour imaginer tous ensemble le futur des causses du Quercy autour d'un projet commun.

Parlez-nous de ce nouveau label du PNR : « Cap vers 2042 ».

Ce territoire de 95 communes a vocation à s'élargir avec une projection sur un périmètre agrandi. 21 nouvelles communes du Lot et du Tarn-et-Garonne ont rejoint le périmètre d'étude. Nous avons donc déployé un autre outil auprès des différents acteurs associatifs pour labelliser leurs événements : « Cap vers 2042 ». Sur une manifestation qui a ce label (marché, festival, manifestation sportive ou autre), le parc tiendra un stand pour inviter les gens à participer à la révision de la charte et recueillir leurs idées. **Laetitia Berton**



PARTIE 5 ANNEXES

5A | ANNEXE 1 : ENTRETIENS TECHNIQUES ET POLITIQUES DE 2023

Listes des personnes rencontrées

Entretiens avec l'exécutif du Parc

MARLAS Catherine	Présidente
BOUCHER Guilhem	Vice-président en charge de la Vie du territoire
LABARTHE Vincent	Vice-président en charge des Finances
LAVARDET Michel	Vice-président en charge de l'Agriculture, du Tourisme et de l'Economie
PROENCA Christophe	Vice-président en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme
PRUNET Catherine	Vice-présidente en charge de l'Environnement et de l'Energie

Partenaires du Parc

Région Occitanie	PINTO Mathilde Cheffe de projet Parcs Naturels Régionaux PAGES Claire Chargée de projets Parcs Naturels Régionaux
Département du Lot	MOLINIE Sabine Directrice de de l'Education et de la Vie locale AFFRAIX Alain Directeur adjoint de de l'Education et de la Vie locale
DREAL Occitanie	LAVAL Maïlys Chargée de mission des aires protégées en charge du suivi des Parc naturels régionaux existants ou en création
DDT Lot	DUMAINE-ESCANDE Cécile Directrice adjointe DESHAYES Anna Cheffe de service Eau Forêt Environnement
Agence de l'Eau	PICOT Xavier Directeur de la délégation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne de Rodez
CA Grand Cahors	MARX Jean-Luc Vice-président GOSSE Magali Chargée de mission
CC Causse de Labastide-Murat	RENARD Anne-Claire Directrice générale des services
CC Causse et Vallée de la Dordogne	LEYMARIE Théophile Directeur général adjoint PEDRIX Anne Directrice du Pôle Développement territorial HUGUIN Anne Chargée de mission Petite Ville de Demain GRONDIN Pascal Chargé de mission agriculture
CC Grand Figeac	SCHULTZ Cindy Directrice générale des services
CC Pays de Lalbenque Limogne	SAUVIER Jean-Claude Président CATUSSE Pascal Directeur général des services
PETR Grand Quercy	CAPARROY Pierre Directeur des Moyens Généraux et des Politiques Contractuelles, Habitat et Transition Écologique
PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne	COTERET Marine Directrice BONVARLET Marion Chargée Mission LEADER
Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot	BREIL François Président
Chambre d'Agriculture du Lot	Laurent MAGOT Directeur Général Christelle LACOMBE Chargée de mission
Lot Tourisme CAUE du Lot	LAGACHE Pierre Directeur LARRIBE Matthieu Directeur
SM du Bassin du Célé-Lot Médian	TREMOULET Joël Directeur
Ovilot	PONS Jean-Christophe Vice-Présiden
Conseil Scientifique et de Prospective du Parc	TSCHOCKE Christian Président FABRIOL Hubert Membre



5B | ANNEXE 2 : ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES ÉLUS MEMBRES DES INSTANCES ET DES MAIRES



ÉVALUATION DE LA CHARTE DU PARC



ENQUÊTE ÉLUS MEMBRES DES INSTANCES DU PARC ET MAIRES

Votre avis nous intéresse !

Tous les 15 ans, un Parc naturel régional se remet en jeu et renouvelle son projet de territoire. C'est le cas pour **le Parc des Causse du Quercy** qui doit **réviser sa Charte 2012-2027**.

C'est dans ce cadre que nous engageons, avec l'appui du cabinet Stratagéo Conseil, **un travail d'enquête évaluative** avec la volonté d'associer le plus grand nombre d'acteurs du territoire.

Vous êtes maire ou élu.e auprès des instances syndicales du Parc, partenaire technique ou financier, porteur de projet ou membre du Conseil Scientifique et de Prospective, Je vous invite donc à répondre au questionnaire ci-dessous qui vous est destiné, **avant le 05 juin 2023**, afin que votre avis puisse être pris en compte dans l'évaluation finale de la Charte du Parc.

Je vous remercie de votre implication dans cette phase importante de la révision de notre projet de territoire.

La Présidente du Parc
Catherine Marlas

AVANT DE COMMENCER

Afin de vous orienter vers des questions adaptées à votre profil, nous avons besoin de connaître la nature de votre implication au Parc. **Merci de remplir rigoureusement cette rubrique !**

* 1. Vous participez à cette enquête en tant que ...

Une seule réponse possible

- Élu.e communal.e
- Élu.e communautaire
- Élu.e départemental.e
- Élu.e régional.e

* 2. Dans le cadre de votre mandat municipal, vous occupez le rôle de ...

Une seule réponse possible

- Maire uniquement
- Maire et délégué.e syndical.e au Parc
- Conseiller.ère municipal.e et délégué.e syndical.e au Parc
- Conseiller.ère municipal.e

3. De quelle commune êtes-vous-élu.e ?

Question facultative - Une seule réponse possible

VOTRE PERCEPTION GLOBALE DU PARC

Pour commencer et avant de rentrer dans le détail de votre relation avec le Parc et ses actions, nous souhaitons vous entendre sur votre perception globale.

VOTRE CONNAISSANCE DU PARC ET VOTRE APPRECIATION DE SON ACTION

* 4. A propos du Parc et de sa Charte, vous considérez-vous en accord avec les phrases suivantes ?

Une seule réponse possible par ligne

	Non, pas du tout	Faiblement	Oui, partiellement	Oui, pleinement	Je n'ai pas d'avis
Je connais le contenu de la Charte du Parc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je connais le périmètre du Parc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je trouve que la stratégie et les actions du Parc sont claires et compréhensibles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je trouve que le Parc est une collectivité bien pilotée et qui produit des politiques publiques à forte valeur ajoutée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je trouve que le Parc communique efficacement sur ses projets et ses réalisations	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je trouve que le Parc met en place une concertation adaptée sur chacun de ces projets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je comprends l'organisation de la gouvernance du Parc et le rôle de ses différentes instances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Je comprends l'organisation des services du Parc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* 5. Quelle est votre appréciation globale des actions du Parc pour l'ensemble de son territoire ?

Attribuez le nombre d'étoiles correspondantes, 5 étant la meilleure note



*** 6. De par ses missions et son fonctionnement au cours des 10 dernières années, considérez-vous que le Parc est ...**

Une seule réponse possible par ligne

	Non pas du tout <i>Le Parc a même eu rôle négatif dans ce domaine</i>	Faiblement <i>Le Parc a eu une plus-value partielle dans ce domaine</i>	Fortement <i>Le Parc a eu une plus-value significative dans ce domaine</i>	Très fortement <i>Le Parc a eu une plus-value majeure dans ce domaine</i>	Pas d'avis
... une échelle pertinente de dialogue entre les parties prenantes du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... un facilitateur de la convergence des politiques et des projets du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... un moteur dans l'innovation et l'expérimentation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... un apport majeur en termes d'expertise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... un appui majeur en termes d'animation territoriale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... un appui majeur en termes de financement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... un acteur clé dans la sensibilisation aux enjeux du développement durable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
... une force en termes d'image, d'identité et de rayonnement du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

*** 7. Pour vous, le Parc est avant tout ...**

Plusieurs réponses possibles

- Une chance pour la préservation du territoire
- Une collectivité locale qui coordonne, fédère et dynamise les acteurs et projets locaux
- Une structure porteuse du changement sur le territoire (sensibilisation, innovation, etc.)
- Un acteur « ressource » pour l'accompagnement et l'accélération des projets
- Un marqueur identitaire
- Un acteur qui « sanctuarise » le territoire et contraint les projets de développement
- Une collectivité locale supplémentaire coûteuse qui participe à la confusion du « millefeuille administratif »
- Une collectivité locale aux actions trop abstraites et pas assez concrètes
- Autre (veuillez préciser)



8. **Quelle est votre appréciation des actions du Parc pour votre collectivité ?**

Attribuez le nombre d'étoiles correspondantes. 5 étant la meilleure note



9. **Considérez-vous que les spécificités et les enjeux de votre collectivité sont suffisamment pris en compte dans les projets du Parc ?**

Une seule réponse possible

- Oui
- Insuffisamment
- Non

10. **D'après vous, votre collectivité prend les priorités et orientations du Parc de manière ...**

Une seule réponse possible

- Très forte et positive** *Nous intégrons les orientations de la Charte dans une logique de plus-value pour définir et porter chacun de nos projets et veillons à associer le Parc autant que possible*
- Forte** *Nous veillons à être en cohérence avec la philosophie de la Charte mais ne nous ne référons pas systématiquement à son contenu*
- Contraignante** *Le Parc et sa Charte ont souvent été une contrainte pour notre collectivité et des freins à nos projets*
- Faible** *Nous ne nous référons peu ou pas au Parc et à sa Charte pour définir nos projets*
- Pas d'avis**



11. Comment appréciez-vous la complémentarité entre les actions menées par le Parc et votre collectivité ?

Une seule réponse possible

- Totalement cohérentes et complémentaires
- En grande partie cohérentes et complémentaires
- Partiellement cohérentes et complémentaire
- Divergentes
- Concurrentes
- Pas d'avis

12. Vous pouvez donner des exemples pour illustrer votre réponse

13. A quelle fréquence avez-vous des échanges avec l'exécutif du Parc ?

Une seule réponse possible

- Très régulièrement, y compris en dehors des instances du Parc
- Uniquement dans le cadre des instances du Parc
- Occasionnellement, quand un projet le rend nécessaire
- Insuffisamment pour m'impliquer dans la vie du Parc
- Jamais
- Pas d'avis

14. A quelle fréquence avez-vous des échanges avec les services du Parc ?

Une seule réponse possible

- Très régulièrement, y compris en dehors des instances du Parc
- Uniquement dans le cadre des instances du Parc
- Occasionnellement, quand un projet le rend nécessaire
- Insuffisamment pour m'impliquer dans la vie du Parc
- Jamais
- Pas d'avis



15. Selon vous, comment s'articulent l'ensemble des politiques publiques concernant le territoire avec les actions du Parc ?

Une seule réponse possible

- Elles sont complémentaires et cohérentes *Chacun joue son rôle et intervient dans le cadre de ses compétences en vue d'objectifs partagés*
- Elles sont partiellement complémentaires et cohérentes *Des incohérences existent parfois mais elles restent secondaires ou limitées à des champs précis*
- Elles sont divergentes dans certains domaines
- Elles sont concurrentes sur plusieurs domaines
- Pas d'avis

16. Dans la recherche de cohérence des politiques publiques, vous diriez que le Parc est ...

Une seule réponse possible

- Un acteur facilitateur *Par son échelle, ses missions et son mode de gouvernance, il facilite la convergence des ambitions de développement et la mise en œuvre des politiques*
- Un acteur comme un autre *Il dialogue avec les partenaires en défendant ses intérêts tout en recherchant un compromis*
- Un acteur "complexificateur" *Le Parc est à l'origine de conflits d'intérêts entre acteurs et territoires et complexifie la mise en œuvre de certaines politiques publiques*
- Pas d'avis

17. Vous pouvez donner des exemples pour illustrer vos réponses aux deux questions précédentes



LES ENJEUX IDENTIFIÉS LORS DE L'ÉLABORATION DE LA CHARTE

Lors de l'élaboration de sa Charte en 2012 puis de son évaluation à mi-parcours, le Parc a souhaité, à travers son action, répondre à 10 enjeux.

18. Quel regard portez-vous sur la pertinence de chacun de ces 10 enjeux ?

Une seule réponse possible par ligne

	Il était peu ou pas pertinent ... et ne l'est toujours pas	Il était pertinent et l'est moins aujourd'hui grâce aux actions entreprises	Il était pertinent et l'est toujours aujourd'hui malgré les actions entreprises	Il était pertinent et le sera davantage demain	Pas d'avis
Enjeu 1 Préserver la qualité de l'eau et des milieux souterrains	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 2 Lutter contre la déprise agricole et valoriser la forêt	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 3 Préserver et valoriser un patrimoine naturel de qualité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 4 Créer et maintenir des activités économiques et des emplois sur le Parc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 5 Préserver la spécificité et la qualité des paysages des Causses du Quercy	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 6 Maîtriser la consommation de l'espace	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 7 Prendre en compte le changement climatique et les nouveaux enjeux énergétiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 8 Faire de la culture un élément fort de la cohésion sociale et d'appropriation du projet de territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 9 Préserver et valoriser le patrimoine bâti quercynois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Enjeu 10 Une démarche participative et partenariale pour mettre en œuvre la Charte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



L'ACTION DU PARC

LA STRATEGIE DE LA CHARTE 2012-2024

En réponse aux enjeux identifiés en 2012, le Parc a structuré sa Charte et son projet de territoire autour de 3 axes et 14 orientations

Rappel des ambitions du Parc (axes, orientations et mesures de la Charte en vigueur)



LES CAUSSES DU QUERCY
Charte 2012-2024
RAPPEL DE LA STRATEGIE

AXE 1 METTRE EN OEUVRE UNE GESTION DES RESSOURCES ÉCONOME ET GARANTE DE LA QUALITÉ DES PATRIMOINES
Orientation 1.1 Eau : Préserver la ressource souterraine, essentielle pour l'alimentation en eau potable du département, et veiller à la qualité des rivières
Orientation 1.2 Se mobiliser en faveur de la biodiversité du territoire
Orientation 1.3 Conduire une gestion économe et paysagère de l'espace
Orientation 1.4 Améliorer l'autonomie énergétique du territoire au bénéfice du climat

AXE 2 INNOVER POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI
Orientation 2.1 Redynamiser les activités économiques autour d'une stratégie de reconquête des marchés de proximité
Orientation 2.2 Développer l'agriculture et valoriser la forêt comme fondements de la vie économique et sociale et de l'entretien de l'espace
Orientation 2.3 Développer le tourisme au bénéfice de tout le territoire
Orientation 2.4 Maîtriser les impacts des activités économiques et humaines
Orientation 2.5 Promouvoir le territoire et ses activités

AXE 3 FAIRE DES CAUSSES DU QUERCY UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, SOLIDAIRE ET OUVERT
Orientation 3.1 Développer une offre d'habitat de qualité et un cadre de vie attachant
Orientation 3.2 Favoriser l'accès de tous aux équipements et aux services
Orientation 3.3 Renforcer l'attachement aux Causse du Quercy
Orientation 3.4 Faire de l'action culturelle la base d'une vie commune conviviale
Orientation 3.5 Conforter les coopérations et solidarités avec des partenaires et des territoires extérieurs

UNESCO
UNIALES

19. Au global, quel regard portez-vous sur la stratégie établie en 2012 ?

Une seule réponse possible

- Elle répondait pleinement et de manière équilibrée et cohérente aux enjeux du territoire
- Elle couvrait l'ensemble des enjeux du territoire mais y répondait de manière déséquilibrée ou par des orientations partiellement cohérentes entre elles
- Elle était pertinente mais trop consensuelle et n'engageait pas suffisamment le territoire dans un projet durable
- Elle définissait des orientations peu ou pas cohérentes entre-elles ou avec les priorités des autres collectivités
- Des enjeux ou des champs de développement du territoire étaient insuffisamment pris en compte ou absents du projet et cela a créé des difficultés dans la mise en œuvre
- Pas d'avis

20. **Concernant l'AXE 1, notez votre appréciation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des orientations ...**

Une seule réponse possible par ligne

	Très faible	Partiel	Fort	Très fort	Cette orientation n'était/n'est pas pertinente	Pas d'avis
Orientation 1-1 Préserver la ressource souterraine en eau, essentielle pour l'alimentation en eau potable du département, et veiller à la qualité des rivières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 1-2 Se mobiliser en faveur de la biodiversité du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 1-3 Conduire une gestion économe et paysagère de l'espace	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 1-4 Améliorer l'autonomie énergétique du territoire au bénéfice du climat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

21. **Toujours dans l'AXE 1, à propos du rôle du Parc dans la mise en œuvre des orientations, vous diriez que ...**

Une seule réponse possible par ligne

	Le Parc en a été l'acteur moteur	Le Parc en a été un partenaire au même titre que les autres collectivités locales	Le Parc a été peu positionné sur ce champ et d'autres partenaires agissent davantage	Le Parc n'a pas agi directement sur cette orientation	Pas d'avis
Orientation 1-1 Préserver la ressource souterraine en eau, essentielle pour l'alimentation en eau potable du département, et veiller à la qualité des rivières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 1-2 Se mobiliser en faveur de la biodiversité du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 1-3 Conduire une gestion économe et paysagère de l'espace	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 1-4 Améliorer l'autonomie énergétique du territoire au bénéfice du climat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



22. Concernant l'AXE 2, notez votre appréciation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des orientations ...

Une seule réponse possible par ligne

	Très faible	Partiel	Fort	Très fort	Cette orientation n'était/n'est pas pertinente	Pas d'avis
Orientation 2-1 Redynamiser les activités économiques autour d'une stratégie de reconquête des marchés de proximité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 2-2 Développer l'agriculture et valoriser la forêt comme fondements de la vie économique et sociale et de l'entretien de l'espace	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 2-3 Développer le tourisme au bénéfice de tout le territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 2-4 Maîtriser les impacts des activités économiques et humaines	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 2-5 Promouvoir le territoire et ses activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



23. **Toujours dans l'AXE 2, à propos du rôle du Parc dans la mise en œuvre des orientations, vous diriez que ...**

Une seule réponse possible par ligne

	Le Parc en a été l'acteur moteur	Le Parc en a été un partenaire au même titre que les autres collectivités locales	Le Parc a été peu positionné sur ce champ et d'autres partenaires agissent davantage	Le Parc n'a pas agi directement sur cette orientation	Pas d'avis
Orientation 2-1 Redynamiser les activités économiques autour d'une stratégie de reconquête des marchés de proximité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 2-2 Développer l'agriculture et valoriser la forêt comme fondements de la vie économique et sociale et de l'entretien de l'espace	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 2-3 Développer le tourisme au bénéfice de tout le territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 2-4 Maîtriser les impacts des activités économiques et humaines	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 2-5 Promouvoir le territoire et ses activités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



24. **Concernant l'AXE 3, notez votre appréciation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des orientations ...**

Une seule réponse possible par ligne

	Très faible	Partiel	Fort	Très fort	Cette orientation n'était/n'est pas pertinente	Pas d'avis
Orientation 3-1 Développer une offre d'habitat de qualité et un cadre de vie attachant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 3-2 Favoriser l'accès de tous aux équipements et aux services	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 3-3 Renforcer l'attachement aux Causses du Quercy	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 3-4 Faire de l'action culturelle la base d'une vie commune conviviale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 3-5 Conforter les coopérations et solidarités avec des partenaires et des territoires extérieurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

25. **Toujours dans l'AXE 3, à propos du rôle du Parc dans la mise en œuvre des orientations, vous diriez que ...**

Une seule réponse possible par ligne

	Le Parc en a été l'acteur moteur	Le Parc en a été un partenaire au même titre que les autres collectivités locales	Le Parc a été peu positionné sur ce champ et d'autres partenaires agissent davantage	Le Parc n'a pas agi directement sur cette orientation	Pas d'avis
Orientation 3-1 Développer une offre d'habitat de qualité et un cadre de vie attachant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 3-2 Favoriser l'accès de tous aux équipements et aux services	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 3-3 Renforcer l'attachement aux Causses du Quercy	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 3-4 Faire de l'action culturelle la base d'une vie commune conviviale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Orientation 3-5 Conforter les coopérations et solidarités avec des partenaires et des territoires extérieurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



26. Quels sont pour vous les plus pertinentes et emblématiques réalisées ?

Vous pouvez en citer jusqu'à cinq

Action 1	<input type="text"/>
Action 2	<input type="text"/>
Action 3	<input type="text"/>
Action 4	<input type="text"/>
Action 5	<input type="text"/>

27. Avez-vous connaissance d'actions ou de projets inscrits dans la Charte qui n'ont pas été mis en œuvre ?

Vous pouvez en citer jusqu'à cinq

Action non-réalisée 1	<input type="text"/>
Action non-réalisée 2	<input type="text"/>
Action non-réalisée 3	<input type="text"/>
Action non-réalisée 4	<input type="text"/>
Action non-réalisée 5	<input type="text"/>



28. Les moyens financiers consacrés aux actions du Parc vous semblent-ils globalement adaptés à ses missions ?

Une seule réponse possible

- Oui, ils sont adaptés à ses ambitions et ses missions
- Partiellement, les moyens sont mal répartis au regard des différents objectifs de la Charte
- Non, ils sont sur-dimensionnés
- Non, ils sont sous-dimensionnés
- Pas d'avis

29. Les moyens humains consacrés aux actions du Parc vous semblent-ils globalement adaptés à ses missions ?

Une seule réponse possible

- Oui
- Partiellement, ils sont mal répartis au regard des différents objectifs de la Charte
- Non, ils sont sur-dimensionnés
- Non, ils sont sous-dimensionnés
- Pas d'avis

30. Au croisement de ses moyens financiers et humains et des missions, comment considérez-vous l'efficacité du Parc naturel régional ?

Une seule réponse possible

- Très bonne
- Bonne
- Faible
- Insuffisante
- Pas d'avis

31. Vous pouvez préciser vos réponses apportées aux questions ci-dessus



QUEL RÔLE POUR LE PARC DEMAIN ?

Pour finir, et si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de vos attentes pour le contenu de la future Charte, notamment en termes de rôle pour le Parc.

Pour rappel, en parallèle de l'évaluation de la Charte actuelle, un diagnostic territorial est réalisé et viendra définir les grands enjeux auxquels devra répondre le Parc demain.

32. Selon vous, comment le Parc doit-il se positionner demain sur les thématiques des **TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES** ?

Une seule réponse par ligne

	En chef de file	En partenaire	Dans un rôle secondaire en relais des forces vives du territoire	Ce n'est pas le rôle du Parc	Pas d'avis
La préservation des ressources naturelles (eau, biodiversité)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La préservation des ressources patrimoniales (patrimoine historique, architectural, culturel, artisanal, gastronomique, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La prise en compte des transitions énergétiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La prise en compte du changement climatique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La préservation des paysages et du foncier par des modes d'aménagement durable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



33. Selon vous, comment le Parc doit-il se positionner demain sur les thématiques des **TRANSITIONS ECONOMIQUES ?**

Une seule réponse par ligne

	En chef de file	En partenaire	Dans un rôle secondaire en relais des forces vives du territoire	Ce n'est pas le rôle du Parc	Pas d'avis
Les transitions des activités agricoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le développement d'un tourisme durable et faiblement impactant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le dynamisme du tissu économique local et la création d'emplois de proximité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

34. Selon vous, comment le Parc doit-il se positionner demain sur les thématiques des **TRANSITIONS SOCIETALES ?**

Une seule réponse par ligne

	En chef de file	En partenaire	Dans un rôle secondaire en relais des forces vives du territoire	Ce n'est pas le rôle du Parc	Pas d'avis
L'accessibilité aux offres de services	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les changements de pratiques de mobilités	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La prise en compte des défis sociétaux et sociaux (vieillesse, précarisation, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le soutien à la culture dans toutes ses dimensions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'amélioration des conditions d'habitat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'ancrage de la jeunesse au territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



35. **Selon vous, comment le Parc doit-il se positionner demain en termes de GOUVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET DE REALISATION DE SES MISSIONS ?**

Une seule réponse par ligne

	En chef de file	En partenaire	Dans un rôle secondaire en relais des forces vives du territoire	Ce n'est pas le rôle du Parc	Pas d'avis
L'image et la promotion du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le renforcement de la cohérence des politiques publiques portées sur le territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le renforcement des démarches participatives associant toutes les parties prenantes du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le déploiement de politiques d'éducation et de sensibilisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le renforcement des partenariats du territoire en dehors de ses limites	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

Nous vous remercions vivement pour le temps que vous avez pris pour répondre à cette enquête. Votre contribution nous sera précieuse pour dresser le bilan de notre action et de notre organisation de ces dernières années.

Nous partagerons prochainement avec vous le résultat de ce travail et vous serez associé dans les prochains mois pour construire ensemble le Parc de demain !

36. **Si vous souhaitez aborder des points dont vous n'auriez pas eu l'occasion de nous faire part à travers le questionnaire, cette dernière rubrique vous donne l'occasion de vous exprimer librement.**



5C | ANNEXE 3 : RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LA PERCEPTION DU PARC PAR LES HABITANTS

L'APPROPRIATION DU PARC DES CAUSSES DU QUERCY PAR SES HABITANTS

Claire Chauchard, stagiaire, Université Toulouse Jean Jaurès

Un Parc naturel régional compte parmi ces projets de développement territorial clivants autour desquels s'organisent des positionnements contrastés, au sein même de la population locale. Or, les habitants, par leur adhésion et leur soutien, sont des acteurs clefs dans la réussite du projet de territoire porté par le Parc. Si la confusion avec d'autres types d'aires protégées, tels que les Parcs nationaux ou les Réserves naturelles, conduit certains à présenter les Parcs naturels régionaux comme des instruments de contrainte écologique – dénigrant ainsi la légitimité de leur action – d'autres voient en eux de véritables opportunités afin de dynamiser et d'apporter une reconnaissance identitaire à des espaces ruraux fragilisés. Qu'en est-il du Parc naturel régional des Causses du Quercy ? Comment la perception qu'ont les habitants du Parc a-t-elle évolué après dix de mise en œuvre de sa Charte ?

Dans le cadre de l'évaluation de sa Charte 2012-2027, le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Causses du Quercy a souhaité recueillir l'avis des habitants autour du Parc et de son action par le biais d'une enquête. L'objectif de celle-ci était de rendre compte de la perception qu'ont les habitants du Parc, c'est-à-dire de l'intérêt qu'ils lui portent, de ce qu'ils en connaissent et de ce qu'ils peuvent en attendre. Dans la perspective de l'élaboration de la nouvelle Charte 2027-2042, cette enquête avait également pour objet de recueillir les aspirations des habitants quant aux actions à conduire et aux domaines qu'ils souhaiteraient voir investis par le Parc dans les années à venir.

A terme, cette étude ambitionne de fournir des indicateurs qui pourront être mobilisés par les chargés de mission afin de renforcer la connaissance qu'ont les habitants du Parc et l'attachement aux Causses du Quercy qui en résulte. En appréciant la visibilité du Parc sur le territoire, les résultats de cette enquête permettront en dernier lieu d'évaluer l'efficacité de l'action du Parc en matière de communication et d'implication de la population dans le projet de territoire.

Afin de répondre à l'impératif d'évaluation de l'action du Parc, cette étude s'appuie sur une démarche comparative entre deux enquêtes réalisées en début (2014) et fin de Charte (2023). L'enjeu était de dégager des tendances, nous permettant de statuer d'une meilleure identification du Parc ou à l'inverse d'un sentiment de recul de celui-ci, en matière d'actions entreprises ou de visibilité sur le territoire, exprimé par les habitants.

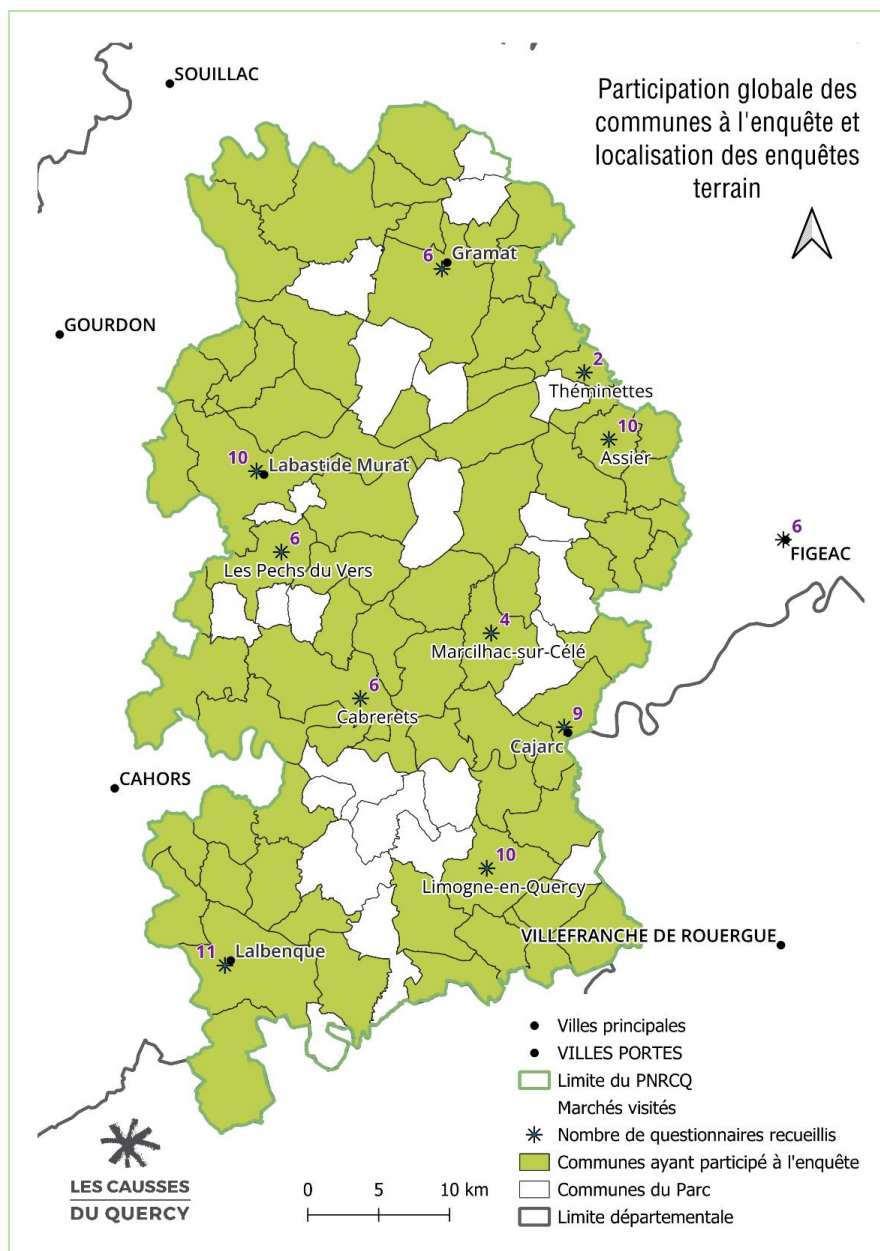
L'enquête a été déclinée sous deux formats :

* Un questionnaire courrier a été envoyé à 350 habitants sur l'ensemble du territoire du Parc en utilisant la méthode des quotas afin de permettre une représentativité des résultats, notamment en fonction du poids démographique de chaque commune. Ce questionnaire a été diffusé du 15 au 31 mars avec une relance prolongeant la période de sondage jusqu'au 14 avril.

* Parallèlement, une seconde enquête a été réalisée sur le terrain en allant à la rencontre des habitants à l'occasion de plusieurs marchés locaux. S'appuyant sur une version réduite du questionnaire courrier, cette modalité d'enquête a également pu être mobilisée lors des journées portes ouvertes de la Maison du Parc, le 22 avril 2023.

Ces deux types d'enquête, nous ont permis de récolter un échantillon de 184 répondants, dont 82 par voie postale et 102 pour l'enquête « terrain » (figure 1). La représentativité de cet échantillon par rapport au profil sociodémographique du territoire s'est assez bien vérifiée malgré un léger déficit de participation de la part des moins de 20 ans et des résidents secondaires.

Figure 1



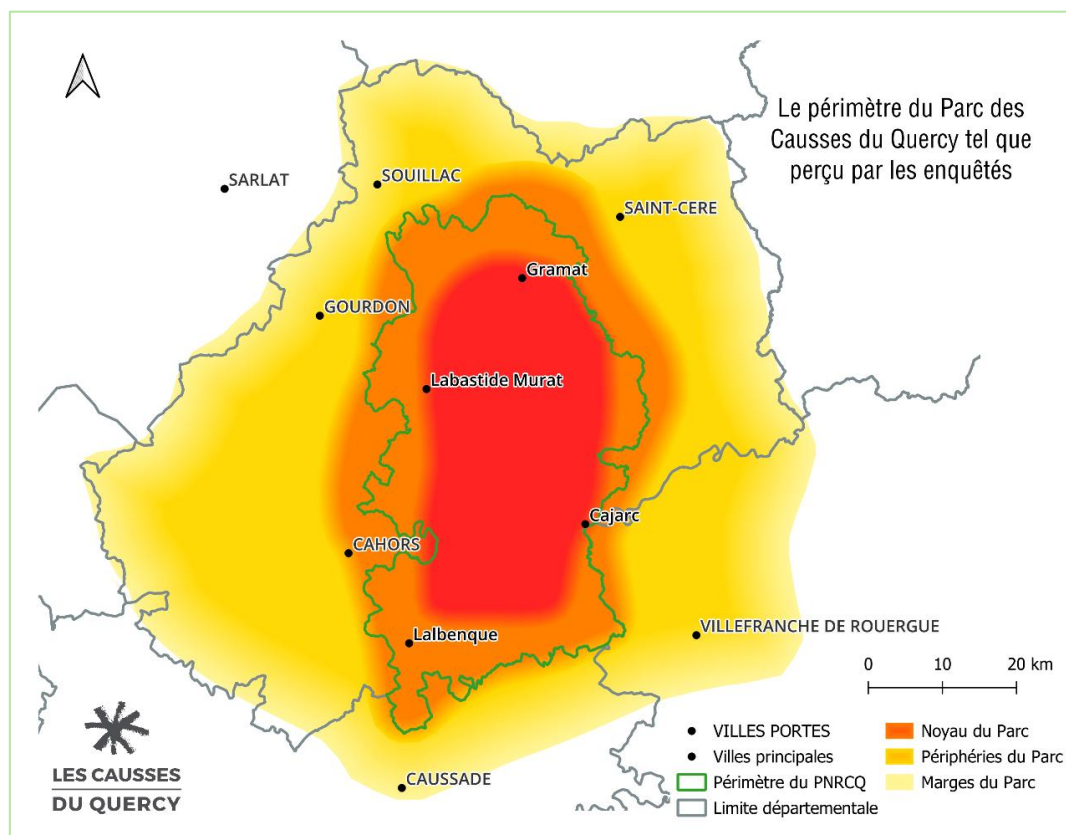
1- Une connaissance qualifiée du Parc et de son action en net progrès

Un des premiers résultats encourageants de l'enquête réside dans le nombre d'habitants affirmant connaître le Parc, avec un taux de notoriété spontanée qui semble se maintenir par rapport à 2014. Ainsi, 90% des répondants affirment avoir connaissance de l'existence du Parc. En termes d'identification du logotype du Parc, on constate une légère amélioration par rapport à 2014 en ce que 42 % des répondants mentionnent spontanément au moins un élément du logotype du Parc – en particulier la main de l'ovale verte. Un point intéressant soulevé par l'enquête de 2023 suggère une appropriation locale de l'étoile des PNR français, laquelle est associée par les habitants au triangle noir des Causses du Quercy.

Pour ce qui est de la localisation géographique du Parc, les réponses se font plus précises par rapport à l'enquête de 2014. La carte du Parc tel qu'il est perçu par les habitants, réalisée à partir de l'ensemble des périmètres du Parc dessinés par les répondants, le suggère (figure 2). Ce constat satisfaisant doit toutefois prendre en compte l'élargissement prochain du périmètre du Parc, autour duquel le syndicat gestionnaire devra communiquer afin que l'ancrage territorial du Parc demeure lisible et cohérent pour les habitants. Et ce d'autant plus qu'un premier tri réalisé à partir des réponses fournies par les enquêtés quant à ce que leur évoque

spontanément le Parc naturel régional des Causses du Quercy, a mis en évidence une perception du Parc d'abord médiatisée par le territoire. Le Parc est en effet d'abord appréhendé en tant qu'espace géographique (43 %) avant d'être associé au syndicat qui en assure la gestion (16 %).

Figure 2



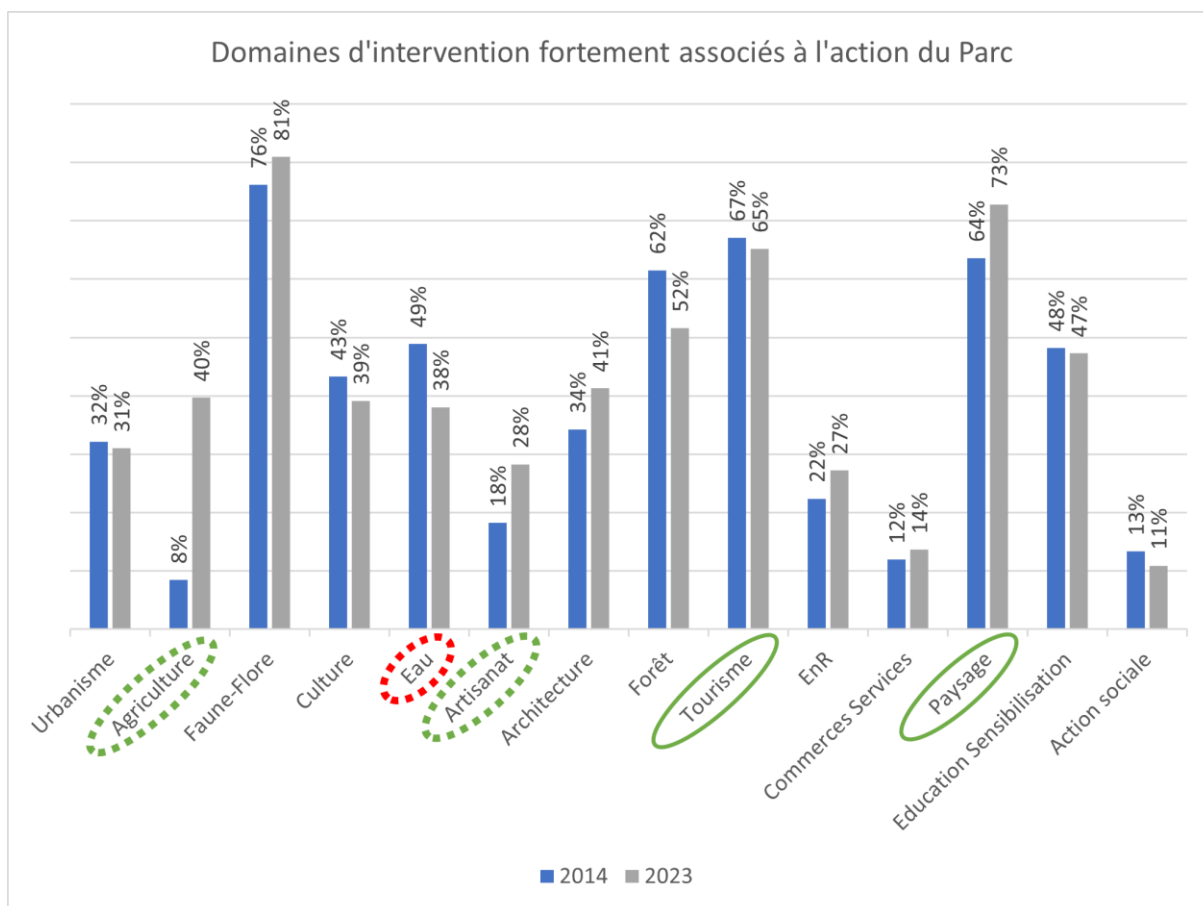
Pour les enquêtés, ce territoire se singularise par son patrimoine environnemental et paysager (figure 3), comme le confirme les principaux domaines associés à l'action du Parc. En effet, le Parc reste rattaché par les enquêtés à son image de gestionnaire environnemental identifiée en 2014. Ainsi, comme lors de la précédente enquête, la préservation de la faune et de la flore s'impose comme la première mission associée à l'action du Parc. Mais on constate également la montée en puissance de thématiques plus hétérogènes qui suggèrent une meilleure reconnaissance de la diversité des actions entreprises par le Parc, au-devant desquelles on trouve l'agriculture – qui a fortement progressé depuis 2014 – l'artisanat, le paysage, le tourisme ou encore l'architecture (figure 4). A l'inverse, d'autres thématiques semblent davantage dissociées de l'action du Parc par rapport à 2014. C'est le cas de la gestion des espaces boisés, ce qui est assez logique et positif dans la mesure où cette observation pourrait traduire une meilleure identification du Parc vis-à-vis d'autres acteurs du territoire, tels que l'ONF ou le CNPF. En revanche, la déconnexion de l'action du Parc avec la protection de la ressource en eau est plus inquiétante au regard du travail conduit sur les interactions entre rivières souterraines et karst.



Figure 3



Figure 4



Par ailleurs, on constate que la connaissance qualifiée de l'action du Parc a progressé par rapport à 2014, en ce que 30% des personnes interrogées ont la capacité de citer spontanément une action concrète menée par le Parc. Il s'agit là essentiellement d'actions grand public : animations naturalistes dans le cadre du programme des Causseries, diffusion de livrets pédagogiques de sensibilisation et d'information, chantiers de restauration. Les habitants font également preuve d'une bonne capacité à reconnaître les actions portées par le Parc parmi une liste associant des actions à la fois réalisées par le Parc et par d'autres acteurs du territoire, avec plus de 40% de réponses correctes. Parmi les actions les plus associés au Parc on compte : le classement du territoire en

Géoparc mondial Unesco, la gestion de la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique, l'accompagnement dans la gestion des Associations Foncières Pastorales, la création d'une charte des savoir-faire du patrimoine bâti...

2- Un ancrage territorial au service de la valorisation de l'action du Parc

On peut ainsi supposer que ces résultats, témoignant d'une connaissance plus fine de l'action du Parc de la part des habitants, sont la conséquence d'efforts déployés depuis plusieurs années en matière de communication et d'information auprès du public. Si les répondants ont souligné la qualité de l'information diffusée par le Parc, notons toutefois que certains habitants rencontrent encore des difficultés pour accéder à cette information et considèrent que sa fréquence de publication reste insuffisante.

Sur le territoire, on observe ensuite que le Parc s'affirme en tant qu'animateur et en tant que conseiller particulièrement auprès des élus communaux, qui sont identifiés comme les principaux partenaires du Parc par les répondants. Des points de vigilance doivent cependant être pris en compte, telles que l'inégale régularité des échanges avec les élus communaux sur l'ensemble du territoire ou encore la fragilisation des relations avec le tissu associatif.

De même, l'important sentiment d'éloignement vis-à-vis du Parc manifesté par les enquêtés – dû pour certain à l'image administrative qui peut se dégager de celui-ci – constitue un autre élément sur lequel le Parc devra porter son attention. Les résultats ont montré que ce sentiment de proximité n'était pas nécessairement corrélé au degré de visibilité du Parc. Ainsi, au-delà de l'information, des actions visant à conforter l'attachement des habitants aux Causses du Quercy et à son patrimoine identitaire devront être développées.

En outre, si le caractère novateur des politiques menées par le Parc semble davantage reconnu par rapport à l'enquête de 2014 – conformément à la mission d'expérimentation et d'innovation des Parcs naturels régionaux – les remarques formulées par certains enquêtés interrogent quant à la pertinence d'une telle vocation au regard des attentes des habitants. Une majorité d'entre eux a ainsi exprimé la volonté que les actions engagées par le Parc soient en priorité en phase avec le contexte local avant de répondre à cet impératif d'innovation.

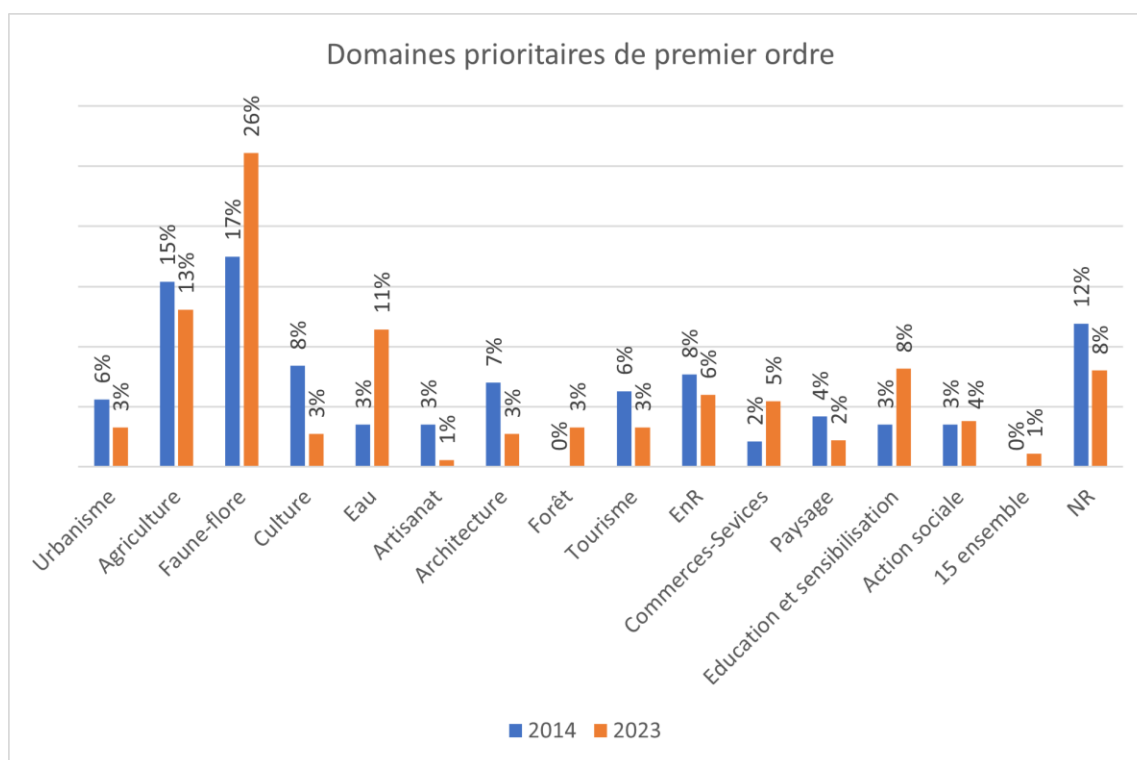
Malgré la persistance de quelques idées préconçues associant le Parc à la production de réglementations contraignantes, le Parc demeure un atout pour le territoire pour une large majorité de répondants (80 %). En effet l'appréciation de l'action du Parc semble avoir progressé par rapport à 2014, avec une augmentation de la part des répondants exprimant un avis très positif à son égard (61 %).

3- Les attentes formulées à l'attention du Parc, balises pour l'élaboration de la prochaine Charte

La mise en regard des domaines dans lesquels le Parc devrait prioritairement s'investir d'après les enquêtés avec les attentes explicitement formulées par ces derniers fournit des indicateurs complémentaires pour la définition de la politique du Parc dans les années à venir.

L'enquête a démontré que les attentes des habitants sont assez diverses et ne se rejoignent pas toujours, y compris pour ce qui concerne un même domaine d'intervention (figure 5). Néanmoins, on constate une importante demande en matière d'information que ce soit à propos des actions entreprises par le Parc ou du patrimoine naturel et culturel du territoire. Le Parc devra donc répondre à cette sollicitation par la diffusion de supports pédagogiques (livrets, signalétique touristique), pour en même temps améliorer sa visibilité sur le territoire.

Figure 5



L'environnement constitue également une thématique autour de laquelle se concentrent de nombreuses attentes, exhortant le Parc à poursuivre le travail réalisé dans ce domaine, en s'appuyant davantage sur les démarches pédagogiques et de sensibilisation. De même, si l'action sur le volet agricole semble bien mieux reconnue qu'en début de Charte, des attentes demeurent, confortant ainsi le Parc dans sa volonté de contribuer au maintien de l'activité agricole sur le territoire.

D'autres attentes portent sur des thématiques émergentes qui semblent pour le moment assez peu investies par le Parc du point de vue des enquêtés. C'est notamment le cas des énergies renouvelables et de la gestion de la ressource en eau. Si des actions sont déjà engagées sur ces volets, la communication du Parc s'avèrera déterminante afin d'informer les habitants du rôle du Parc dans certains projets d'aménagement en lien avec ces thématiques.

En dernier lieu, plusieurs répondants ont formulé des attentes quant au positionnement du Parc. Ces derniers perçoivent souvent celui-ci comme un médiateur assurant une fonction de coordination entre les différents acteurs territoriaux et attendent du Parc que celui-ci s'investisse davantage dans cette mission de concertation qui lui est attribuée.

Pour conclure

Il se dégage des résultats de l'enquête un constat plutôt encourageant dans la mesure où le Parc semble, en cette fin de Charte 2012-2027, un peu plus précisément connu par ses habitants. Si la connaissance spontanée qu'ont les habitants du Parc ne semble pas avoir significativement augmenté par rapport à 2014 – en partie parce qu'elle atteignait déjà des taux de notoriété élevés – la connaissance qualifiée (relative à ses domaines d'intervention, aux actions réalisées) a quant à elle nettement progressée. En effet, les habitants semblent plus précisément cerner les attributions et les missions du Parc, au-delà du seul domaine environnemental qui lui est généralement assigné.

Toutefois, au regard des résultats relatifs au sentiment de proximité des habitants vis-à-vis du Parc et à sa visibilité sur le territoire, des progrès semblent pouvoir être réalisés, notamment en développant la communication du Parc ainsi que les partenariats institutionnels et associatifs locaux. De tels dispositifs pourraient ainsi conforter l'intérêt porté pour l'action du Parc et impliquer davantage d'habitants dans sa conduite. La présente étude appelle ainsi à être renouvelée afin d'apprécier l'évolution de l'opinion qu'ont les habitants du Parc, quant au partage de ses valeurs, à sa pertinence et à son rôle sur le territoire. De même, la démarche participative engagée avec cette enquête se verra prolongée dans le cadre de l'élaboration de la future Charte du Parc, autour de laquelle les habitants seront invités à réfléchir lors de réunions publiques.

Embarquez pour la

Transhumance VERS 2042

Le Parc engage le renouvellement de sa Charte qui fixera un nouveau cap à l'horizon de 2042. A cette occasion, embarquez pour un voyage dans le temps et dans l'espace. Venez sillonner le futur Parc, rencontrer des acteurs investis et imaginer ensemble le territoire.

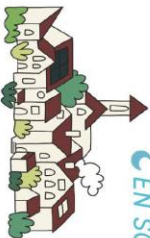
EN JOURNÉE, sur le chemin *
Sur inscription - gratuit

Chaque jour nous arpenterons ensemble causses et vallées, au cours d'une randonnée pédestre de 10 à 20 km. Chacun pourra témoigner de ses expériences, de ses attentes, de ses propositions pour construire un avenir commun.



EN SOIRÉE 20h30 - Salles des fêtes des villages étapes
Libre accès - gratuit

Dans les villages étapes, des grands témoins nous inviteront à prendre un peu de recul en partageant des visions plurielles.



Chaque étape sera l'occasion
d'explorer un des grands enjeux de la
prochaine Charte du Parc

- 4 Jeudi 9 mai
On aime le beau ?
Paysages et urbanisme
Gintraç - Floiraç (14km) *
Les paysages de demain
avec Alice Freydet, paysagiste
- 2 Vendredi 10 mai
Pierre, cailloux, joyaux ?
Patrimoine bâti
Floiraç - Rocamadour (18km) *
Architectures d'hier et d'aujourd'hui
projection du documentaire « Au pays des pierres »
et échange avec l'atelier d'architecture **Gémigné** et
Claire Cornu, spécialiste de la pierre sèche
- 3 Samedi 11 mai
Bientôt à sec ?
Eau
Rocamadour - Montfaucon (20km) *
L'eau, une ressource indispensable
à la vie Avec **Yannick Belat**, ingénieur en
sciences et technologie de l'eau

- 4 Dimanche 12 mai
De quel bois je me chauffe ?
Energie et nuit
Montfaucon - Cras (17km) *
Marche au crépuscule - arrivée de nuit
avec la participation de **Luc Gwiazdzinski**, géo-
graphe, spécialiste de la nuit
Du causerie au cosmos, la tête dans les
étoiles avec **Emmanuel d'Astronomie**
à partir de 22h

Les artistes du collectif
FUSEES, une joyeuse équipe,
attentive et curieuse, accompagnée de leur
Caravane 42 transformée en studio radio et
espace d'exposition mobile, gardera la mémoire
de ces moments partagés. Ils rythmeront la
marche de temps d'observation, de silence,
de jeux, de croquis de paysages...
www.fusees.fr



- 5 Lundi 13 mai
Seuls au monde ?
Biodiversité et milieux naturels
Cras - Vers (13km) *
La nature qui murmure à votre oreille
avec **Denis Cheissoux**, animateur de l'émission
« CO2 mon Amour » sur France Inter



- 6 Mardi 14 mai
L'avenir est dans le pré ?
Agriculture et forêt
Vers - Bouziès (17km) *
Mutations et défis de l'agriculture
avec **François Furseigle**,
sociologue des mondes agricoles

- 7 Mercredi 15 mai
Vivre ensemble ?
Culture, éducation
Bouziès - Concois (13km) *
Le temps des liens
avec **Martin Vanier**, géographe

- 8 Jeudi 16 mai
Mondes disparus ?
Patrimoine géologique
Concois - Varaira (11km) *
La biodiversité à l'heure
de l'Anthropocène
avec **Gilles Escarquel**, paléontologue

- 9 Vendredi 17 mai
A la moda del causse ?
Activité, économie et emploi
avec **Laurence Barthe**, géographe

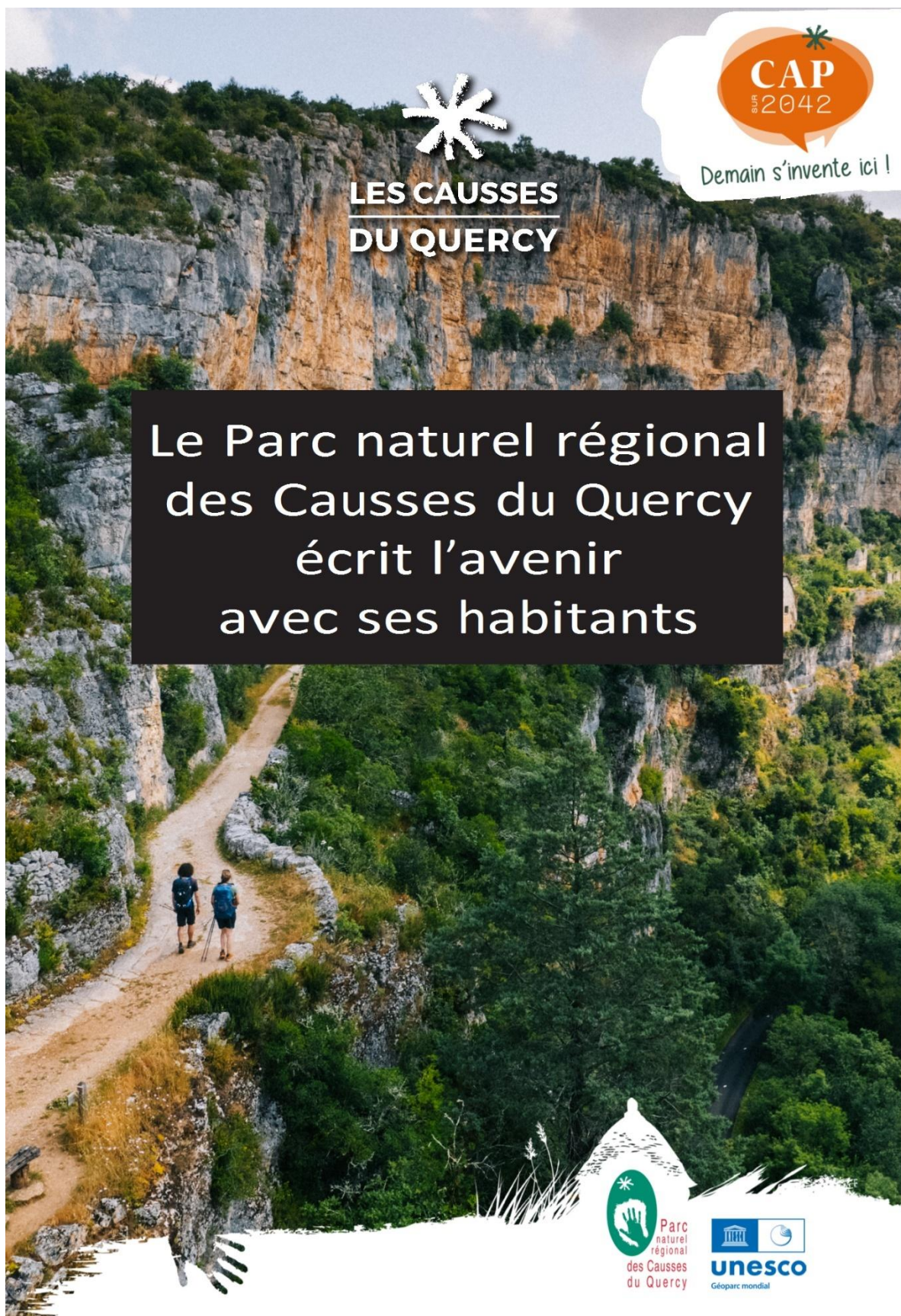
- 10 Samedi 18 mai
Rejoignez-nous !
Tourisme et loisirs
Varaira - Saint-Projet (12km) *
Diversités des ruralités

- Saint-Projet - Caylus (12km) ***
Fêtons ensemble l'arrivée à Caylus
Parcours artistique, une boucle en libre
accès pour revivre ou découvrir les
moments forts de l'aventure,
Rdv à partir de 15h30 jusqu'à 18h

Samedi, c'est aussi Pentecôte à Caylus, la tête du
village organisée par **Louis Bringatte** !

5D | ANNEXE 4 : PROGRAMME DE LA TRANSHUMANCE VERS 2042

5E | ANNEXE 5 : TIRE A PART DE LA DEPECHE DU MIDI



Classé pour la première fois par l'Etat en 1999, le Parc naturel régional des Causses du Quercy fêtera cette année ses 25 ans d'existence.

2024 est donc une année particulière, d'autant plus que nous engageons le renouvellement de notre Charte qui fixera un nouveau cap à l'horizon 2042 sur la base d'un projet commun qui guidera l'action du Parc, de ses membres et de ses partenaires sur cette période.

21 nouvelles communes du Lot et du Tarn-et-Garonne ont rejoint le périmètre d'étude. Cette révision de la Charte du Parc est un moment important. Elle va mobiliser les élu·es, l'équipe, les partenaires, les acteurs économiques, associatifs, culturels et les habitant·e·s.

Dans ce cahier spécial, je vous invite à découvrir le Parc naturel régional des Causses du Quercy, ses grandes missions, certaines de ses réalisations.

Nous comptons sur vous pour participer à la concertation que nous organisons au printemps, afin d'imaginer ensemble l'avenir du territoire.



Catherine Marlas

Présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy,
Géoparc mondial UNESCO

CARTE D'IDENTITÉ DU PARC

AUJOURD'HUI ...



Superficie : 186 000 hectares



Population : 31 500 habitants



Communes : 95 communes

ET DEMAIN



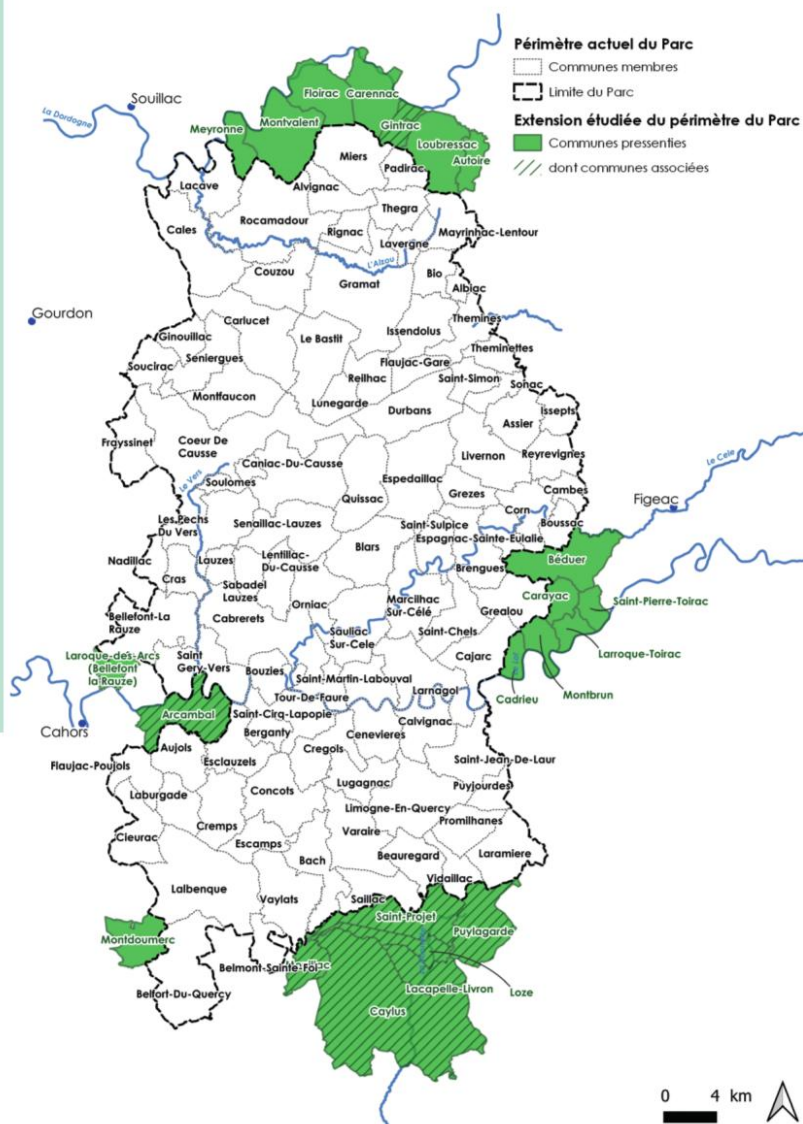
230 000 hectares



40 000 habitants



116 communes



Ce supplément vous est proposé par le Parc naturel régional des Causses du Quercy

Rédaction : Emeline Villeneuve Relecture : Nils Brunet, Guillaume Le Boëdec / Crédits photos : Clara Ferrand, Teddy Verneuil, Les Globe Blogueurs, Jérôme Morel, Malika Turin, Christophe Pélaprat, Alexia Bastet, Kristof Guez / Cartographie : François Daval.

10 février 2024

Le Parc, qu'es aquò ?

Le Parc n'est pas un territoire « sous cloche », mais un espace de vie, où le développement économique et social se conjugue avec la préservation de l'environnement.

Ses actions sont multiples : protection de la biodiversité, développement d'un tourisme local et responsable, programmes éducatifs pour les écoles, animations grand public (Les Causseries)... Elles mobilisent les élu·es, les socioprofessionnel·les, les associations et les habitant·es.




Comment fonctionne-t-il ?


Le Parc est une collectivité soutenue par l'Etat et gérée par des élu·es délégué·es de ses collectivités membres : Communes, Communautés de communes et d'agglomération, Département du Lot et Région Occitanie. Ensemble, elles forment le Syndicat mixte du Parc. Les élu·es délégué·es se rassemblent au sein du comité syndical pour voter les actions menées par celui-ci.


La Charte du Parc : une feuille de route pour 15 ans


La Charte est le projet de territoire du Parc. Ce document contient les objectifs à atteindre : mise en valeur du patrimoine, développement économique, social et culturel, qualité de vie des habitants. Elle est renouvelée tous les 15 ans. La Charte actuelle couvre la période 2012-2027.


Quelques réalisations du Parc depuis 2012


 **13** sites Natura 2000 préservant des espèces et leurs habitats naturels reconnus à l'échelle européenne

 **6** observatoires citoyens de la biodiversité

 **439** créations d'entreprises artisanales accompagnées

 **3 340** hectares de pelouses sèches préservés de l'embroussaillage

 **66** nouveaux projets touristiques accompagnés

 **71%** des communes engagées dans l'extinction totale ou partielle de leur éclairage nocturne



84 entreprises agricoles, artisanales et touristiques marquées « Valeurs Parc »



4 130 enfants ayant bénéficié d'actions éducatives



17 425 participants aux animations proposées dans le cadre des « Causseries »



1 observatoire des eaux souterraines



5 écobarris (écoquartiers ruraux)



6 sites d'observation de la nuit aménagés



10 lacs de Saint-Namphaise et **18** édifices du patrimoine lié à l'eau restaurés

Le Parc en 10 actions phares

La protection et la valorisation d'un patrimoine géologique exceptionnel

Le Parc raconte une histoire de plus de 200 millions d'années ! Il a obtenu le label Géoparc mondial UNESCO en 2017 en reconnaissance de ce patrimoine et des efforts menés pour le faire connaître. Ce patrimoine est protégé par la Réserve naturelle nationale créée par l'Etat en 2015 (85 sites répartis sur 21 communes) et gérée par le Parc.



Le Pôle de pleine nature en vallée du Célé

Depuis 2017, le Parc et ses partenaires travaillent ensemble au développement d'un tourisme de pleine nature accessible à tous en vallée du Célé. Plusieurs sites ont été aménagés et des séjours créés : certains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un ciel noir préservé

En 2002, la revue Ciel et Espace révèle le « triangle noir du Quercy » et lui donne une renommée nationale. Depuis, le Parc n'a eu de cesse de sensibiliser les publics, jeunes ou adultes, à la préservation du ciel nocturne : sites d'observation, villages étoilés, extinction de l'éclairage public ...



Un renouveau pour la filière pierre

Avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, le Parc oeuvre pour le développement de la filière pierre locale afin de préserver le patrimoine bâti, mais aussi de valoriser et maintenir les savoir-faire artisanaux.

Les écobarris : soutenir un urbanisme rural de qualité

Le Parc accompagne des communes dans l'élaboration d'écoquartiers ruraux adaptés aux besoins et spécificités du territoire : les écobarris. Aujourd'hui, cinq d'entre eux sont aménagés dans les communes de Lavergne, Saint-Simon, Mayrinhac-Lentour, Le Bastit et Livernon.



Le Parc en 10 actions phares

Des outils en faveur du pastoralisme

Depuis 2005, le Parc est partenaire du Département du Lot dans la politique de reconquête des espaces embroussaillés. Plusieurs milliers d'hectares sont ainsi réinvestis par les éleveurs sur près d'une vingtaine de sites, dont 11 dans le Parc.



La marque Valeurs Parc, au service des entreprises locales

Le Parc développe la marque Valeurs Parc, portée par la Fédération des Parcs naturels régionaux. Aujourd'hui, 84 entreprises sont labellisées, dans le secteur du tourisme, mais aussi de l'agriculture, de l'éducation à l'environnement et de l'artisanat.

Les programmes éducatifs : sensibiliser la jeunesse

Depuis sa création, le Parc propose des actions d'éducation au territoire pour permettre aux enfants, habitants ou visiteurs de partir à sa découverte, pour mieux le connaître, le comprendre et le vivre. Cette année, plus de 40 classes et près de 1000 élèves participent aux différents parcours éducatifs proposés par le Parc.



De l'art sur le chemin de Compostelle

Avec ses partenaires, le Parc a mené plusieurs projets artistiques sur le GR 65 : le chemin-livre, composé de pierres dessinées et insérées dans les murets ; et deux œuvres d'art-refuge du parcours artistique Fenêtres sur le Paysage, Super-Cayrou à Géralou et Pecten Maximus à Limogne-en-Quercy.

La Maison du Parc, une vitrine pour notre territoire

Depuis l'automne 2022, le Parc est installé dans sa nouvelle maison à Labastide-Murat, un bâtiment révélateur de ses valeurs : valorisation des matériaux locaux, sobriété énergétique, insertion paysagère et forme architecturale traditionnelle ... Une belle vitrine des savoir-faire en écoconstruction !





Le bilan de la Charte 2012-2027

Un Parc qui :

- **initie et impulse** à travers différentes initiatives pour se positionner sur de nouveaux enjeux (transition énergétique, changement climatique ...)
- **innove et expérimente** pour diffuser de nouvelles « façons de faire » sur le territoire ;
- **soutient** les acteurs locaux, à travers la mobilisation de financements via des appels à projet ;
- **préserve et valorise** ses patrimoines ;
- **sensibilise** sa population à travers de nombreuses animations, actions pédagogiques ou publications ;
- **rend visible son territoire** à travers des actions emblématiques : le label Géoparc mondial UNESCO, la qualité du ciel nocturne ;
- **crée de la cohérence et coopère** avec les acteurs locaux et les collectivités, mais aussi avec d'autres territoires français et européens.

Des points d'amélioration pour demain

- Mieux faire connaître le Parc, son rôle et ses missions.
- Impliquer davantage les acteurs du territoire dans le projet du Parc.

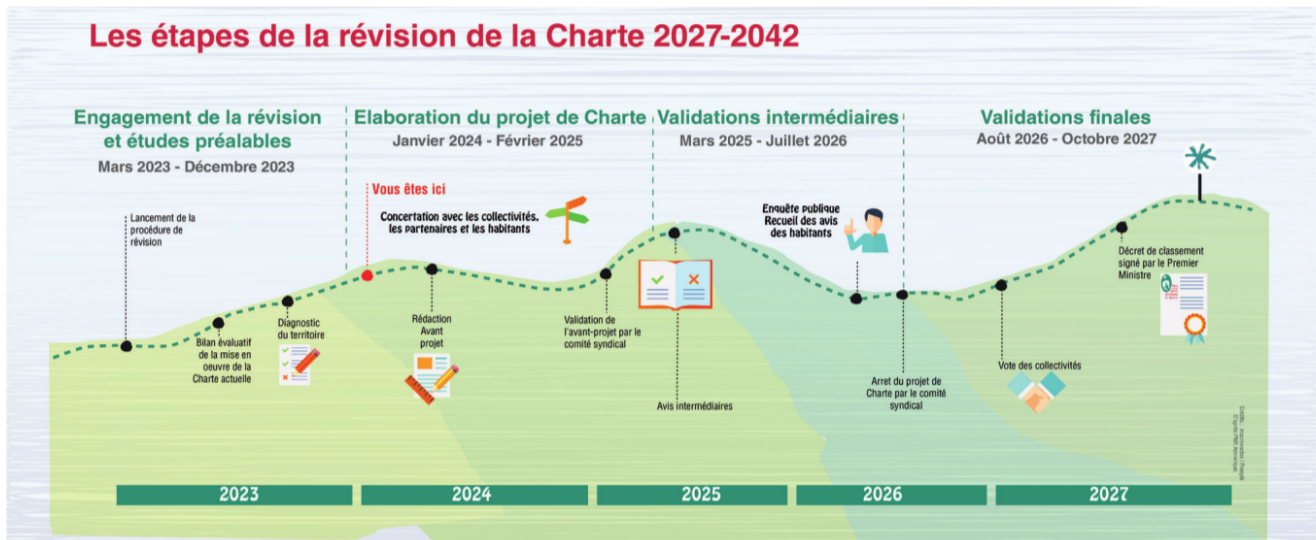


Comment les habitants perçoivent-ils le Parc ?

Pour répondre à cette question, une enquête a été menée à l'été 2023 auprès d'un panel d'habitants. Il en ressort que depuis 2014, les habitants cernent mieux les attributions et les missions du Parc. Leur perception globale est positive et 80% des personnes interrogées estiment que le Parc est un atout pour le territoire. Elles formulent aussi des attentes à l'égard du Parc : une meilleure diffusion de l'information, davantage de partenariats avec les communes et les acteurs associatifs, ou encore le renforcement de son travail sur certaines thématiques : agriculture, énergies renouvelables, eau.

La Charte 2027-2042 : un nouveau projet pour le Parc

Le Parc a entamé sa révision de Charte en 2023. Ce processus va se prolonger jusqu'en 2027, année où débute la nouvelle Charte.



Le périmètre d'étude

Les communes concernées par la révision de la Charte sont bien sûr les 95 qui font déjà partie du Parc, mais aussi 21 nouvelles communes qui souhaitent rejoindre le Parc et répondent à certains critères fondamentaux : elles partagent l'identité et la qualité naturelle et paysagère des Causses du Quercy. Au total, ce sont donc 116 communes qui composent ce nouveau périmètre. Parmi les nouvelles arrivées, six sont situées dans le département du Tarn-et-Garonne. *Voir carte page 2*

Pourquoi participer ?

La révision de la Charte du Parc vous concerne !

Le Parc écrit son avenir avec toutes les parties prenantes de son territoire. En tant qu'habitant-e, votre avis est précieux pour nous aider à définir les ambitions et orientations du futur projet de territoire. C'est ensemble que nous agissons pour nous adapter aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

La concertation

Vous habitez sur le territoire du Parc ? Venez participer à l'écriture de la nouvelle Charte ! Pour donner votre avis, des réunions publiques seront organisées **lundi 18 mars à 18h** dans les communes suivantes :

Alvignac
Arcambal
Béduer
Caylus
Labastide-Murat
Vaylats

A vos agendas !

Donnez votre avis !

Répondez à l'enquête en ligne pour donner votre vision du Parc et vos attentes pour l'avenir :



Les rendez-vous de 2024

Questions pour un Parc

Savez-vous ce qu'est un Parc naturel régional ? Pourquoi et comment est-il créé ? Qui sont les acteurs qui le font vivre ? Venez tester vos connaissances à la Maison du Parc !

Rendez-vous les **vendredis 1^{er} mars et 22 mars à 20h30**. En guise de billet d'entrée, apportez un objet représentant "votre" Parc.

La Transhumance vers 2042

Du 9 au 18 mai, venez participer à une grande traversée du Parc : une randonnée pédestre de 10 jours et 150 km. A chaque étape, vous explorerez un des grands enjeux de la prochaine Charte. Sur le chemin, vous rencontrerez des personnes porteuses d'initiatives inspirantes. Un voyage dans le temps et dans l'espace, pour imaginer ensemble le futur tel que nous le souhaitons !

Programme et détail de l'itinéraire sur
www.parc-causses-du-quercy.fr

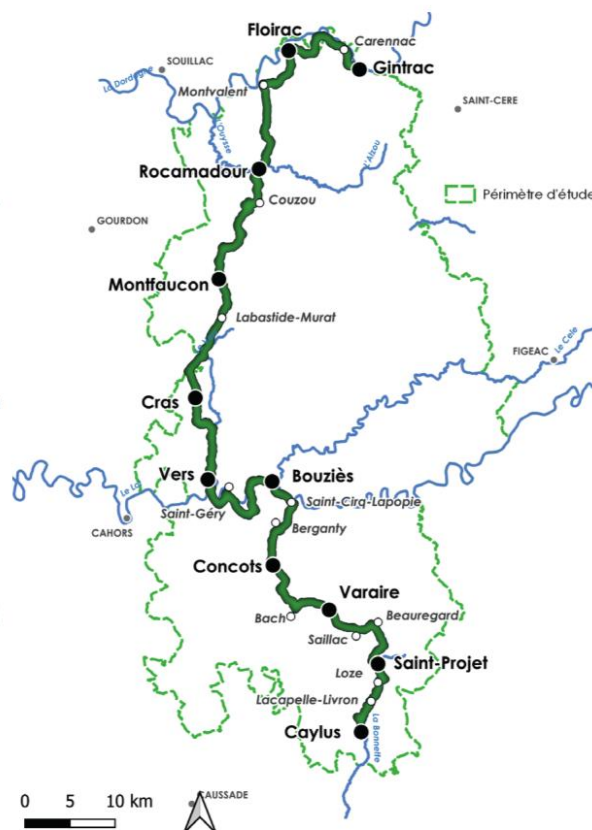
Une aventure menée avec le collectif artistique Fusées et l'association des Parcs du Massif Central.

Les 25 ans du Parc

Le **12 octobre**, tous à Assier pour célébrer les 25 ans du Parc ! Au programme : un marché de producteurs et d'initiatives locales, des impromptus artistiques, et un concert suivi d'un bal pour clôturer la soirée en beauté. Ne manquez pas cet événement festif !

Plus d'informations à venir

Itinéraire de la Transhumance vers 2042



Restons en contact !

- 📍 Parc naturel régional des Causses du Quercy
Les Canavals - Labastide-Murat
46240 Coeur-de-Causse
- ☎ 05 65 24 20 50
- 🌐 www.parc-causses-du-quercy.fr
- ✉ contact@parc-causses-du-quercy.org



SOULOMÈS. PNRCQ.
120 élus se rassemblent



Concertation autour du renouvellement de la charte...

Page 13

Le Petit Journal, le 8 février 2024



PNRCQ

Concertation sur le renouvellement de la charte



L'assemblée est attentive !

Jeudi 1er février, la grange du Causse à Soulomès a accueilli un impressionnant rassemblement de 120 élus qui ont tous répondu présents à l'invitation du Parc naturel régional du Quercy, les conviant au lancement de la concertation autour du renouvellement de sa Charte.

Cette conférence des maires, la première du genre, a rassemblé les élus des communes faisant déjà partie du Parc, mais aussi de communes pouvant l'intégrer en 2027 lors de la prochaine Charte.

Catherine Marlas, Présidente du Parc et les Vice-

Présidents ont rappelé à l'assemblée attentive, le fonctionnement du Parc, ses grandes réalisations, avant de présenter les étapes à venir en 2024.

Le Parc engage la concertation pour définir les ambitions et les orientations du futur projet de territoire. Les habitants, les élus, les partenaires et les acteurs du territoire sont invités à donner leur vision de son avenir. Leurs contributions nourriront le projet du Parc pour les années 2027 à 2042. Un exercice de prospective, participatif, qui a l'ambition d'impliquer largement les habitants.

Pour cela, le Parc a déployé une grande enquête en ligne, à laquelle chacun est invité à participer pour donner sa perception de l'avenir. L'enquête est accessible sur le site du Parc www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

Des réunions publiques auront également lieu lundi 18 mars à 18h dans 6 communes du Parc : Alviernac, Arcambal, Bédouer, Caylus, Labastide-Murat et Vaylats. Plus d'informations sur ces temps d'échange seront communiquées prochainement.

Jes

Le Petit Journal, le 8 février 2024



Catherine Marlas, la présidente du Parc a donné le coup d'envoi du renouvellement de la Charte. / Photo DDM

CŒUR-DE-CAUSSE

Concertation pour la Charte du Parc

Jeudi 1^{er} février, la grange du Causse à Soulomès a accueilli un impressionnant rassemblement de 120 élus. Ils ont tous répondu présents à l'invitation du Parc naturel régional du Quercy, qui les conviait au lancement de la concertation autour du renouvellement de sa Charte. Cette conférence des maires, la première du genre, a rassemblé les élus des communes faisant déjà partie du Parc, mais aussi de communes pouvant l'intégrer en 2027 lors de la prochaine Charte. Catherine Marlas, Présidente du Parc et les Vice-Présidents ont rappelé à l'assemblée attentive, le fonctionnement du Parc, ses grandes réalisations, avant de présenter les étapes à venir en 2024. Le Parc engage la concertation pour définir les ambitions et les orientations du futur projet de territoire. Les habitants, les élus, les partenaires et les ac-

teurs du territoires ont invités à donner leur vision de son avenir. Leurs contributions nourriront le projet du Parc pour les années 2027 à 2042. Un exercice de prospective, participatif, qui a l'ambition d'impliquer largement. Pour cela, le Parc a déployé une grande enquête en ligne, à laquelle chacun est invité à participer pour donner sa perception de l'avenir. L'enquête est accessible sur le site du Parc www.parc-causses-du-quercy.fr/revision. Des réunions publiques auront également lieu lundi 18 mars à 18h dans 6 communes du Parc : Alvignac, Arcambal, Bédouer, Caylus, Labastide-Murat et Vaylats. Plus d'informations sur ces temps d'échange seront communiquées prochainement. A lire aussi ce jour dans le supplément de la Dépêche du Midi, le dossier sur le PNR des Causse du Quercy.

La Dépêche du Midi, le 10 février 2024



Présentation de la transhumance

Catherine Marlas, Présidente du Parc naturel régional et Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy et Guilhem Boucher, Vice-président du Parc en charge de la culture ont le plaisir de vous inviter à la présentation de la « Transhumance vers 2042 » en présence de Pascal Auclair du collectif Fusées le jeudi 14 mars à

16h30 à la salle des fêtes de Lauzès. La Transhumance vers 2042 est une traversée itinérante des Causses du Quercy; un voyage dans le temps et l'espace pour imaginer l'avenir du territoire. Elle se déroulera du 9 au 18 mai de Gintrac à Caylus et s'inscrit dans le cadre de la révision de la Charte du Parc.

Jes

Le Petit Journal, le 7 mars 2024

BEDUER

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy renouvelle sa charte

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy, dont la commune de Bédrier souhaite faire partie, mène actuellement la révision de sa Charte qui permettra de renouveler son classement.

Le lundi 18 mars 2024 à 18 heures en simultané dans six communes du territoire, une rencontre se tiendra sur la commune de Bédrier dans la salle des fêtes. Les habitants sont invités à répondre à l'enquête en ligne qui leur permettra d'exprimer leur regard sur le territoire du Parc d'aujourd'hui et leurs attentes pour celui de demain. Une participation citoyenne est également prévue avec une Enquête en ligne à retrouver sur le site internet du Parc : <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/revision>

La Dépêche du Midi, le 7 mars 2024



Reunions publiques pour écrire l'avenir du parc



Table ronde. La concertation est de mise !

A vos agendas ! Dans le contexte du renouvellement de sa Charte, le Parc naturel régional des Causses du Quercy vous invite à participer à des réunions publiques lundi 18 mars à 18h.

Ces réunions ouvertes à tous se dérouleront de manière simultanée dans les communes suivantes : Alvignac (Espace Samayou) - Arcambal (Espace culturel et de loisirs) - Bédrier (salle des fêtes) - Caylus (salle du Lac aux Granges du Lac) - Labastide-Murat (Maison du Parc) - Vaylats (salle des fêtes).

Six lieux choisis pour

être au plus proche des habitants !

Aux côtés des élus et de l'équipe technique du Parc, venez réfléchir aux priorités de notre territoire à l'horizon 2042, pour écrire ensemble une nouvelle Charte qui sera un véritable projet partagé.

Rendez-vous donc à 18h le 18 mars dans la commune la plus proche de chez vous.

Vous pouvez aussi donner votre avis sur l'avenir du territoire en répondant à l'enquête en ligne : rendez-vous sur www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

Jes

Le Petit Journal, le 14 mars 2024

Des rencontres pour écrire l'avenir du Parc

Dans le contexte du renouvellement de sa Charte, le Parc naturel régional des Causses du Quercy invite tous les habitants du territoire à participer à des réunions publiques organisées le **lundi 18 mars** à 18 h. Ces réunions ouvertes à tous se dérouleront de manière simultanée dans six communes : Alvignac (Espace Samayou) ; Arcambal (Espace culturel et de loisirs) ; Bédrier (salle des fêtes) ; Caylus (salle du Lac aux Granges du Lac) ; Labastide-Murat (Maison du Parc) ; Vaylats (salle des fêtes).

Aux côtés des élus et de l'équipe technique du Parc, venez réfléchir aux priorités de notre territoire à l'horizon 2042, pour écrire ensemble une nouvelle Charte qui sera un véritable projet partagé. Rendez-vous à 18 h le 18 mars dans la commune la plus proche de chez vous. Vous pouvez aussi donner votre avis sur l'avenir du territoire en répondant à l'enquête en ligne : rendez-vous sur www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

La Vie Quercynoise, le 14 mars 2024



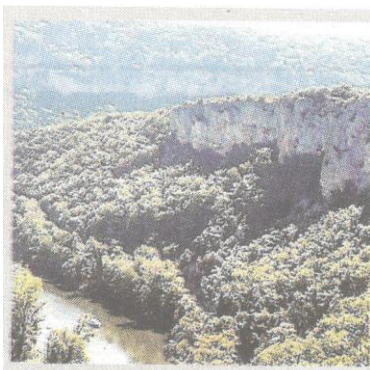
 **VAYLATS** 10.11.03



Réunion publique pour écrire l'avenir du Parc

À vos agendas ! Dans le contexte du renouvellement de sa charte, le Parc naturel régional des Causses du Quercy vous invite à participer à une réunion publique qui aura lieu dans la salle des fêtes de Vaylats, lundi 18 mars à 18 heures. Cette réunion est ouverte à tous et se déroulera de manière simultanée dans plusieurs communes. Aux côtés des élus et de l'équipe technique du Parc, venez réfléchir aux priorités du territoire à l'horizon 2042, pour écrire ensemble une nouvelle charte qui sera un véritable projet partagé. Vous pouvez aussi donner votre avis sur l'avenir du territoire en répondant à l'enquête en ligne : rendez-vous sur www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

La Dépêche du Midi, le 14 mars 2024



Les Lotois consultés sur l'avenir du Parc naturel

À l'occasion de son 25^e anniversaire, en 2024, le Parc naturel régional des Causses du Quercy s'apprête à renouveler sa charte. Ce document cadre « traduira le projet commun qui va guider l'action du Parc, de ses membres et de ses partenaires sur cette période », explique Catherine Marlas, sa présidente, dans un communiqué de presse. Afin d'intégrer les habitants du territoire à cette initiative, des réunions publiques seront organisées le lundi 18 mars, à partir de 18 heures, dans les communes suivantes : Alvignac (espace Samayou), Arcambal (espace culturel et de loisirs), Bédier (salle des fêtes), Caylus (salle du Lac aux Granges du Lac), Labastide-Murat (salle du Causse) et Vaylats (salle des fêtes).

La Dépêche du Midi, le 14 mars 2024



EN BREF

* 16.03

RÉUNION PUBLIQUE

Réfléchir à la nouvelle charte du PNR

À vos agendas ! Dans le contexte du renouvellement de sa charte, le Parc naturel régional des Causses du Quercy vous invite à participer à des réunions publiques lundi 18 mars à 18 heures (lire également page 23). Ces réunions ouvertes à tous se dérouleront de manière simultanée à Alvignac (espace Samayou), Arcambal (espace culturel et de loisirs), Bédier (salle des fêtes), Caylus (salle du Lac aux Granges du lac), Labastide-Murat (maison du Parc) et Vaylats (salle des fêtes). Aux côtés des élus et de l'équipe technique du Parc, venez réfléchir aux priorités de ce territoire à l'horizon 2042, pour écrire une nouvelle charte qui sera un véritable projet partagé. Vous pouvez aussi donner votre avis sur l'avenir du territoire en répondant à l'enquête en ligne : rendez-vous sur www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.



La Dépêche du Midi, le 16 mars 2024





Des réunions publiques sont prévues ce lundi 18 mars sur plusieurs communes./DDM

CŒUR DE CAUSSE

Élus et professionnels imaginent le Parc des Causses de demain

Les 29 février et 1^{er} mars derniers, le Parc naturel régional des Causses du Quercy a animé quatre commissions thématiques, autour d'un programme aussi dense que passionnant : le renouvellement de sa charte pour la période 2027-2042. Près de 150 personnes, élus, acteurs socioprofessionnels, du monde associatif ou institutionnel, ont planché sur le sujet. Elles ont été invitées à se projeter en 2042, avec deux scénarii possibles : le Parc a reçu le trophée du Parc le plus exemplaire ou le Parc a perdu son label. Que s'est-il passé depuis 2027 ?

Les échanges ont été riches et les points de vue variés. Pour chacune des thématiques abordées, les commissions ont mis en avant cinq priorités qui per-

mettront d'amorcer le projet stratégique de la future charte, dans plusieurs domaines : gestion de l'eau, préservation et valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager, économie, services, habitat, énergie, sensibilisation et implication des citoyens, communication et visibilité du Parc... Les habitants du Parc sont aussi invités à se mobiliser et à contribuer à l'écriture du futur projet du Parc, en participant aux réunions publiques organisées lundi 18 mars à 18 heures dans les salles des fêtes des communes d'Alvignac, Arcambal, Bédouer, Caylus, Labastide-Murat et Vaylats. Vous pouvez aussi donner votre avis en répondant à l'enquête en ligne : rendez-vous sur : www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

La Dépêche du Midi, le 16 mars 2024



Le parc naturel régional écrit l'avenir avec ses habitants

Le parc naturel régional des Causses du Quercy écrit l'avenir avec ses habitants.

Classé pour la première fois par l'Etat en 1999, le Parc naturel régional des Causses du Quercy fêtera cette année ses 25 ans d'existence.

2024 est donc une année particulière. Le Parc s'engage en effet dans le renouvellement de sa Charte et élargit son territoire à

21 communes qui souhaitent le rejoindre.

Elle doit permettre de fixer un cap pour le territoire sur la base d'un projet commun qui guidera son action, en lien avec l'ensemble de ses membres et de ses partenaires, à l'horizon 2042.

Cette révision de la Charte est donc un moment majeur de la vie du Parc. Elle mobilisera en ce sens l'ensemble des forces vives

du territoire (élus, entreprises, associations, acteurs culturels, etc.) dont vous faites parties ! Votre regard sur le territoire d'aujourd'hui et vos attentes pour celui de demain comptent !

Le Parc vous invite à participer à une enquête en ligne.

Votre participation est donc indispensable pour imaginer le territoire sur lequel vous souhaitez vivre demain !

La Dépêche du Midi, le 27 mars 2024

PROJET DE TERRITOIRE 2027-2042. Le Parc des Causses du Quercy va à la rencontre des habitants pour préparer le futur

En pleine réflexion sur son projet de territoire 2027-2042, le PNR des Causses du Quercy organise une itinérance du 9 au 18 mai pour aller à la rencontre des habitants du territoire et recueillir leurs propositions pour le futur du Parc.

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Causses du Quercy est déjà au travail pour écrire son nouveau projet de territoire (charte 2027-2042). L'enjeu est immense pour le territoire. « Il est arrivé que des territoires perdent leur classement... » rappelle Catherine Marlas, présidente du PNR des Causses du Quercy.

Le coup d'envoi de la réflexion a démarré le 1^{er} février dernier avec près de 120 élus réunis à Soulmès. L'objectif est d'élargir la concertation au plus grand nombre, pour que chacun puisse donner sa vision du Parc dans les années à venir. « Je veux que personne ne puisse dire : je n'ai pas pu participer », explique Catherine Marlas. Le 18 mars, des réunions publiques se sont déroulées simultanément dans six communes du Parc. Les habitants du Parc et les autres (habitants d'une commune limitrophe, gens de passage...) sont invités à répondre à une enquête en ligne sur le site www.parc-causses-du-quercy.fr/.

Une itinérance à travers le Parc

La manifestation « Transhumance vers 2042 », organisée

du 9 au 18 mai, s'inscrit dans cette volonté d'aller toucher au plus près ceux qui habitent dans le Parc. L'animation de cette transhumance de Gintrac à Caylus, soit 150 kilomètres en 10 étapes, est confiée au collectif grenoblois Fusées.

Chaque jour, ceux qui le souhaitent sont invités à marcher sur l'itinéraire prévu : **jeudi 9 mai**, Gintrac-Floirac ; **vendredi 10**, Floirac-Rocamadour ; **samedi 11**, Rocamadour-Montfaucon ; **dimanche 12**, Montfaucon-Cras ; **lundi 13**, Cras-Vers ; **mardi 14**, Vers-Bouziès ; **mercredi 15**, Bouziès-Concots ; **jeudi 16**, Concots-Varaire ; **vendredi 17**, Varaire-Saint-Projet ; **samedi 18**, Saint-Projet-Caylus.

Chaque journée aura un thème différent, pour aborder à chaque fois un des aspects du PNR (patrimoine bâti, eau, paysages, culture, emploi...) et faire des propositions pour imaginer le PNR des Causses du Quercy du futur. « Ce n'est pas un projet touristique. C'est l'occasion de faire une pause et de mener une réflexion » précise bien Catherine Marlas.

Les trois membres du collectif Fusées animeront à la fois les randonnées et les à-côtés. « On sera trois présents dans



De g à d : Guilhem Boucher, vice-président du Parc en charge de la vie du territoire, Catherine Marlas, présidente du PNR des Causses du Quercy, et Pascal Auclair du collectif Fusées, à Lauzès le jeudi 14 mars. Marc LOUISON

le Lot, Marie Boiton, dessinatrice, Simon Pochet, collecteur sonore, et moi-même géoartiste », explique Pascal Auclair. « On ne connaissait ni le Lot ni le Parc. On va marcher en créant et créer en marchant. Cette proposition est tellement au cœur de nos pratiques professionnelles et artistiques. On a déjà mené des expériences identiques dans la Creuse,

en Maurienne, à l'Île d'Oléron. » Pascal Auclair et Simon Pochet ont passé plusieurs jours dans le Parc, du 11 au 15 mars, pour préparer l'itinéraire. « On a repéré de très bons spots. »

Le collectif installera une caravane au départ et à l'arrivée de chaque étape et à l'oreille de chacun » précise Pascal Auclair. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

« On a repéré de très bons spots. » Le collectif installera une caravane au départ et à l'arrivée de chaque étape et à l'oreille de chacun » précise Pascal Auclair. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Pour chaque randonnée, la jauge sera limitée à 40 personnes, pour « parler à l'oreille de chacun » précise Pascal Auclair. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Un grand témoin

chaque soir

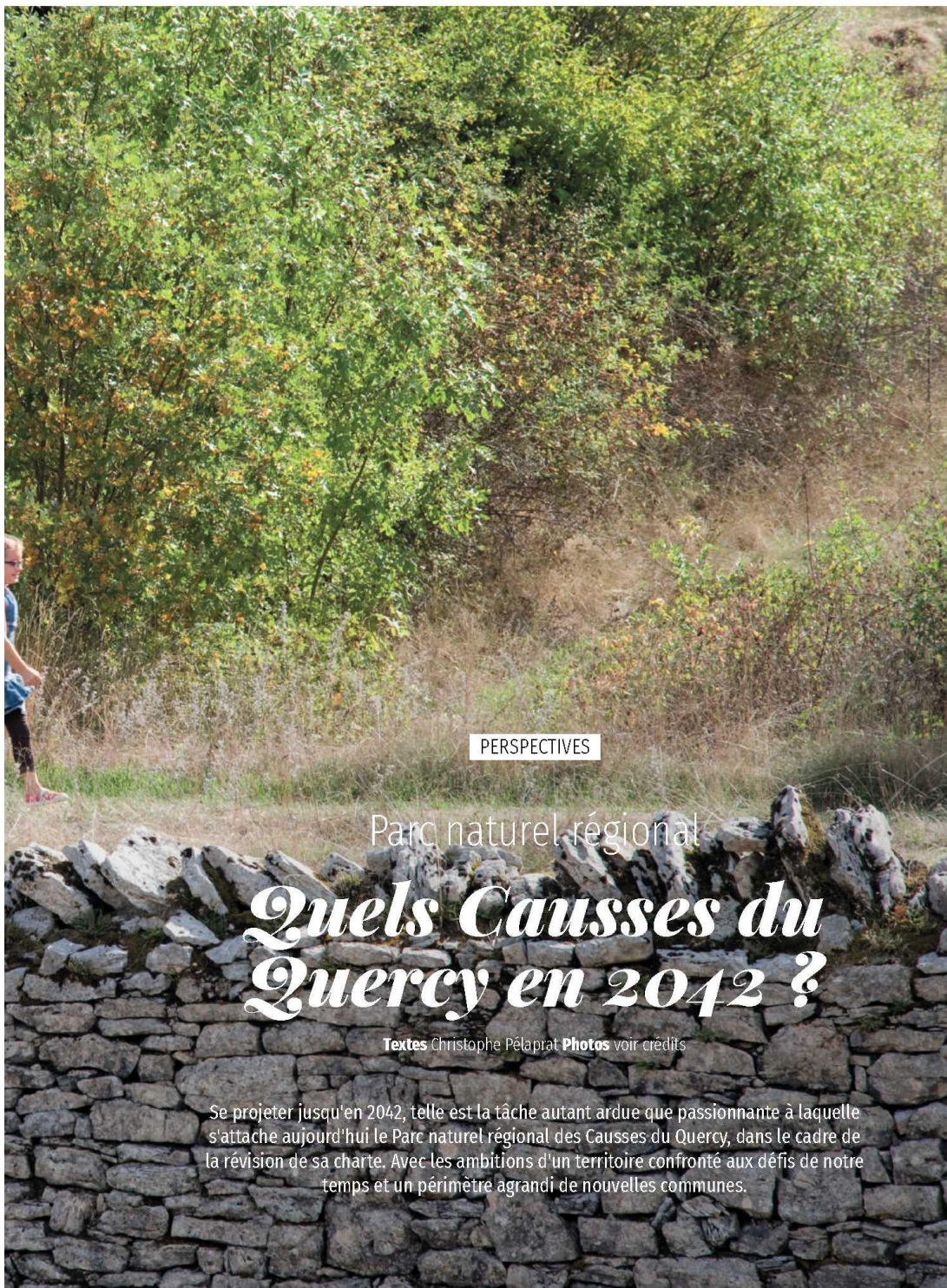
Le soir de chaque étape, à partir de 20 h 30 dans les salles des fêtes des villages étapes, tout le monde pourra participer aux rencontres organisées en présence d'un grand témoin, en lien avec le thème de la journée. Par exemple, le **jeudi 9 mai** à Floirac, la paysagiste Alice Freyret interviendra sur le thème « Les paysages de demain ». Autres exemples, le **mardi 14 mai** à Bouziès, François Pursiegle, sociologue des mondes agricoles, évoquera les « Mutations et défis de l'agriculture » et le **vendredi 17 mai** à Varaire, la géographe Laurence Barthe interviendra sur les « Diversités des ruralités ».

Un temps spécial sera organisé le dernier jour de la « Transhumance vers 2042 », le **samedi 18 mai** à Caylus, de 15 h 30 à 18 h. Ce jour-là, le groupe « Lou Bringaïre » organise la fête du village de Caylus. Histoire de terminer cette aventure en toute convivialité...

• Marc LOUISON

■ Inscription aux randonnées au 05 65 24 20 50 ou par mail à contact@parc-causses-du-quercy.org. Programme complet sur le site : www.parc-causses-du-quercy.fr/

La Vie Quercynoise, le 28 mars 2024



PERSPECTIVES

Parc naturel régional

Quels Causses du Quercy en 2042 ?

Textes Christophe Pélaprat Photos voir crédits

Se projeter jusqu'en 2042, telle est la tâche autant ardue que passionnante à laquelle s'attache aujourd'hui le Parc naturel régional des Causses du Quercy, dans le cadre de la révision de sa charte. Avec les ambitions d'un territoire confronté aux défis de notre temps et un périmètre agrandi de nouvelles communes.



Ll attendait depuis dix ans. Christophe Proença, le maire de Gintrac, avait souhaité l'adhésion de sa commune au Parc naturel régional (PNR) des Causses du Quercy dès 2014, lors de son premier mandat : « j'avais alors réalisé qu'on ne peut intégrer le Parc qu'à l'occasion de la révision de sa charte, tous les quinze ans, hors celle-ci venait de l'être en 2012 et il me fallait attendre 2027 ! » Pour lui, faire partie du PNR est une évidence : « en tant que maire d'un petit village caussenard, c'est très important : Gintrac est en cohérence avec la géologie, l'histoire et la culture des Causses, à proximité de sites géologiques majeurs. Le Parc nous apportera de l'expertise sur la rénovation du patrimoine, la biodiversité, mais aussi le tourisme... Je participe déjà au titre de Cauvaldor à la commission urbanisme où j'y vois les avantages du PNR en terme de conseil, de partage d'expériences ».

Même son de cloche à l'autre extrémité du territoire, jusque dans le Tarn-et-Garonne où se prolonge l'identité naturelle et paysagère des Causses du Quercy. Vincent Cousi, le maire de Caylus, ne cache pas son enthousiasme à rejoindre le Parc : « lors de la préfiguration du PNR il y a vingt-cinq ans, j'énrageais de ne pas voir notre commune en faire partie, alors que nous avons nous aussi des phosphatières, Caylus était une châtelaine du Quercy et notre rayon d'action s'étend sur tout le Causse de Limogne. La plupart des projets du Parc nous correspondent : nous pouvons compléter la réserve naturelle géologique, nous avons la présence d'un CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), antenne du Conservatoire botanique national qui travaille déjà avec le PNR, le GR 46 en provenance du Lot traverse notre territoire... »

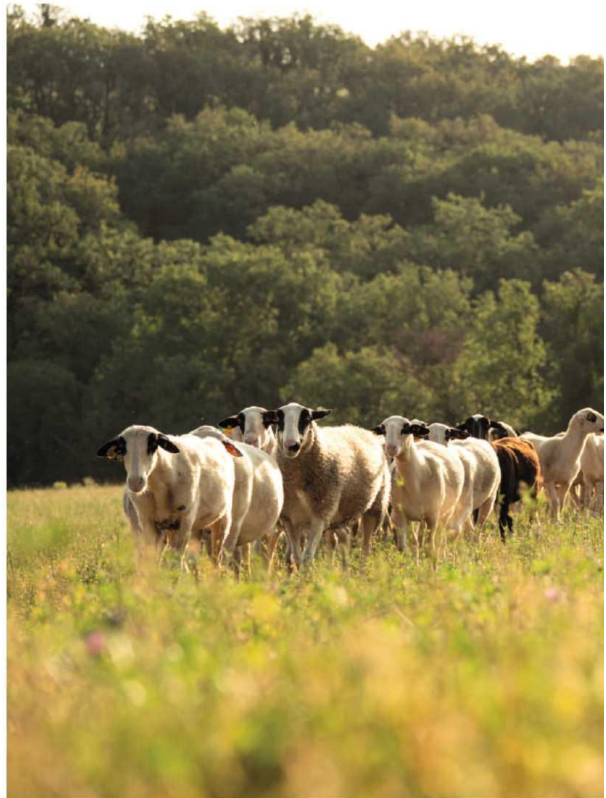
Les élus des communes du Causse Tarn-et-Garonnais voient aujourd'hui l'occasion de revenir sur le choix politique de leurs prédécesseurs : « dès que nous avons été élus avec mon collègue de la commune de Mouillac, nous avons entraînés nos voisins de Lacapelle-Livron, Loze, Saint-Projet et Puylagarde pour envisager une adhésion, explique le maire de Caylus. C'est pour nous l'opportunité de créer du lien au nord de notre territoire, souvent mal identifié ; être dans un PNR nous permettra de mettre un nom sur ce qui nous valorise. »

UN PÉRIMÈTRE AGRANDI DE VINGT-ET-UNE COMMUNES

Ces communes font partie, avec Gintrac et Arcambal dans le Lot, des huit « communes associées » qui, volontaires pour rejoindre le Parc, se sont vues attribuer en 2023 un statut particulier pour commencer à participer à l'élaboration de la charte à venir. « Nous avons une voix consultative, pas encore délibérative, mais ça nous permet déjà de voir où on va », estime Vincent Cousi.



Comment préserver des patrimoines naturels et culturels exceptionnels. Crédit : C. Pelaprat



La filière ovine parmi les métiers en devenir. Crédit : M. Turin



« Ça m'a permis de prendre conscience de tout l'éventail des actions du Parc, apprécié pour sa part le maire d'Arcambal, Jérôme Dietsch. Bien que déjà dans le Grand Cahors, pour nous le PNR n'est pas une strate de plus, c'est une structure apolitique qui a un rôle de conseil. Arcambal est aux portes de la ville mais revendique une identité de village rural ; le Parc peut nous aider dans notre développement en nous évitant d'imiter les standards d'aménagement périurbains. »

Treize autres communes ont été contactées pour esquisser le futur périmètre du PNR : Meyronne, Montvalent, Floirac, Carennac, Loubressac et Autoire, le long de la vallée de la Dordogne, Larroque-des-arcs (aujourd'hui renommée Bellefont-la-Rauze) et Montdoumerc en périphérie de Cahors, ainsi que Bédrier, Carayac, Saint-Pierre Toirac, Larroque-Toirac, Montbrun et Cadrieu entre vallées du Lot et du Célé, près de Figeac. « Nous leur proposons d'intégrer le Parc dans une logique de cohérence territoriale, dans les continuités écologiques et paysagères des Causses du Quercy, explique Nils Brunet, le directeur du PNR. Ces vingt-et-une communes étendraient le territoire de plus de 20 % en terme de surface et de nombre d'habitants. Mais la définition d'un nouveau périmètre n'est que la première étape, une procédure de révision de charte c'est long, cela prend toujours plusieurs années. »



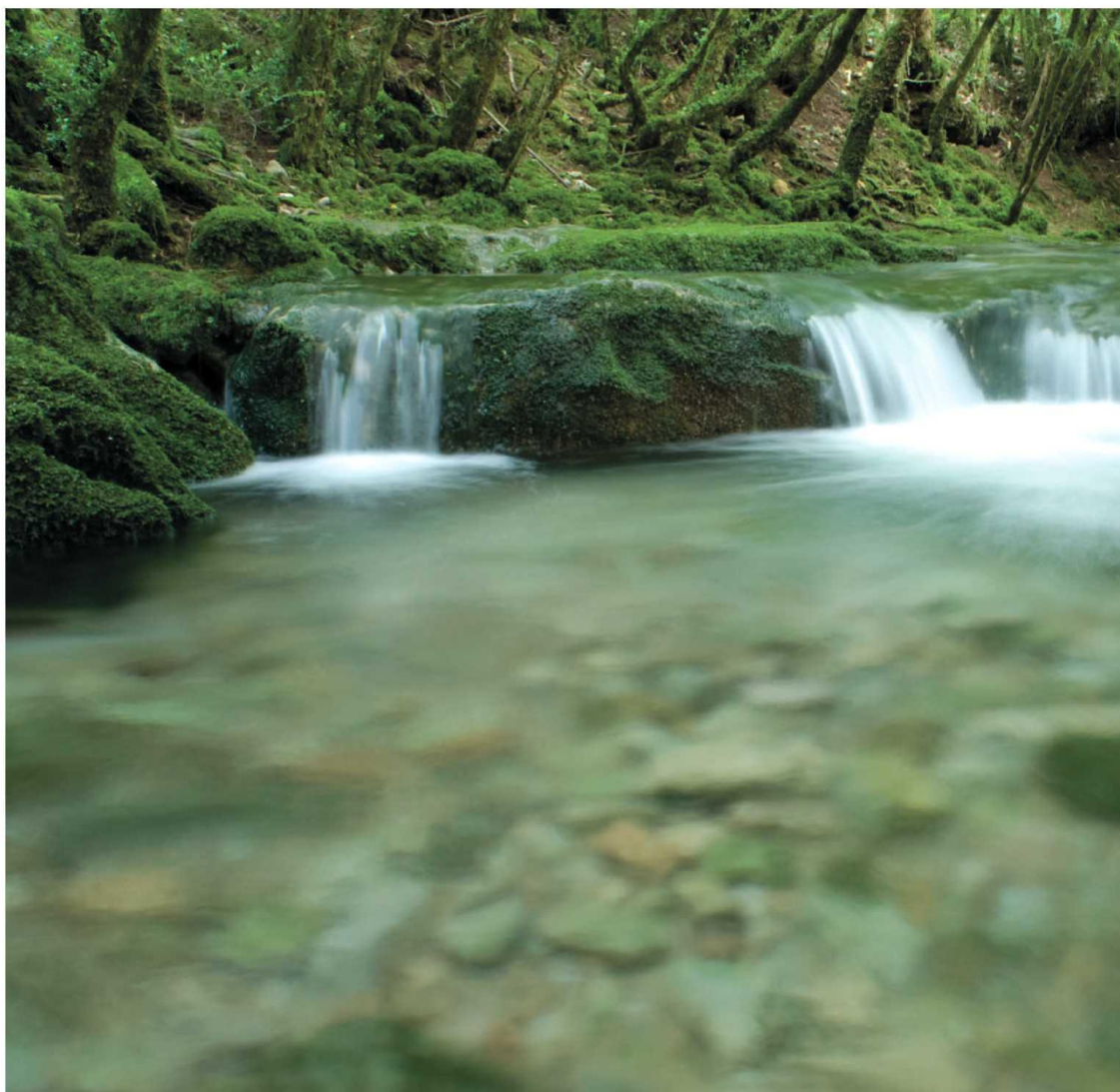
Les étapes sont donc d'ores et déjà enclenchées pour que le PNR des Causses du Quercy voit son classement renouvelé en 2027, et puisse définir son nouveau projet de territoire jusqu'en 2042. « Ce doit être une émanation des habitants et des acteurs du territoire, et des rendez-vous sont prévus pour les mobiliser, précise Nils Brunet. Il s'agira de remettre en discussion les enjeux, sur tous les sujets, et de se fixer des niveaux d'ambition. Nous devrions partir sur des engagements moins nombreux mais plus réalistes. »

LA BIODIVERSITÉ ET LE PATRIMOINE, MAIS AUSSI L'EAU, L'ÉNERGIE...

Les sujets ne manquent pas : aménagement du territoire, eau, agriculture, tourisme, énergie... Une évaluation de la charte en cours depuis 2012 permet déjà d'estimer le chemin parcouru, les points forts, les faiblesses, et les défis à relever pour la suite.

Le Parc peut aujourd'hui fonder son bilan sur de grandes réalisations : l'obtention du label international Géoparc auprès de l'UNESCO, avec la création d'une Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique, la revalorisation des filières artisanales de la restauration du bâti, en particulier celle de la pierre, la préservation du ciel nocturne, le déploiement d'Associations Foncières Pastorales conciliant élevage et gestion de l'espace, l'engagement de nombreux professionnels au sein de la marque « Valeurs Parc »...





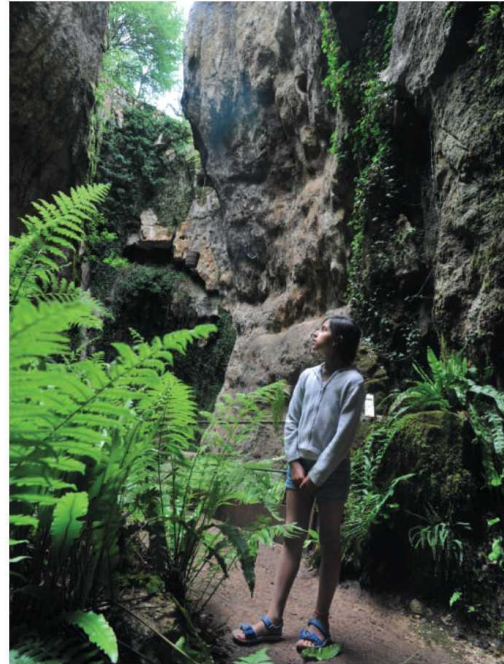
L'eau, au cœur des orientations à venir. Crédit : C. Pelapat

Bien identifié pour la préservation de la biodiversité et des patrimoines naturels, le PNR n'a plus rien à prouver dans son rôle « vert » et se voit principalement reconnu à ce titre. « *Nous intervenons surtout sur des secteurs à forts enjeux, il va falloir désormais travailler plus sur la nature « ordinaire », sur la relation du vivant au quotidien* », précise le directeur. Quant à l'aménagement du territoire, « *la question se pose de comment réinvestir les villages, en conformité avec les nouvelles réglementations qui incitent à la sobriété. C'est une tendance que nous devons accompagner.* »

Les écobarris, ces écoquartiers ruraux adaptés au territoire, ont déjà permis de concilier l'extension de certains villages avec le respect des paysages et l'accueil de nouveaux habitants.

Accompagner aussi les nouvelles activités, les nouveaux métiers, fait partie du rôle du Parc. Le devenir de l'élevage ovin sera également l'un des enjeux d'avenir du territoire : la diminution du nombre d'éleveurs, leur vieillissement, la valorisation de leur métier, posent des questions de diversification, de logiques de fi-





Le patrimoine géologique, l'une des valeurs majeures du PNR. Crédit : C. Pelaprat

lières territorialisées (laine, lavande..). Bref, la nouvelle charte du Parc va inévitablement devoir intégrer les grands défis sociodémographiques (vieillesse de la population, attractivité du monde rural, nouveaux modes de vie...) ainsi que ceux de la transition environnementale et climatique.

« La gestion de l'eau, la sobriété et la production d'énergie à l'échelle collective, la question récurrente de la mobilité sur notre territoire à faible densité, le logement pour de jeunes actifs, font partie des chantiers à venir,

**HÔTEL
LE CANTOU 354**

Hôtel de caractère
Loubressac

Nos terrasses vous attendent !

5 place du Foirail, 46130 Loubressac
Hôtel & Restaurant : +33(0)5 36 08 08 00
Portable : +33(0)6 07 39 68 72
www.hotel-lecantou354.com





Un rôle attendu d'information et de sensibilisation du public. Crédit : C. Pelaprat

détaille Nils Brunet. *Nous devons identifier le récit positif qu'apporte ce territoire rural : quels services rend-il, en lien avec les villes ?* »

« TRANSHUMANCE 2042 » : UNE GRANDE TRAVERSÉE DES CAUSSES POUR RECUEILLIR LA PAROLE

Une enquête menée en 2023 a aussi permis d'évaluer l'appropriation du Parc par ses habitants. Sa notoriété s'est renforcée et l'espace géographique du PNR, associé à un patrimoine surtout naturel, s'avère bien perçu du public. Ce dernier est féru d'information de la part du Parc, notamment sur le patrimoine, mais est aussi en attente d'actions dans le domaine agricole, sur la protection de la ressource en eau ou les énergies re-

nouvelables, des secteurs pour lesquels le Parc est souvent moins identifié.

Le PNR tient à favoriser la participation du public à l'élaboration de la nouvelle charte. C'est pourquoi un temps d'échange particulier a été imaginé dès ce printemps. « L'idée est de proposer aux habitants une grande traversée pédestre des Causse, de Gintrac jusqu'à Caylus pendant dix jours, du 9 au 18 mai, dévoile le directeur. L'occasion de voir des initiatives, de se projeter, de faire des rencontres chaque jour et d'avoir des discussions en soirée éclairées par des expertises. »

Le collectif d'artistes Fusées accompagnera cette « Transhumance 2042 ». « Nous allons proposer un parcours ludique pour libérer la parole et favoriser le dialogue, tout en découvrant le territoire, explique Pascal Auclair, l'un des trois artistes intervenants. Nous serons à la fois des ambassadeurs du groupe de marcheurs,





pour favoriser les liens et recueillir la parole, et des restituteurs de ces moments à la fin de chaque étape. »
Tous les soirs, une caravane sera un lieu d'enregistrement de témoignages et un support d'exposition des traces du parcours.

« Une grande traversée pédestre des Causses, de Gintrac jusqu'à Caylus pendant dix jours, du 9 au 18 mai... »

« Il faut que ce soit cent cinquante kilomètres d'inventions que l'on puisse refaire, une sorte de topoguide atypique que chacun puisse ensuite réutiliser, poursuit Pascal Auclair. Nous allons interroger le passé, le présent et l'avenir : en se projetant dans le temps, on laisse la place à la poésie et l'imaginaire. »

En novembre aura aussi lieu la fête des vingt-cinq ans du Parc, et c'est également cette année que seront accueillis des évaluateurs pour renouveler le label Géoparc UNESCO.

Si le PNR des Causses du Quercy prétend faire ici « pousser des cailloux », 2024 sera sans nul doute à marquer d'une pierre blanche. ■

OUI AUX BONNES ADRESSES
sans mauvaise surprise

Dites OUI à toutes vos envies
Gîtes de France Lot
05 65 53 20 75 - suivi@gites-de-france-lot.fr
Conseils - Labellisation - Vente de séjours

TERRITOIRE // Perspectives

21

DIRE LOT // 14, 16, mars-avril 2024

Ferme des Campagnes
ROCAMADOUR

En 1972 débutait l'élevage et la production de produits fermiers à base de canard.

Une tradition transmise à Stéphanie par ses parents qui a perpétué cet héritage sur la ferme familiale. Cénologue, elle apporte sa pierre à l'édifice en plantant le petit vignoble de la ferme. Agriculteur passionné, Jérôme rejoint l'exploitation avec la production de Noix. Entourés de leur petite équipe, ces deux épicuriens ont à cœur la qualité de leurs produits, du champ à l'assiette. Des canards élevés en plein air depuis leur naissance. Élevage, gavage, et toute l'élaboration des produits, tout est fait sur place, sans intermédiaire ni conservateur. Des plats aux sauces et bouillons « maison », dans le respect des recettes familiales.

Rendez vous à la ferme !

FERME DES CAMPAGNES
28 route des Campagnes 46500 ROCAMADOUR
05 65 33 62 54 - www.ferme-des-campagnes.com





Jérôme MOREL

La **Charte du Parc** décrit les projets et les objectifs de la collectivité pour quinze ans. La Charte actuelle couvre la période 2012-2027.

En 2002, le « triangle noir du Quercy » devient célèbre grâce à la revue « Ciel et Espace » et depuis lors, le Parc sensibilise tous les publics à la **préservation du ciel nocturne** en incitant, entre autres, à réduire ou à éteindre l'éclairage nocturne et en aménageant des sites d'observation comme à Reilhac. 39 communes du Parc sont labellisées « Villages étoilés ».

Depuis 2005, le Parc, partenaire du Département participe à une politique de **débroussaillage** et plusieurs milliers d'hectares ont pu ainsi être récupérés pour des éleveurs (une vingtaine d'associations foncières pastorales dont onze dans le Parc).

Depuis 2012, quatorze sites du **réseau européen Natura 2000** ont été créés afin de mieux préserver les espèces et leur habitat naturel (exemple des chauve-souris). Le site des « Vallées de l'Ouyse et de l'Alzou » couvre les communes de Lacave, Calès, Couzou Rocamadour et Gramat, tandis que celui de la zone centrale du causse de Gramat regroupe Le Bastit, Caniac-du-Causse, Durbans, Cœur de Causse, Lunegarde, Montfaucon, Quissac et Reilhac.

Depuis 2012 toujours, **six observatoires citoyens de la biodiversité, un observatoire des eaux souterraines et six sites de la nuit ont été aménagés, dix lacs de Saint-Namphaise et dix-huit édifices du patrimoine lié à l'eau restaurés.**

Le **patrimoine géologique exceptionnel** est protégé par la Réserve Naturelle Nationale créée par l'Etat en 2015 et gérée par le Parc (85 sites sur 21 communes).

Depuis 2017, le Parc et ses partenaires travaillent ensemble à développer le **Pôle de Pleine Nature en Vallée du Célé**. Certains sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. **D'autres projets touristiques** sont également accompagnés.

Afin de préserver le patrimoine bâti mais aussi de valoriser et maintenir les savoir-faire artisanaux, le Parc et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot travaillent au développement de la **filière pierre locale**.



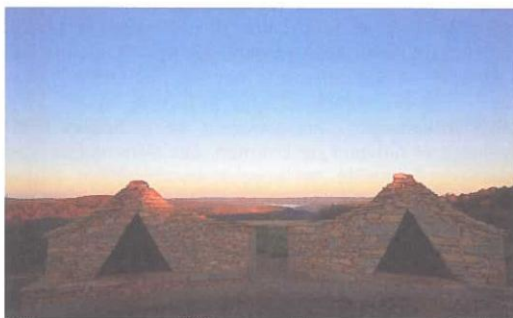
Clovis GORISSE

Dans le but de soutenir un urbanisme rural de qualité, le Parc accompagne des communes dans l'élaboration d'écobarris, **véritables écoquartiers ruraux**. C'est le cas à Lavergne, Saint Simon, Mayrinhac-Lentour, Le Bastit et Livernon.

Le Parc développe la **marque « Valeur Parc »**, soutenue par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, dans le secteur du tourisme, de l'agriculture, de l'éducation à l'environnement et de l'artisanat (84 entreprises à ce jour).

Depuis sa création le Parc cherche à sensibiliser la jeunesse en proposant des actions d'éducation aux enfants mais aussi aux habitants ou visiteurs. En 2023, plus de quarante classes et près de mille élèves ont participé à ces différentes actions éducatives.

Avec ses partenaires, le Parc a contribué à la réalisation de projets artistiques sur le GR 65 : le chemin-livre (pierres dessinées insérées dans les murets) et deux œuvres d'art-refuge, Super Cayrou à Gréalou et Pecten Maximus à Limogne.



Martin TABURET

Enfin la Maison du Parc, à Labastide-Murat, à énergie positive, est une véritable vitrine des savoir-faire en écoconstruction. Les équipes du Parc y sont installées depuis l'automne 2022.

2024 : la sensibilisation de la population à l'élaboration de la nouvelle Charte 2027-2042

Dans la nouvelle Charte dont l'élaboration commence, le Parc a le désir de mieux faire connaître son rôle et ses missions et souhaite impliquer davantage la population



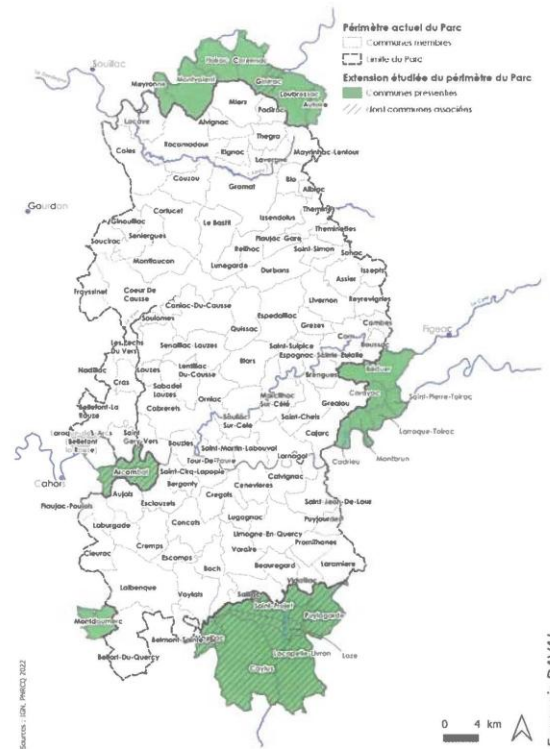


François DAVAL

du territoire. Des ateliers ont été organisés le 18 mars dans six communes du territoire dont Alvignac. L'équipe du Parc veut sensibiliser tous les publics et se rendra sur les marchés, les festivals, les manifestations sportives, les accueils de loisir, les collèges, etc. Les habitants sont invités à exprimer leurs avis et leurs attentes dans le cadre d'une grande enquête en ligne : www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

La transhumance vers 2042 du 9 au 18 mai est une randonnée pédestre de dix jours et 150 kilomètres de Gintrac à Caylus, avec la rencontre, tout au long du chemin, de personnes porteuses de projets. Avec un départ à Gintrac, la randonnée traversera Floirac, Rocamadour, Montfaucon, Cras, Vers, Bouziès, Concots, Varaire, Saint-Projet et arrivera à Caylus. Chaque étape sera accompagnée, selon le cas, d'un paysagiste, d'un architecte, d'un spécialiste de la pierre sèche, d'un ingénieur en sciences et technologie de l'eau, de Denis Cheissoux animateur de l'émission « CO² mon amour » sur France Inter, d'un sociologue des mondes agricoles, de deux géographes dont un spécialiste de la nuit, d'un paléontologue, de spécialistes de la culture, de l'éducation, de l'économie, de l'emploi, du tourisme et des loisirs, en fonction de la thématique de la journée. Information et inscriptions : La Transhumance vers 2042 - PNR Causses du Quercy (parc-causses-du-quercy.fr)

Cette randonnée sera animée par les artistes du collectif artistique « Fusées ». Chaque soir, dans le village étape, des rencontres auront lieu avec les personnes qui n'auront pas participé à la marche et qui souhaiteront s'informer.



Sources : IGN, PNRQD 2022

François DAVAL

Enfin le 12 octobre à Assier, seront fêtés les 25 ans du Parc avec un marché de producteurs et des initiatives locales, des impromptus artistiques et un concert suivi d'un bal pour clôturer la soirée en beauté.



Pour en savoir plus : 05 65 24 20 50
www.parc-causses-du-quercy.org

Marie-Jo Elias

Faire le lien entre la géologie et le patrimoine bâti traditionnel : bientôt une Géo-randonnée à Gramat

Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy prépare, pour l'été 2024, un parcours dans Gramat qui permettra de comprendre comment les ressources issues des sols et sous-sols ont été (et sont encore) valorisées dans le patrimoine bâti traditionnel. Un jeu de piste accessible via l'application « Baludik » permettra de retrouver les calcaires oolithes, à oncolithes, ou encore dolomitiques, etc., et de retrouver les fossiles incrustés dans la pierre, les beaux appareillages sans mortier et les mortiers rose-orangés à base de sables locaux.

Préparez vos téléphones intelligents en prévision de cette belle balade.

GRAMAT INFOS, N°24 avril 2024

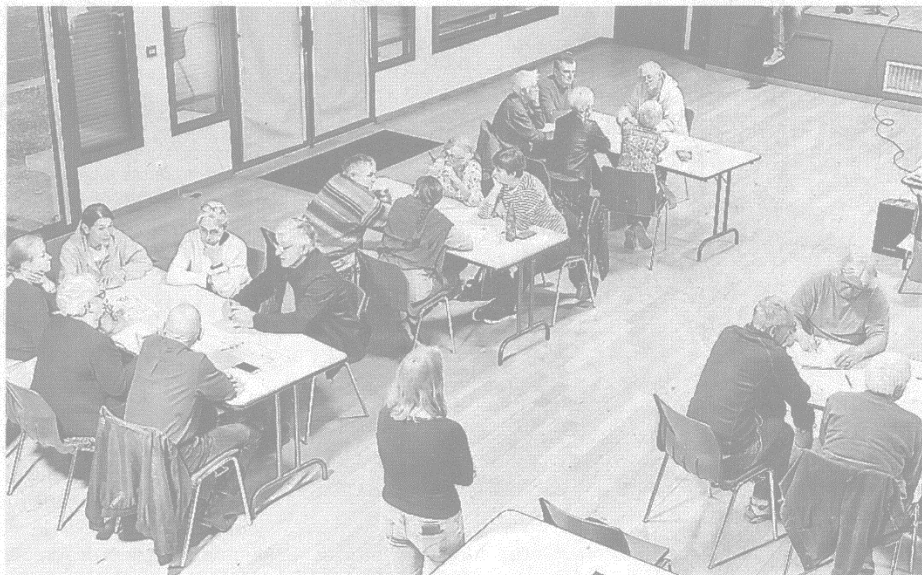
Les Causses du Quercy écrivent leur avenir avec les habitants

Dans le cadre du renouvellement de la charte, le Parc naturel régional des Causses du Quercy, organisait six réunions d'information en simultané, lundi 18 mars dans les communes d'Alvignac, Bédrier, Labastide-Murat, Caylus, Arcambal et Vaylats. Ces réunions diffusées en multiplex avaient pour double objectif de présenter l'avancement des travaux engagés pour le renouvellement de la charte et de recueillir les idées fortes pour le futur du Parc.

Ce multiplex était introduit par Catherine Marlas, Présidente du Parc. Elle a rappelé les enjeux de cette phase de consultation, ouverte à tous, qui permet de collecter les propositions et initiatives. La prochaine charte doit prendre effet en 2027 pour une durée de 15 ans.

La soirée était organisée autour de la présentation du Parc, de ses missions et de quelques actions emblématiques. Les participants ont pu tester leurs connaissances via des quiz interactifs accessibles sur smartphone. Une seconde étape de la consultation visait à recueillir les avis, les idées et points de vue, exprimés dans le cadre d'ateliers en petits groupes.

La soirée était organisée autour de la présentation du Parc, de ses missions et de quelques actions emblématiques. Les participants ont pu tester leurs connaissances via des quiz interactifs accessibles sur smartphone. Une seconde étape de la consultation visait à recueillir les avis, les idées et points de vue, exprimés dans le cadre d'ateliers en petits groupes.



Belle participation à l'espace culturel d'Arcambal.

pes.

La restitution a permis de faire remonter de fortes attentes en matière de préservation de la ressource en eau, des milieux naturels, du patrimoine et des paysages, de la promotion d'un tourisme raisonné et de développement d'une agriculture de proximité, de logements, d'activités économiques, de ser-

pes.

La restitution a permis de faire remonter de fortes attentes en matière de préservation de la ressource en eau, des milieux naturels, du patrimoine et des paysages, de la promotion d'un tourisme raisonné et de développement d'une agriculture de proximité, de logements, d'activités économiques, de ser-

vices... Toutes ces suggestions vont être minutieusement étudiées puis seront reprises dans les travaux d'écriture de la nouvelle charte.

200 personnes s'étaient donné rendez-vous. Vincent Labarthe, Catherine Prunet, Christophe Proença, Michel Laverdet et Guilhem Boucher, les vice-présidents du Parc ainsi qu'une par-

ties... Toutes ces suggestions vont être minutieusement étudiées puis seront reprises dans les travaux d'écriture de la nouvelle charte.

200 personnes s'étaient donné rendez-vous. Vincent Labarthe, Catherine Prunet, Christophe Proença, Michel Laverdet et Guilhem Boucher, les vice-présidents du Parc ainsi qu'une par-

tie de l'équipe étaient également présents pour animer ces échanges.

À noter : la concertation se poursuit avec une grande enquête en ligne. Les habitants sont invités à exprimer leurs perceptions et leurs attentes. À ce jour plus de 700 personnes ont déjà répondu. Rendez-vous sur www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

tie de l'équipe étaient également présents pour animer ces échanges.

À noter : la concertation se poursuit avec une grande enquête en ligne. Les habitants sont invités à exprimer leurs perceptions et leurs attentes. À ce jour plus de 700 personnes ont déjà répondu. Rendez-vous sur www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

Une transhumance des plus originales préparée par le parc

C'est une expérience inhabituelle que prépare le parc naturel régional des causses du Quercy : une transhumance humaine et artistique pour construire la future charte du PNR.

Une étonnante transhumance va voir le jour sur le territoire du Parc naturel régional du Quercy. Baptisée « Transhumance vers 2042 », cet événement inédit va permettre aux Lotois du jeudi 9 mai au samedi 18 mai, de relier Gintrac à Caylus. 150 km de marche qui seront prétexte à susciter l'échange avec les citoyens, et la concertation, grâce à la complicité du collectif artistique Fusées.

Ensemble, ils contribueront ainsi à projeter le PNR vers demain et ainsi permettre la rédaction de sa nouvelle charte 2027/2042. Cathy Marlas, présidente du parc naturel régional, répond aux questions de La Dépêche.

En quoi consiste cette « Transhumance vers 2042 » ?

Ce seront 10 étapes, une traversée du nord au sud, pour co-cons-



La transhumance se déclinera en 10 étapes de 12 à 20 km. / DDM Archives.

truire la future charte du PNR. L'idée est de réfléchir à comment vivre demain ensemble sur ce territoire et quel est le futur désirable sur les causses du Quercy. Chacune des étapes fera de 12 à 20 km, sur les GR46 et GR36. Elles permettront d'aborder différents thèmes : l'eau ou des milieux souterrains et naturels, la biodiversité, l'agriculture, la forêt, ou l'économie et l'emploi, le

patrimoine bâti, etc.

En fin de journée, une personne-ressource interviendra sur une thématique, tout le monde est bienvenu même si les gens n'ont pas marché sur l'étape.

Quel sera le rôle du collectif artistique Fusées lors de cette transhumance ?

Dans le cadre de la révision de la charte, ils animeront cette trans-

humance qui n'est pas une randonnée ordinaire. Le collectif, au cours de l'itinérance, va collecter des témoignages, il y aura une caravane aménagée, symbole de cette collecte, aux départs et aux arrivées, avec un studio radio, des croquis réalisés, des expos...

Quelles seront les autres étapes de concertation ?

Il y a déjà eu une conférence des

maires et des élus, membres constituant le syndicat mixte du parc, début février. C'était une première.

Au-delà on a une enquête en ligne disponible jusqu'au 12 octobre prochain, où nous fêterons les 25 ans du parc à Assier. Habitants acteurs du territoire ou pas, tous les Lotois peuvent y contribuer.

Nous avons aussi proposé une unique réunion en multiplex sur six sites différents pour imaginer tous ensemble le futur des causses du Quercy autour d'un projet commun.

Parlez-nous de ce nouveau label du PNR : « Cap vers 2042 ».

Ce territoire de 95 communes a vocation à s'élargir avec une projection sur un périmètre agrandi. 21 nouvelles communes du Lot et du Tarn-et-Garonne ont rejoint le périmètre d'étude. Nous avons donc déployé un autre outil auprès des différents acteurs associatifs pour labelliser leurs événements « Cap vers 2042 ». Sur une manifestation qui a ce label (marché, festival, manifestation sportive ou autre), le parc tiendra un stand pour inviter les gens à participer à la révision de la charte et recueillir leurs idées.

Laetitia Bertoni

Dépêche du midi, 20 avril 2024





On coupe le ruban.

La transhumance fait étape au village

Le Parc national régional des causses du Quercy engage le renouvellement de sa charte qui fixera un nouveau cap à l'horizon de 2042.

À cette occasion, une transhumance de village en village a été effectuée du 9 au 18 mai au départ de Gintrac pour une arrivée le 18 mai à Caylus. Avec pour chaque étape une exposition et une conférence sur des différents thèmes.

Varaire, était l'étape 8 sur l'itinéraire de la transhumance.

Judi 16 mai, en fin d'après-midi, la caravane 42 du collectif Fusees est arrivée au village.

Elle s'est très vite transformée en studio radio et en espace d'exposition mobile « accueil des randonneurs ». Un apéritif a été offert par la commune où randonneur et habitant du village ont pu échanger autour de l'exposition et d'un verre de l'amitié.

En début de soirée, vers 20 h 30, a eu lieu une conférence sur la biodiversité à l'heure de l'An-

thropocène avec Gilles Escaguel, paléontologue.

Vendredi 17 mai vers 9 h 45, un petit-déjeuner était offert par la commune de Varaire sur le couderc à l'ombre des marronniers avant le départ de l'étape 9, de Varaire à Saint-Projet, pour un parcours de 12 km.

Un ruban a été coupé par deux conseillères municipales pour lancer le départ. Une trentaine de randonneurs sont partis sur le GR 46 en direction de Saint-Projet. Sur le chemin, les randonneurs ont pu participer à des animations lors des haltes, notamment la visite du moulin de Promillou. Un arrêt pique-nique a été tiré du sac pour reprendre des forces ; puis les randonneurs ont pris la direction Saint-Projet, arrivée vers 18 heures.

À Saint-Projet, les randonneurs ont été accueillis par les habitants et la commune pour un apéritif et une soirée-conférence sur le thème « diversité des ruralités » avec Laurence Barthe, géographe.

La Dépêche du Midi, 19 mai 2024

Un voyage au cœur des Causses du Quercy



Que la fête commence ...

Du 9 au 18 mai, le Parc des Causses du Quercy et l'IPAMAC (association des Parcs du Massif central) ont organisé une grande traversée des causses du Quercy : une randonnée de 10 jours et 150 km, entre Gintrac et Caylus, en suivant plusieurs GR du Lot.

Pendant dix jours, les 400 participants ont parcouru les sentiers sinueux des causses, traversant une mosaïque de paysages. Chaque étape était l'occasion de découvrir la richesse du Parc naturel régional des Causses du Quercy, de rencontrer des acteurs impliqués dans la vie du territoire, tout en profitant de moments de

convivialité autour de déjeuners partagés et d'interventions artistiques.

À l'arrivée, le collectif Fusées qui a imaginé cet événement, présentait quelques extraits des productions réalisées au cours de cette grande traversée. Photos, enregistrements sonores, dessins, écrits récoltés sur le chemin, témoignent de cette belle aventure humaine et artistique.

Au-delà, de l'aspect artistique, la transhumance s'inscrivait également comme un moment de partage sur l'avenir du territoire du Parc et les défis auxquels il est et il sera confronté. Les propositions et les échanges ont été soi-

gneusement recueillis afin d'alimenter la concertation en vue du renouvellement de la charte du Parc.

De l'avis de tous, artistes, marcheurs, intervenants, conférenciers, la *Transhumance vers 2042* a été un véritable succès, grâce à l'implication de tous les participants, des communes d'accueil et de l'équipe du collectif Fusées.

La concertation se poursuit, les habitants et les acteurs locaux sont toujours invités à exprimer leurs perceptions et leurs attentes pour le Parc de demain sur www.parc-causses-du-quercy.fr/revision

Jes

La Transhumance vers 2042 : un voyage au cœur du causse

Du 9 au 18 mai, le PNR des Causse du Quercy et l'Ipamac (association des parcs du Massif central) ont organisé une grande traversée des causses du Quercy : une randonnée de dix jours et 150 km, entre Gintrac et Caylus, en suivant plusieurs GR du Lot. Pendant dix jours, les 400 participants ont parcouru les sentiers sinueux des causses, traversant une mosaïque de paysages. Chaque étape était l'occasion de découvrir la richesse du Parc naturel régional des Causse du Quercy, de rencontrer des acteurs impliqués dans la vie du territoire, tout en profitant de moments de convivialité autour de déjeuners partagés et d'interventions artistiques. À l'arrivée, le collectif Fusées qui a imaginé cet événement, présentait quelques ex-

traits des productions réalisées au cours de cette grande traversée. Photos, enregistrements sonores, dessins, écrits récoltés sur le chemin, témoignent de cette belle aventure humaine et artistique.

Au-delà, de l'aspect artistique, la transhumance s'inscrivait également comme un moment de partage sur l'avenir du territoire du parc et les défis auxquels il est et il sera confronté. Les propositions et les échanges ont été soigneusement recueillis afin d'alimenter la concertation en vue du renouvellement de la charte du parc. De l'avis de tous, artistes, marcheurs, intervenants, conférenciers, la Transhumance vers 2042 a été un véritable succès, grâce à l'implication de tous les participants, des communes d'ac-



La transhumance a été un véritable succès.

cueil et de l'équipe du collectif Fusées. La concertation se poursuit, les habitants et les acteurs locaux sont toujours invités à exprimer leurs perceptions et leurs attentes pour le parc de demain sur

www.parc-causses-du-quercy.fr/revision.

Contact : Pierre Philippe, chargé de communication du Parc naturel régional des Causse du Quercy. Mail : pphilippe@parc-causses-du-quercy.org. Tél. : 05 65 24 20 50.

La Dépêche du Midi, 1^{er} juin 2024

Le Petit Journal, 6 juin 2024

Ensemble, imaginons le futur parc

Le 29 mai, le Parc naturel régional des causses du Quercy organisait une nouvelle rencontre dédiée au renouvellement de la Charte au Grand Couvent de Gramat. Plus de 70 partenaires institutionnels, techniques et élus du Parc s'étaient donné rendez-vous en vue d'échanger, dans le cadre d'ateliers thématiques, autour des grandes orientations du prochain projet de territoire.

Durant cette journée les participants ont partagé

leur vision autour des mesures à prendre dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, du géopatrimoine, de l'animation, de l'artisanat, du tourisme, de l'aménagement du territoire, des services et commerces, de la mobilité, du patrimoine, des ressources en eau, de la biodiversité, du développement économique, de l'habitat et du vivre ensemble.

Cette journée au Grand Couvent s'inscrit dans une démarche plus large visant à nourrir les réflexions au-



Le public est à l'écoute !

tour de trois ambitions majeures : sauvegarder et valoriser les biens communs, et promouvoir durable-

ment les ressources locales, s'adapter collectivement pour une ruralité ouverte.

Jes



Le parc naturel régional des Causses du Quercy doit se réinventer

Quels sont les sujets ? Les enjeux ? Comment se projeter sur l'avenir ? Répondre à ces questions, c'est toute l'ambition du PNR des Causses du Quercy qui doit réécrire sa nouvelle charte pour 2027-2042.

Dans le cadre de la révision de sa charte et des 25 années du parc naturel régional, le temps est venu de prendre un peu de recul... Et de fêter cet anniversaire à Assier, ce samedi, lors d'une journée conviviale

et festive. Nils Brunet, directeur du PNR, répond à nos questions

Pourquoi cette fête, samedi, à Assier ?

Un quart de siècle, cela se célèbre : ce sont 25 années d'actions et d'accompagnement qui ont permis de transformer le territoire et de le protéger aussi. Cette fête participe à renforcer ou retrouver de la fierté à vivre ici. Et puis, une nouvelle charte va s'écrire et, symboliquement, on vient clore la phase de concertation qui a duré 6 à 7 mois. Élus, habitants, partenaires, acteurs locaux ont partagé leurs visions du parc, leurs attentes, leurs

besoins, pour nous aider à formaliser ce nouveau projet de territoire, à prendre notre destin en main.

Que contiendra cette future charte du Parc ?

Nous avons trois grandes ambitions. La première est la préservation du patrimoine et de ses richesses, comme l'eau, par exemple. La deuxième concerne le développement économique (création, maintien et transmission d'activités), bien sûr l'agriculture avec les enjeux de déprise agricole, de respect de l'environnement, et le tourisme avec les équilibres à trouver avec les habitants. La dernière porte sur

la dimension sociale ou comment vivre sur ce territoire. Il est question du logement, de la mobilité, des services, de la jeunesse, mais aussi la dimension identitaire et culturelle. Il y a un attachement très fort de ceux qui vivent ici.

Pouvez-vous évoquer quelques-uns des axes prioritaires ?

La gestion de l'eau, avec la prise en compte de la biodiversité et de son érosion face aux activités humaines. L'aménagement du territoire avec ses particularités architecturales. La production d'énergie renouvelable.

Laetitia Bertoni



Nils Brunet, directeur du PNR des Causses du Quercy / DDM

La Dépêche du Midi, 10 octobre 2024

ASSIER LDM_23.10.

La belle fête des 25 ans du parc des causses

Le parc naturel régional des causses du Quercy, labellisé Géoparc mondial Unesco, a fêté en grand ses 25 ans d'existence, samedi 12 octobre à Assier. Cet événement exceptionnel a été l'occasion pour les habitants et les acteurs du territoire de célébrer ensemble un temps fort d'échanges, de partage et de réflexion collective sur l'avenir.

La présidente du PNR, Cathy Marlas, son directeur Nils Brunet, et de nombreux élus départementaux et régionaux étaient présents ce jour-là, notamment pour inviter à poser des regards croisés sur l'objectif 2042 : « quel territoire pour demain, 50 ans après la création du Parc ? » Il s'agit d'imaginer le futur à travers le renouvellement de la charte, étape clé pour le développement durable des causses du Quercy.

De nombreux stands et animations étaient à disposition tout au long de cette journée festive. As-

sociations locales, partenaires et bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc » ont fait découvrir leurs actions et initiatives. Les richesses naturelles et patrimoniales du territoire ont été explorées au travers de plusieurs promenades guidées. L'association artistique et culturelle assiéroise Les Artilleurs a offert une déambulation haute en couleurs sur le thème du maintien de la gare et des services publics. Le Collectif Fusées, la fanfare de la Granja et divers impromptus musicaux ont ponctué la journée, avant les concerts et bals animés avec brio par Dançem !, La Talvera et la Granja, puis par la nuit électro du parc, avec Benken en partenariat avec le Collectif Ren'Art.

Beau succès également pour l'aligot-saucisse proposé par l'APE de l'école publique bilingue La Salamandre d'Assier. À l'occasion du Jour de la nuit, Animaciel a animé dans le village une observation du ciel étoilé



La déambulation des Artilleurs arrive à la mairie d'Assier

avec télescopes.

Cette fête d'anniversaire des 25 ans du parc naturel régional des causses du Quercy a été une complète réussite. Elle est venue s'inscrire dans une belle dynamique. À l'occasion de la 17^e conférence du réseau des 109 Géoparc européens, du 2 au 4 octobre en Islande, le Géoparc des

causses du Quercy a eu le plaisir d'apprendre le renouvellement du label Géoparc pour une durée de quatre ans. Ce renouvellement confirme le travail engagé pour la préservation du patrimoine géologique unique du territoire et valorise les actions du parc en matière de développement durable.



Point d'étape !



Le groupe est attentif aux informations délivrées

La phase de concertation menée dans le cadre du renouvellement de la Charte du Parc des Causses du Quercy est maintenant achevée.

C'est maintenant la phase cruciale de l'écriture du projet opérationnel !

Il s'agit de détailler les actions concrètes qui seront menées sur la durée de la prochaine Charte, à savoir 2027-2042, par le Syndicat



Le Parc a organisé une série d'ateliers thématiques du 18 octobre au 6 novembre

mixte du Parc, ses collectivités membres et ses partenaires. Le Parc a organisé une série d'ateliers thématiques qui se sont déroulés du 18 octobre au 6 novembre. Ces ateliers, essentiels pour préciser les orientations de la Charte, ont réuni élus, techniciens et partenaires autour des thèmes clés qui façonneront l'avenir de notre territoire : culture, services et mobilités, agriculture, aménagement et paysage, biodiversité, tourisme, eau, énergies, forêt, économie, artisanat, patrimoine, vie sociale...

L'objectif de ces rencontres est de co-construire les fiches mesures de la Charte. Ces ateliers ont permis de reformuler et clarifier les cadres d'action,

d'identifier et de cartographier les secteurs prioritaires d'intervention en fonction des enjeux, de définir des propositions d'engagement, renforçant l'implication de chaque acteur du territoire - collectivité locale, association, partenaire - et de l'Etat dans la réalisation des objectifs fixés.

Les prochains mois se-



Ces ateliers ont réuni élus, techniciens et partenaires autour des thèmes clés

ront consacrés aux rencontres avec les membres du Syndicat mixte du Parc et les services de l'Etat. Ces échanges permettront de recueillir les retours spécifiques notamment sur les engagements portés par chaque signataire de la Charte. Un temps de partage et d'échange avec les membres des commissions thématiques du Parc

sera organisé en janvier 2025. Après cette période d'écriture, le projet de Charte 2027-2042 sera soumis au vote du comité syndical au début du mois de mars 2025.

Pour suivre l'avancement de la révision de la Charte du Parc, rendez-vous sur le site internet : [Projet de Charte](https://www.parc-causses-du-quercy.fr/).

Le Petit Journal, 14 novembre 2024

▼ CŒUR-DE-CAUSSE

PNR DES CAUSSES DU QUERCY. Point d'étape sur le renouvellement de la charte

La phase de concertation menée dans le cadre du renouvellement de la Charte du Parc des Causses du Quercy est maintenant achevée. Nous entrons dans la phase cruciale de l'écriture du projet opérationnel. Il s'agit de détailler les actions concrètes qui seront menées sur la durée de la prochaine Charte, à savoir 2027-2042, par le Syndicat mixte du Parc, ses collectivités membres et ses partenaires.

Le Parc a organisé une nouvelle série d'ateliers thématiques qui se sont déroulés du 18 octobre au 6 novembre. Ces ateliers, essentiels pour préciser les orientations de la Charte, ont réuni élus, techniciens et partenaires autour des thèmes clés qui façonneront l'avenir de notre territoire : culture, services et mobilités, agriculture, aménagement et paysage, biodiversité, tourisme, eau, énergies, forêt, économie, artisanat, patrimoine, vie sociale...

L'objectif de ces rencontres est de co-construire les fiches mesures de la Charte. Ces ateliers ont permis de reformuler et clarifier les cadres d'action, d'identifier et de cartographier



Réunion de travail pour l'équipe du Parc. P. P.

les secteurs prioritaires d'intervention en fonction des enjeux, de définir des propositions d'engagement, renforçant l'implication de chaque acteur du territoire - collectivité locale, association, partenaire - et de l'Etat dans la réalisation des objectifs fixés.

Les prochains mois seront consacrés aux rencontres avec

les membres du Syndicat mixte du Parc et les services de l'Etat. Ces échanges permettront de recueillir les retours spécifiques notamment sur les engagements portés par chaque signataire de la Charte. Un temps de partage et d'échange avec les membres des commissions thématiques du Parc sera organisé en janvier 2025. Après cette

période d'écriture, le projet de Charte 2027-2042 sera soumis au vote du comité syndical au début du mois de mars 2025.

■ Pour suivre l'avancement de la révision de la Charte du Parc, rendez-vous sur le site : <https://www.parc-causses-du-quercy.fr/>

La Vie Quercynoise, 14 novembre 2024

1 PARC NATUREL RÉGIONAL : NOUVELLE CHARTE, GÉOPARC ET FOUILLES PALÉONTOLOGIQUES

L'année 2025 sera riche et intense au cœur du PNR des Causses du Quercy. Au calendrier, du 7 au 9 avril, l'accueil du ministère de la Transition écologique, du Comité national de protection de la nature et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Ces journées s'inscrivent dans le cadre du renouvellement de la Charte en 2027, qui fixera les nouveaux objectifs à l'horizon 2042.

Le renouvellement du label Géoparc mondial par l'UNESCO interviendra au printemps. On retiendra aussi les 10 ans de la Réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du Lot et l'accueil d'une nouvelle campagne de fouilles paléontologiques en juillet. Et aussi, en 2025 : l'ouverture d'un nouveau sentier karstique à Lacave et d'un site d'observation du ciel nocturne à Blars.

La Dépêche du Midi, le 8 janvier



Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Réunions publiques

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy vous invite à participer aux réunions publiques de restitution de son nouveau projet (Cap sur 2042).

Ces rencontres se dérouleront le lundi 10 février 2025 à 18h en simultané dans plusieurs communes du territoire. Elles sont l'occasion de découvrir et d'échanger autour des grandes orientations qui façonneront le territoire pour les années à venir.

En 2024, le Parc naturel régional a lancé une démarche de concertation pour réactualiser sa Charte, en impliquant activement les habitants, les élus, les associations, les partenaires économiques et institutionnels. Ce processus

de réflexion collective s'est intensifié durant plusieurs mois, permettant à chacun de s'exprimer et de contribuer à l'élaboration d'un projet de territoire commun.

Cette période de concertation, clôturée en octobre lors des célébrations des 25 ans du Parc, a donné lieu à des initiatives variées : une enquête en ligne ouverte à tous, des réunions publiques pour échanger sur les enjeux locaux, des stands pour aller à la rencontre des habitants, l'événement « La Transhumance vers 2042 » pour imaginer l'avenir ensemble, des rencontres dans les collèges pour associer les jeunes générations à la réflexion.

Ces échanges ont permis de faire émerger des

propositions concrètes, innovantes et en phase avec les aspirations du territoire. Nous vous invitons à participer à l'une des réunions publiques pour partager et discuter des grandes lignes du nouveau projet de Charte. Ce sera l'occasion d'apporter votre contribution, de poser vos questions et de prendre part à la construction du futur du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

**Rendez-vous le lundi 10 février 2025 à 18h :
Alvignac, espace Samayou Caylus -
Corn, salle du Lac -
Labastide Murat, salle des fêtes -
Lalbenque, maison du Parc -
Saint Hilaire, salle des fêtes -
Saint Géry, salle multi-générationnelle.**

Jes

Le Petit journal, 6 février



LOCALE

Six réunions publiques du PNR demain

2 min

Le Parc organise plusieurs réunions publiques pour rendre compte de la concertation lancée à l'an dernier pour renouveler la charte du PNRCQ.

Le parc naturel régional des Causses du Quercy a entamé en 2024 la concertation autour du renouvellement de sa charte. Ce projet de territoire, qui dessine les grandes orientations pour les années à venir, est le fruit d'une démarche participative menée de février à octobre 2024 dans le Lot.

Ce lundi 10 février, il organise plusieurs réunions publiques pour restituer cette période de concertation intense, clôturée le 12 octobre lors des célébrations des 25 ans du Parc.

La diversité des idées et des expériences

Dans le cadre de ce processus et tout au long de ces quelques mois, diverses initiatives ont permis d'enrichir la réflexion et de recueillir des contributions : l'enquête en ligne pour donner la parole au plus grand nombre ; les réunions publiques pour échanger autour des enjeux du territoire ; les stands « aller-vers » pour rencontrer directement les habitants sur le terrain ; la Transhumance vers 2042, un événement phare pour imaginer collectivement l'avenir ; les rencontres dans les collèges pour inclure les jeunes générations dans la construction du projet.

Ces échanges ont permis de faire émerger des propositions concrètes et innovantes, nourries par la diversité des idées et des expériences des participants. Pour partager le résultat du projet de territoire, rendez-vous lundi 10 février à 18 heures à l'espace Samayou d'Alvignac, à la salle du lac de



Caylus (en Tarn-et-Garonne), à la salle des fêtes de Corn, à la maison du parc de Labastide-Murat, à la salle des fêtes de Saint-Hilaire à Lalbenque, à la salle multigénérationnelle de Saint-Géry.



Réunions publiques en simultané dans six communes du PNR des Causses du Quercy

Lundi 10 février, le Parc naturel régional - Géoparc mondial UNESCO des Causses du Quercy a organisé, en simultané, six réunions publiques dans les communes d'Alvignac, Corn, Caylus, Labastide-Murat, Lalbenque et Saint-Géry. Ces rencontres avaient pour objectif de restituer les résultats de la concertation menée dans le cadre du renouvellement de la Charte du Parc engagé en février 2024.

La Présidente, Catherine Marlas, les vice-présidents et le directeur du Parc, Nils Brunet, ont restitué les attentes des habitants recueillies lors de cette phase de concertation, en particulier les conclusions de l'enquête en ligne. Ils ont également présenté les grandes orientations et les



Six réunions en simultané PNR des Causses du Quercy

mesures phares de l'avant-projet de Charte qui sera présenté aux élus du comité syndical du Parc le 7 mars, avant d'être soumis au

Conseil national de protection de la nature (CNP), à la Fédération des Parcs naturels régionaux du France et à l'État pour avis.

Leurs représentants seront accueillis au début du mois d'avril pour découvrir notre territoire et notre projet.

Ces réunions publiques ont permis de poursuivre le dialogue. L'implication des élus, des acteurs locaux et des habitants témoigne de l'intérêt porté à la nouvelle Charte pour 2027-2042.

La soirée s'est conclue par un pot de l'amitié, offrant un moment convivial afin de poursuivre les échanges. L'équipe du Parc tient à remercier chaleureusement les personnes qui se sont mobilisées tout au long de l'année 2024 pour leur engagement et leur contribution à cette démarche essentielle pour l'avenir commun de notre territoire.

La Vie Quercynoise, 27 février



Tournage au parc-géoparc

Dans le cadre du renouvellement des chartes des parcs naturels régionaux, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a initié la réalisation d'une série de cinq vidéos mettant en lumière le processus de révision de charte. Dix parcs ont été sélectionnés pour participer à ce projet intitulé «inventer demain». Le mardi 11 mars, Catherine Marlas, Présidente du Parc-Géoparc, Nils Brunet, Directeur, et François Daval, chargé de mission système d'information géographique et évaluation, se sont pré-



Interviewés devant la caméra

tés au jeu de l'interview. Ils ont partagé les coulisses du processus de révision de la Charte, entamé en janvier 2024. Lors de cette interview,

ils sont revenus sur le processus de révision, la phase de concertation, les défis relevés, les réussites obtenues et les perspectives pour l'ave-

nir. Ce support audiovisuel vise à inspirer d'autres parcs et territoires engagés dans la démarche de révision de charte.

Jes

Le Petit Journal, le 20 mars 2025

Comité syndical

Les élus du parc-géoparc réunis

Vendredi 7 mars, les élus du Comité syndical du Parc naturel régional des Causses du Quercy se sont réunis pour examiner et voter plusieurs dossiers importants : l'examen et l'approbation des comptes 2024, le vote du budget 2025, l'approbation du projet de Charte 2027-2042, le renouvellement du Conseil scientifique et de prospective (CSP), l'avis sur la modification du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires Occitanie. Le Syndicat mixte regroupe les collectivités territo-

riales ayant approuvé la Charte du Parc, feuille de route définissant le projet du territoire sur 15 ans. Des délégués sont désignés par chaque collectivité - Région Occitanie, Département du Lot, communes et communautés de communes ou d'agglomération - pour siéger au comité syndical, organe décisionnel du Parc. L'un des points forts de cette session était l'examen et l'approbation du projet de Charte 2027-2042. Ce document fixe les orientations, les mesures et les engagements pour les 15 prochaines

années. La prochaine étape se tiendra du 7 au 9 avril, avec la visite des rapporteurs du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux. Leur mission sera d'évaluer la qualité du projet de Charte ainsi que son ancrage territorial avant sa validation finale en 2026. Le Budget 2025 du Syndicat mixte du Parc est de 3 378 313 €. Il permet d'assurer son fonctionnement (l'équipe est composée de 29 personnes, majoritairement des agents contractuels) et la mise en œuvre de

son programme d'actions. Les recettes proviennent des cotisations statutaires de ses membres : la Région Occitanie (435 000 €), le Département du Lot (233 000 €), les communes et établissements publics de coopération intercommunale (198 921 €) et de l'État (subvention annuelle de 150 000 €). Il faut ajouter des recettes complémentaires liées à des missions conduites par le Syndicat mixte du Parc comme l'animation des sites Natura 2000, la gestion de la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique du

Lot, l'animation de l'ensemble des Associations foncières pastorales sur le département, l'animation du pôle de pleine nature Vallée du Célé, le conseil en énergie partagée, l'étude et le suivi des eaux souterraines ou encore la co-animation du programme européen de développement rural Leader. Ces recettes liées au programme d'actions du Parc proviennent de la Région Occitanie (40%), de l'État et de l'Europe (40%) et d'autres organismes comme l'Agence de l'Eau ou le Département du Lot.

Chaque commune contribue en fonction de sa population. Pour 1 € cotisé localement, jusqu'à 15 € peuvent être collectés en dehors du territoire. Depuis quelques années, les communes classées Parc perçoivent une dotation de l'État appelée «aménités rurales» pour soutenir la transition écologique. En 2024, les communes du Parc naturel régional des Causses du Quercy ont bénéficié d'une dotation de 921 000 €.

Jes

Le Petit Journal, le 20 mars 2025

